J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★

No 35 (22 pages) UN NUMÉRO 60 c. Jeudi 12 février 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Nos grands reportages

La Syrie en pleine mutation

(Page 18)

Noire journée pour les Suissesses dans le slalom d'Innsbruck

Lise-Marie abandonne !

... et c'est encore de l'or pour Rosi Mittermaier

L'Allemande Rosi Mittermaier est-elle en train de renouveler l'exploit réalisé par Toni Sailer et Jean-Claude Killy, qui, tous deux, ont remporté la même année les trois épreuves alpines inscrites aux Jeux olympiques ? Il est permis de le croire, après les victoires obtenues par Rosi en descente et en slalom spécial. Dans le « géant » de demain, l'Allemande, déjà plus largement comblée qu'elle l'espérait, aura l'avantage de pouvoir skier l'esprit libre, ce qui constituera pour elle un atout supplémentaire... comme si elle avait encore besoin de ça, après la démonstration qu'elle a faite dans le slalom d'hier.

Il semble que Rosi Mittermaier ait désormais accompli le plus gros de l'effort conduisant au triomphe suprême. Mais elle aura, maintenant, les regards tournés vers elle, ces regards qui, hier, ont été fatals aux Suissesses, particulièrement à la grande favorite, Lise-Marie Morerod.

Apparemment crispée, la Vaudoise a-t-elle eu raison de s'entraîner aux Grisons, sur une piste très différente de celle qu'elle a trouvée à Innsbruck ? Comme ce n'est pas la première fois qu'elle manque son coup, nous nous abstiendrons de juger...

Plus « bête » est l'élimination de Marie-Thérèse Nadig, qui doit son échec à un incident matériel : bâton droit cassé à la hauteur de la poignée. Marie-Thérèse ne courait certes pas pour les places d'honneur, si bien qu'en l'occurrence, le mal n'est pas trop grave. Il est cependant permis de se demander comment une telle « défaillance matérielle » peut se produire, quand on sait toutes les attentions dont les concurrentes sont l'objet, des heures durant, avant la course. Il y a donc toujours un détail qu'on oublie. Les relayeurs soviétiques en avaient fait l'expérience, quelques heures auparavant. Eux qui partaient grands favoris du 4 fois 10 km, ont manqué leur démonstration aussi à cause d'un incident matériel : la fixation du ski droit de Belaiev, premier relayeur, qui conduisait alors la course avec aisance, cassa à 2 km de l'arrivée ! Belaiev fut dépassé par une dizaine de concurrents et la grande URSS dut, finalement, se contenter de la médaille de bronze...

F. PAHUD

(Lire la suite en page 15)

Lise-Marie Morerod vient de manquer une porte. L'espoir de remporter le slalom s'envole... (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS

Où se vérifie un mot de Paul Valéry

Comme il était facile de le prévoir, la décolonisation des anciennes provinces portugaises d'outre-mer donnerait lieu, ainsi qu'il est généralement arrivé en Afrique et d'ailleurs dans l'ensemble du tiers monde, à une compétition des grandes puissances (Etats-Unis, Union soviétique et peut-être demain la Chine), au détriment des anciennes nations civilisatrices européennes. Ce à quoi l'on ne pensait guère en revanche, c'est qu'en Angola, Moscou prendrait de vitesse à ce point ses rivaux. Ayant échoué à Lisbonne, fût-ce momentanément, le communisme prend sa revanche à Luanda où, après tout, il aura quand même pris pied sur le littoral atlantique, et cela face à l'Amérique latine qu'il guette au moins autant que notre continent.

Si l'affaire n'était pas aussi dramatique pour l'Occident, on admirerait l'habileté avec laquelle les Soviétiques ont su s'y prendre à temps pour fixer leurs dispositifs (comme au Mozambique devenu « démocratie populaire » qui, lui, leur ouvre la porte sur l'océan Indien) tant en ce qui concerne l'envoi de leurs armes de mort et des techniciens militaires qui enseignent leur maniement que par leur mainmise sur le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), dirigé par le marxiste Neto.

Car il ne fait aucun doute désormais que le MPLA s'imposera au détriment du FNLA (Front national de libération angolais, commandé par Robert Holden, un des premiers à se révolter contre Salazar) ainsi que de l'UNITA, jugés tous deux neutralistes. Au début, le FNLA était soutenu par le Zaïre (ancien Congo belge) qui craignait la bolchévisation de sa frontière sud ; mais le versatile Mobutu qui voit le vent tourner, tourne casaque aujourd'hui. Quant à l'UNITA, appuyée jusqu'à présent par les mercenaires sud-africains, Prétoria devenu prudent déclare qu'il se bornera à protéger ses frontières.

Autre astuce soviétique : avoir introduit les Cubains dans ce jeu sinistre. D'après certaines estimations, ceux-ci seraient quelque dix mille, avec du matériel efficace, à Luanda, où les Blancs qui ont tant fait en Angola, par exemple pour la construction des installations hydro-électriques du Kunéné et voient leur œuvre menacée — sont en proie à la panique et ne savent plus où se réfugier. L'appel russe à la collaboration du dictateur barbu a un sens. Celui-ci ayant échoué par la méthode directe en Amérique du Sud cherche à la contourner par l'Afrique. Le plus comique en l'espèce — toujours hélas ! dans un cadre tragique — est que le gouvernement socialiste de Lisbonne a protesté à Bruxelles contre le fait que les avions cubains se ravitaillaient aux Açores. Mais, en proie à ses divisions internes, le Portugal est impuissant à intervenir.

Mais les premiers responsables sont les Etats-Unis. Ford a demandé au Congrès des sommes pour l'Angola que les parlementaires ont refusées. Eternelle histoire : durant les deux guerres mondiales, comme au Viet-nam, les Yankees sont intervenus trop tard. « Nous autres civilisations savons maintenant que nous sommes mortelles », écrivait Paul Valéry en 1920. On sait surtout aujourd'hui que c'est par suite de la démission de l'Occident.

René BRAICHET

Les orphelins du Guatemala

GUATEMALA-CITY (AFP). — Quelque trente mille orphelins de moins de cinq ans pour la plupart dans les zones rurales pauvres, tel est, selon un porte-parole du comité national de secours, le dernier des bilans des secousses telluriques qui ont ravagé le Guatemala. Plus de vingt mille d'entre eux ont été dénombrés, selon le porte-parole, dans le seul département de Chimaltenango, un des plus touchés. Les enfants, dont les parents étaient pour la plupart de revenus modestes et habitaient dans les campagnes, sont nourris, dit-on de même source, grâce aux dons alimentaires du gouvernement mexicain.

Les habitants de Guatemala-City s'abritent sous des tentes de fortune. (Téléphoto AP)

Contrairement à une idée largement répandue

Les étrangers en Suisse vivent confortablement

BERNE (ATS). — Contrairement à une idée largement répandue, la moyenne des familles étrangères domiciliées dans notre pays ne vit pas dans des conditions déplorables, au contraire. Les étrangers titulaires d'un permis d'établissement vivent pratiquement dans des logements aussi confortables que les Suisses. On retrouve dans les mêmes proportions, le nombre d'habitations dotées d'une salle de bains, de l'eau chaude, des toilettes et du chauffage central. Certaines catégories d'étrangers vivent même en moyenne dans des conditions nettement supérieures aux ressortissants helvétiques, tels les Allemands, les Français et les Autrichiens.

(Suite page 13.)

L'économie américaine est sur la voie de la reprise

WASHINGTON (AP). — L'économie américaine traverse la phase préliminaire de ce qui semble bien devoir être une reprise soutenue et durable, a déclaré M. Alan Greenspan, président du comité économique consultatif qui entoure le président Ford.

Il a ajouté que le taux de chômage pourrait atteindre en 1976 un niveau moins élevé que prévu, et que les taux d'intérêts pourraient baisser si des progrès sont enregistrés dans la lutte contre l'inflation.

PAGE 11

Libres opinions biennoises

« Occupons-nous de nos oignons » !... C'est ce que demande notre collaborateur R. Walter aux Biennois, revenant ainsi une fois de plus sur les incidents de Tavannes du 31 janvier.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 9, 11.
INFORMATIONS SUISSES : page 13.
TOUS LES SPORTS : pages 15 et 17.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 19.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 21.
OFFRES D'EMPLOIS : pages 8 et 10.

LE DUEL REAGAN-FORD

EXETER (NEW-HAMPSHIRE) (AP). — « On se demande même si nous avons une politique étrangère », a déclaré le rival du président Ford pour l'investiture républicaine, l'ex-gouverneur de la Californie Ronald Reagan. Prononçant son premier grand discours de politique étrangère depuis qu'il s'est lancé dans la course à la Maison-Blanche, M. Reagan a vivement critiqué la détente et affirmé « qu'il est impossible de déceler une vue d'ensemble cohérente » dans la politique suivie par le président Ford.

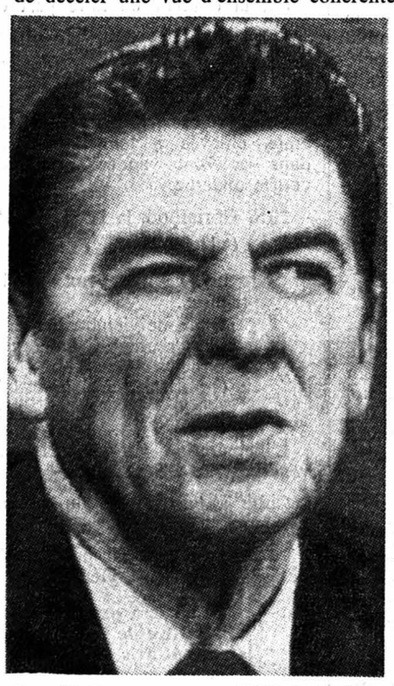

Ronald Reagan. (Téléphoto AP)

M. Reagan fait actuellement campagne pour les élections primaires du New-Hampshire, qui se dérouleront le 24 février. Ces élections constituent un test de la popularité des candidats en présence et un candidat mal placé aux primaires du New-Hampshire a souvent le plus grand mal à remonter son handicap.

M. Reagan n'a pas ménagé ses munitions contre le président Ford, sans toutefois le nommer une seule fois. Il a déclaré que la politique étrangère des Etats-Unis ces dernières années « semble avoir eu pour souci d'apaiser des adversaires en puissance », et il a rappelé les échecs de la diplomatie américaine au Proche-Orient, en Méditerranée, en Angola et vis-à-vis de l'URSS.

L'ÉQUILIBRE DES FORCES

L'équilibre des forces s'est progressivement renversé en faveur de l'Est depuis 1970 et le déséquilibre s'accroît depuis l'avènement de la détente, estime M. Reagan.

M. Reagan considère que les Etats-Unis ont compromis leur avantage technologique sur l'Union soviétique avec le premier accord sur la limitation des armes stratégiques (SALT) et il réclame qu'aucun nouvel accord ne soit conclu sans que tous ses détails aient été préalablement rendus publics.

M. Reagan a déclaré que les Etats-Unis se sont comportés de telle manière dans l'affaire de Chypre que la Grèce et la Turquie ne leur font plus confiance et que « le flanc sud de l'OTAN se trouve affaibli ».

De tels propos ne peuvent manquer d'avoir un écho chez les conservateurs sur lesquels M. Reagan compte pour être préféré au président Ford lors de la convention du parti républicain, quand il s'agira de désigner le candidat à la Maison-Blanche.

Le sel dans la soupe

Face à un avenir encore incertain, en dépit de nombreux indices autorisant l'espoir d'une stabilisation et peut-être même d'une reprise des affaires au cours de cette année, la prudence, la modération, la sobriété et la tempérance devraient de toute évidence continuer de nous guider dans la gestion de nos budgets. Pour l'individu, pour la famille, pour les entreprises de toutes sortes et pour les pouvoirs publics, la règle demeure en vigueur : économisons, réduisons notre train de vie ; ainsi nous serons mieux armés pour traverser la zone plus ou moins hasardeuse dont nous n'entrevoyons pas encore avec certitude la limite.

Ce n'est pas nous qui allons subitement inviter les populations à desserrer les cordons de la bourse et à se remettre à dépenser sans compter. Mais nous proposons quand même à nos lecteurs cette... parabole, qui fut conçue à la veille des fêtes de fin de l'année dernière par une entreprise zuricoise de relations publiques, et dont voici la teneur :

« Il était une fois un homme qui craignait de ne gagner demain que la même somme qu'aujourd'hui. Il se mit donc à épargner et, sur l'heure, à manger du pain sec. De ce fait, le laitier gagna moins. Il se mit donc lui aussi à économiser son argent et, sur l'heure, à boire sa bière chez lui. Le cafetier gagna moins de ce fait. Il se mit également à économiser et, sur l'heure, il ne se déplaça plus qu'à pied. Le pompiste de ce fait gagna moins. Il se mit lui aussi à l'épargne, et il se coupa les cheveux lui-même. Ainsi le coiffeur gagna moins. Il se mit à économiser, et renonça aux services de son aide-coiffeur. Et c'est ainsi qu'il advint que, parce qu'un homme mangeait moins, un autre n'avait plus rien à se mettre sous la dent.

« La morale de l'histoire ? Economisez, mais n'exagérez point ! S'il est vrai que l'insouciance nous a plongés dans la crise, ce n'est pas la crainte qui nous en fera sortir. Les inconvénients sont aussi nuisibles dans un extrême que dans l'autre. C'est entre le trop et le trop peu que passe la voie moyenne, qui est d'or — qu'il s'agisse de consommer ou d'épargner », conclut cette parabole.

Par souci d'économie, nous nous passerons d'un commentaire. Sauf pour dire : « Si le fait d'épargner vous donne la certitude de manger votre soupe demain, n'omettez tout de même pas de mettre du sel dans la soupe ! » R. A.

VIGNOBLE

BOUDRY

Quatre vingt-deux bougies pour le Cercle de la Côte de l'« Union »

Le cercle de la Côte neuchâteloise de la société philanthropique « Union » a célébré samedi son 82me anniversaire qui est aussi le 136me de la fondation de la société. C'est dans le cadre merveilleux du château de Boudry que se déroula d'abord l'assemblée traditionnelle puis le banquet. On remarquait, outre la présence de nombreux membres, des délégations venues de tous les cercles du canton ainsi que de La Neuveville et d'Yverdon. Un délégué du comité central suisse ainsi que deux membres du collège des grands maîtres de cérémonies faisaient l'honneur de participer à cette cérémonie.

L'assemblée présidée par M. W. Weinmann fut rehaussée par de nombreux toasts, tous fort appréciés. Le don de cérémonie d'un montant de 1000 francs a été attribué à l'œuvre des infirmières visiteuses du district à savoir Boudry, Auvernier-Bôle, Colombier et Cortaillod.

Dès 18 h, un apéritif offert au cellier du château permit aux dames de rejoindre leurs maris et la soirée débuta par un excellent repas de plus de 120 couverts. Le comité des festivités avait préparé un spectacle « rétro » très divertissant qui amusa chacun. De la musique, des danses et des numéros acrobatiques alternaient avant la danse qui fit valser les participants jusque tard dans la nuit.

(J. P. D.)

AUVERNIER

Théâtre et chants

(c) En conviant, pour la partie théâtrale de sa soirée, la Compagnie de Scaramouche « L'Echo-du-Lac » a offert de bons moments à la population. C'est devant une salle comble que la « Veuve rusée » de Goldoni a usé de son charme. Nous n'en dirons pas davantage car les précédentes critiques ont été unanimement élogieuses. Rappelons que la Compagnie de Scaramouche a déjà un bail de fidélité de 21 ans avec le chœur d'hommes d'Auvernier. Quant à la partie musicale, les chanteurs se sont certes donné beaucoup de peine, mais, outre le nombre restreint d'exécutants, il y manquait un certain relief.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

A qui appartient Jérusalem ?

(c) Un public attentif a suivi le film « A qui appartient Jérusalem », suivi des commentaires de M. Fr. Dubath samedi soir à la salle de l'Abri. Quel destin plus étonnant que celui de Jérusalem devenue ville sainte de trois grandes religions : juive, chrétienne et musulmane ? Ville de l'amour et de la haine, pleine de contrastes et de paradoxes, dix-huit fois détruite et toujours renaissante, déchirée jusque dans son âme et dans ses murs. Le film présenté l'autre soir avait été réalisé en 1975 par Victor Cygielman et Jean-Marie Delmée.

Pensez à la Grappilleuse !

Sous la présidence de Mme E. Robert, la Grappilleuse a tenu son assemblée générale. Grâce à l'appui de personnes dévouées ou généreuses et à une exploitation rationnelle du magasin, il a été possible de réaliser un excédent de recettes de 40.500 francs. L'assemblée a entièrement réparti cette somme entre une trentaine d'œuvres de la région. Celles-ci rencontrent des soucis financiers particulièrement importants en période de récession économique, aussi les dons de la Grappilleuse sont-ils les bienvenus. Ils ont été remis à des œuvres privées sans autre critère que celui d'utilité publique.

Malgré les temps plus difficiles, l'assemblée fait confiance à l'avenir. La Grappilleuse est connue à Neuchâtel et elle pourra continuer à compter sur les dons de vêtements, de meubles, de vaisselle, etc... qu'elle pourra remettre en état de vendre à ses clients. Dans les successions, il y a souvent des objets qu'elle saura employer à bon escient. Chacun sait maintenant qu'il est préférable de remettre à cette institution ce qui peut être encore utilisable plutôt que d'augmenter le gros lot des déchets à détruire.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Endives 1/2 kg 1.90

Jambon tzigane 100 g 1.40

Dans tous les magasins Coop

COUVET

Tour de chant

Jacques DEBRONCKART

de vendredi 13 février

ANNULÉ

CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS
Ce soir, demain et samedi 20 h 30

Demain, une fenêtre sur rue

par une troupe du Centre culturel neuchâtelois.
Réservation : tél. 25 90 74.

Salle de la Cité,
Ce soir à 20 h 30

Conférence organisée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel

JACQUES FREYMOND

parle de « La Suisse et le nouvel ordre international ».
Entrée libre.

Demain à 20 h 15, au collège d'AUVERNIER conférence

Jacques PICCARD

sur le thème ENVIRONNEMENT ET RECHERCHE SOUS-MARINE
Entrée libre.

Naissances

FISCHER-MEYER Gregory ont la joie d'annoncer la naissance de

Norine

le 11 février 1976

Liliane et Alain et leur fils

Maternité Pourtalès, 2000 Neuchâtel — Lac 16, 2014 Bôle

Pierrette et Pierre-Alain BOSS-COULAZ ont la joie d'annoncer la naissance de

Joël

le 10 février 1976

Karine et ses parents

Maternité Pourtalès — Rocher 36, Neuchâtel

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1976 pour Fr. 16.—
* jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 42.—
* jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 92.—

(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois 28 fr. ; 6 mois 54.— ; 1 an 104 fr.

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

La vie de nos sociétés

Avec les Samaritains de Neuchâtel

Le vendredi 6 février s'est déroulée l'assemblée générale de section des Samaritains de Neuchâtel sous la présidence de M. Edouard Schumacher. On a noté une bonne participation de l'effectif de la section.

Dans son rapport, le président a relevé l'excellent travail du comité de section et de la commission technique dont M. Eric Nussbaum assume la présidence. Au cours de l'année 1975, la section a eu l'honneur de fêter quatre titulaires de la médaille Henri Dunant. Ce sont Mmes Martin et Sahli, Mlles Jaccotet et Locatelli, qui ont à leur actif plus de 25 ans d'activité et de sociétariat au sein de la section. En dehors des cours mensuels, les membres actifs eurent l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances lors des différentes manifestations, notamment l'évacuation d'un hospice de vieillards en collaboration avec les pompiers de la ville. Diverses sociétés sportives ont fait appel aux services des Samaritains et c'est avec plaisir qu'ils sont présents chaque fois qu'on le leur demande, à chaque manifestation.

Pour l'année 1975, l'effectif de la section se présente comme suit : 31 membres actifs, 74 membres passifs, 21 membres honoraires, 31 membres de section, soit 157 membres au total. Démissions : 10 membres. Deux membres sont démissionnaires malgré eux, car ils doivent regagner leur pays, victimes de la récession économique.

NOMINATIONS

Aucune démission n'étant annoncée au sein du comité de la section, celui-ci a été réélu dans la composition suivante : M. E. Schumacher, président ; Mme S. Roulin, vice-présidente ; Mme L. Wagner, secrétaire-correspondante ; M. E. Tempelhof, trésorier ; Mme A.-M. Biétry, chef de matériel ; M. L. Mascle, secrétaire de section. Les quatre assesseurs sont : Mmes Martin et Sahli, Mlle D. Oppliger et M. M. Wenger.

La vie de nos sociétés

« L'Orphéon » prépare son 125me anniversaire

Une quarantaine de membres actifs ont assisté à l'assemblée générale annuelle de la Société de chant « L'Orphéon » de Neuchâtel. Après la lecture des rapports statutaires, la discussion et l'approbation de ceux-ci, le comité a été renouvelé comme suit : MM. Jean-Paul Vaucher, président ; Frédéric Veillon, vice-président ; Louis Jaquet, secrétaire-correspondancier ; René Borel, secrétaire aux procès-verbaux ; Willy Audergon, banneret ; François Jacottet, archiviste ; Louis Senn, administrateur de « L'Orphéoniste » ; Pierre Verron, rédacteur ; Jean-Claude Gysin, assesseur ; Albert Lehner et Meinrad Keller, nouveaux membres. MM. Martin Reynaud, Edouard Ducommun et Eugène Ketterer fils, vérificateurs de comptes, Paul Rognon et André Bubloz, suppléants. M. Francis Perret a été confirmé dans ses fonctions de directeur et Armand Cuany, dans celles de sous-directeur.

Plusieurs membres ont été récompensés pour n'avoir manqué aucune ou une seule répétition au cours de l'année écoulée, tandis que les nominations suivantes sont intervenues : David Vacheron, membre d'honneur pour services rendus, Charles Fuchs, vétéran fédéral pour 35 ans d'activité et, pour 20 ans de présence à « L'Orphéon », Louis Senn, membre honoraire. L'activité future de la société prévoit notamment la participation à la messe à l'Eglise Saint-Marc de Serrières, le dimanche matin 15 février et la préparation de la grande manifestation prévue pour 1977 à l'occasion du 125me anniversaire de la fondation de la société, manifestation sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

A ce sujet, la société lance un appel à tous les anciens membres et aux hommes que le chant intéresse pour qu'ils viennent grossir les rangs des chanteurs qui s'amenuisent d'année en année ; ils ne le regretteront certainement pas, l'atmosphère d'une société de chant étant, par définition, « harmonieuse et musicale ».

La vie de nos sociétés

Au Club du berger allemand de Neuchâtel et environs

Le samedi 17 janvier a eu lieu au City, à Neuchâtel, l'assemblée générale annuelle du « B.A. Neuchâtel ». L'ordre du jour a été épuisé par M. G. Marchon qui présidait cette assemblée et son rapport fut suivit avec attention par 23 membres. L'assemblée a procédé aux nominations 1976, c'est-à-dire :

Le comité : président, M. Gilbert Marchon ; vice-président, M. J.-Cl. Sunier ; secrétaire, M. Charles Moser ; secrétaire aux verbaux, M. Christian Froment ; trésorier, M. Daniel Neuhaus ; chef du chalet, M. Maxime Maillat ; cantinier, M. Philippe Mathey assisté par M. Denis Sydler ; assesseur M. Denis Sydler.

La commission technique : président, M. J.-Cl. Sunier ; conseiller technique, M. Jules Neuhaus ; responsable du matériel, M. Maxime Maillat.

Les moniteurs : MM. J.-Claude Sunier, Paul Bedaux, Charles Moser, P.-Henri Jaquet et Francis Addor.

Les aspirants-moniteurs : MM. Gilbert Marchon et Maxime Maillat.

L'aspirant-piqueur : M. José Kaelin.

Les vérificateurs des comptes sont M. Francis Tanner et Mme Joëlle Martinet, le suppléant M. R. Brodt.

Le président de la commission technique, M. Sunier, a relevé que le BA Neuchâtel s'est particulièrement distingué en 1975 par ses performances :

Classe A (chiens d'accompagnement à 12 concours exécutés dont 8 EX, 2 TB et 2 b. Classe I (chiens de défense) 20 concours exécutés dont 20 EX. et mention. Classe II : (chiens de défense) ; quatre concours exécutés dont 2 EX, Mentions et 2 TB mentions.

« Hit parade » de la Radio romande

Enquête No 6 avec, en caractères gras, les nouveaux venus :

1. Et mon père (Nicolas Peyrac) ; 2. Je t'aime, tu vois (Daniel Guichard) ; 3. Chicago (Frédéric François) ; 4. Quand j'étais chanteur (Michel Delpech) ; 5. Ça va pas changer le monde (Joe Dassin) ; 6. Bye bye cherry (Martin Circus) ; 7. Romanella (Gianni Nazzaro) ; 8. Frida oum papa (Annie Cordy) ; 9. Vaisselle cassée (Pierre Perret) ; **10. Hurricane (Bob Dylan) ;** 11. Le France (Michel Sardou) ; 12. Ramaya (Afric Simone - Black Connection) ; 13. Mamma Mia (Abba) ; **14. Je t'aime un peu trop (Shuky et Aviva) ; 15. J'attendrai (Dalida) ;** 16. Aimée ou amoureuse (Carène Cheryl) ; 17. Rythmo Tropical (Chocolat's) ; 18. Viens maman, on va danser (Noam); **19. Malheur à celui qui blesse un enfant (Enrico Macias) ; 20. Musique dans les cours (Michel Guex).**

BIBLIOGRAPHIE

L'âge... d'argent du rail européen

Le dernier livre de M. Julien Pécheux (*) appartient à la littérature de vulgarisation, s'adressant moins aux spécialistes qu'à un vaste public curieux de mille choses. Après les débuts du rail, ouvrage qui lui valut le très continental prix Chatrian, l'auteur embrasse la seconde moitié du 19me siècle, rappelant les principales réalisations de ces cinquante années de chemin de fer. La plume est alerte mais elle manque quelquefois du souffle propre hier à un Bloch, aujourd'hui à un D. P. Morgan.

L'auteur excelle dans l'anecdote. Avec lui, on est derrière les talons de Gladstone inaugurant en janvier 1863 le premier « underground railway » de Londres. La fumée vous fait aussi tousser mais avec un témoin de l'époque, on se console en pensant qu'il n'y a rien de tel pour combattre les affections des voies respiratoires...

TUNNELS ET PONTS GÉANTS

On revit le percement des grands tunnels alpins. Le Mont-Cenis déjà, premier de la liste, dévoré par les perforatrices pneumatiques de Sommeiller puis le Gothard, œuvre de Louis Favre qui y laissa sa vie et dont on sait maintenant qu'il avait appris son métier au PLM. Seule la ligne du Semmering ne fut pas inaugurée : von Gegha aurait eu quelque maladresse à pavoiser alors que 750 ouvriers avaient trouvé la mort sur ces chantiers. Brunel et ses ponts géants, Lyon et sa première « ficelle », le concours de locomotives du Semmering, le rôle du chemin de fer lors de la guerre de Sécession et le début des voitures-lits sont autant d'autres glorieuses pages du rail que M. Pécheux tourne pour le lecteur.

Le livre fourmille de détails mais les puristes y trouveront parfois à redire. La « Fowler Ghost » du premier « underground » n'était pas une « American » mais une 1-2-0, celle-là, fabriquée par Beyer-Peacock, ne devant être utilisée qu'un an plus tard. Il est pareillement hasardeux d'affirmer que le train électrique de Siemens fut le premier du monde à transporter des voyageurs. Trente-deux ans avant l'exposition de Berlin, Farmer avait véhiculé des passagers dans le New Hampshire et en 1851, la locomotive électrique de Charles G. Page avait courageusement abattu ses cinq miles entre Washington et Bladensburg, Md. Leurs locomotives étant alimentées par de primitives batteries, le grand mérite de Siemens fut de perfectionner le système et, surtout, de prendre le courant à une génératrice.

L'auteur se montre en revanche plus réservé lorsqu'il parle des chemins de fer à crémaillère et il a raison de l'être car lorsque Riggenbach déposa son brevet en 1863, la locomotive de Sylvester Marsh, la mère de l'« Old Peppersass », avait été essayée depuis cinq ans déjà !

SURTOUT DE GRANDS ARCHITECTES

Même si le livre ne l'exprime pas formellement, on ressent çà et là, par le biais d'un mot ou d'un autre, l'impression de grande pauvreté que laisse alors le parc vapeur et le matériel roulant européen, notamment cette défiance à l'égard du bogie. Cette défiance donnera naissance à des générations de ridicules vagons à deux essieux, cadeau empoisonné dont les réseaux ont aujourd'hui encore bien du mal à se débarrasser. A l'inverse, l'infrastructure était en avance sur son temps : à défaut de très grands ingénieurs, le rail européen eut d'excellents architectes et entrepreneurs.

Tous comptes faits, la seule lacune de ce livre très dense touche aux illustrations. Les admirables gravures et documents de l'époque auraient avantageusement remplacé les dessins de l'auteur.

Cl.-P. Ch.

(*) « L'âge d'or du rail européen, 1850-1900 », Berger-Levrault.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 11 février 1976. — Température : Moyenne 3,7 ; min. : - 2,2 ; max. : 6,8. Baromètre : Moyenne : 718,8. Eau tombée : 3,8. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible ; de 11 h à 13 h 45, ouest assez fort, ensuite sud-ouest modéré à assez fort. Etat du ciel : très nuageux à nuageux ; le soir couvert, pluie de 2 h à 3 h 45.

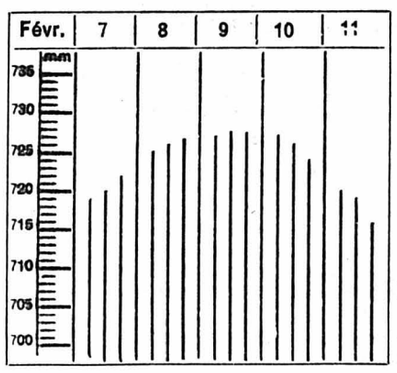

Niveau du lac le 11 février 1976
428,90
Eau 5 °

Prévisions jusqu'à jeudi soir : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera très nuageux ou couvert. Des précipitations intermittentes se produiront parfois sous forme de neige jusqu'en plaine. Quelques brèves éclaircies pourront se produire dans l'ouest et dans le Valais central. La température à basse altitude sera comprise entre — 2 et + 5 degrés. Vent du nord-ouest modéré en plaine et fort en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : très nuageux le long des Alpes. Quelques averses de neige. Plus au sud temps assez ensoleillé. Température d'après-midi entre 6 et 10 degrés. Vent modéré du nord en montagne.

Evolution pour vendredi et samedi : pas de changement.

Tous les oiseaux d'Europe en couleurs

Grâce à plus de 2000 illustrations et croquis en couleurs, un nouveau manuel complet pour observer et identifier avec précision tous les oiseaux d'Europe vient de paraître (*).

Ce guide pratique des oiseaux d'Europe, est destiné à être utilisé sur le terrain. Il présente en un tout l'ensemble des renseignements utiles : illustration, description et carte de dispersion se rapportant à chaque espèce se font face sur deux pages, rendant l'utilisation de cet ouvrage rapide et simple. Arthur Singer est l'un des meilleurs dessinateurs du monde, doublé d'un ornithologue de renom. Ses dessins sont à la fois attrayants, clairs et précis. Pour réaliser cet ouvrage, Arthur Singer a parcouru l'Europe entière. Ses superbes illustrations sont le résultat d'un travail de deux ans d'observations personnelles. Rédiger un guide des oiseaux d'Europe constitue une entreprise de grande envergure qui n'a pu être menée à bien que grâce à la collaboration de plusieurs ornithologues.

Toutes les espèces, tant sédentaires que migratrices, sont décrites avec précision. Le texte donne pour chaque oiseau le nom français, le nom latin, les dimensions, l'habitat, les caractéristiques du plumage et du comportement, ainsi que les indications sur le chant et l'appel. Par ailleurs, 450 cartes de dispersion donnent en rouge l'aire de nidification, en bleu l'hivernage et en violet les zones où l'oiseau apparaît toute l'année.

A. S.

(*) Tous les oiseaux d'Europe. Eselvier-Séquoia, éditeur. Paris-Bruxelles.

Informations suisses

Un commissaire vaudois à la défense civile

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a engagé comme commissaire cantonal à la défense civile M. Georges Gander qui, dès le 1er mars 1976, organisera toute la défense civile dans le canton de Vaud, sous les ordres du commandant de la police cantonale. Agé de 54 ans, lieutenant-colonel rattaché à l'état-major de la zone territoriale 1, M. Gander est domicilié à Yverdon.

COMMUNIQUÉ

Folklore bulgare au théâtre

Demain soir vendredi, le service culturel Migros présente au théâtre de Neuchâtel l'ensemble folklorique bulgare Balkanska Mladost qui comprend dix danseuses, dix danseurs et quatre musiciens. Cet ensemble réputé a déjà donné près de 3000 représentations tant en Bulgarie qu'à l'étranger. Son répertoire comprend les plus belles pièces de la chorégraphie bulgare et le programme est établi en collaboration avec les meilleurs chorégraphes de Bulgarie.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Adrien Gentil-Choux, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Bernard Hauser-Choux, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Alice Reinhardt, son amie ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Choux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Alice CHOUX

leur chère sœur, belle-sœur, tante et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 74me année, après une très courte maladie.

2016 Cortaillod, le 11 février 1976.
(Chavannes 2).

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 13 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Suzanne Monvert-Gramm, à Lausanne ;
Mademoiselle Ariane Monvert, à Lausanne ;
Mademoiselle Catherine Monvert, à Morges ;
Mademoiselle Dominique Monvert, à Genève ;
Monsieur Jean-Laurent Monvert, à Lausanne ;
Mademoiselle Suzanne Monvert, à Lausanne ;
Les familles parentes et alliées Monvert, de Montmollin, Spidella, de Rougemont, Odier, Metraux, Petitpierre, Bouvier, Gramm, Wampfler, Combe,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean MONVERT

leur très cher époux, père, frère, parent et ami, enlevé à leur affection le 10 février 1976, dans sa 60me année, après une longue maladie courageusement supportée.

En vérité je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.
Matt. 25 : 40 (tob).

L'inhumation aura lieu à Lausanne, le jeudi 12 février.

Culte au centre funéraire de Montoie, chapelle b, à 15 heures.

Honneurs à 15 h 30.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie.

Domicile de la famille : 19, av. de la Chablière, 1004 Lausanne.

Plutôt que d'envoyer des fleurs, on peut penser à l'Association vaudoise de parents de handicapés mentaux, Morges, C.C.P. 10-24015

Prière de ne pas faire de visites

Les parents, amis et connaissances de

Madame

Jeanne PAILLARD

née BARTH

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu après une longue maladie, à l'âge de 87 ans.

Le home de la Béroche,
le 10 février 1976.

Ce même jour, sur le soir Jésus dit : « Passons sur l'autre bord ».
Marc 4 : 35.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 13 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société des accordéonistes de la Béroche a le devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean BIANCHINI

père de Mademoiselle Jacqueline Bianchini, caissière de la société.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Edwige BOTTERON-SPRUNGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Grandson, février 1976.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Stella FISCHER

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leur envoi de fleurs, l'ont entourée lors de son grand deuil.

Neuchâtel, février 1976.

Les enfants de

Madame Jacques FRASCOTTI-GIROD

tiennent à dire de tout cœur à toutes les personnes qui les ont entourés combien les témoignages d'affection et de sympathie leur ont été réconfortants en ces jours de douloureuse séparation. Ils leur expriment ici leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel, février 1976.

Monsieur André Frascotti
Monsieur et Madame Marcel Evard

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus durant ces difficiles journées, la famille de

Monsieur Jean-Jacques COTTINI-VULTIER

tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part de quelque manière que ce soit à son chagrin.

Sainte-Croix, février 1976.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Collision

● VERS 19 h 40, une voiture conduite par Mme N. L., de Neuchâtel, circulait rue de la Côte en direction Est. A la hauteur de la rue du Rocher, cette voiture heurta le véhicule conduit par M. C. H., de Neuchâtel également, qui s'était arrêté pour céder le passage. Dégâts.

Tamponnement par l'arrière

● VERS 10 h 20, hier, M. F. S., de Neuchâtel, montait l'avenue de la Gare. A la hauteur de l'Eurotel, l'avant de sa voiture heurta l'arrière de l'automobile conduite par M. G. A., d'Hauterive, qui avait obliqué à gauche pour se rendre à l'Eurotel. Dégâts.

« L'Orphéon » à Montet

● *LE chœur d'hommes l'« Orphéon », de Neuchâtel, a donné un brillant concert au temple de Montet. Sous la direction de M. Francis Perret, les chanteurs ont interprété une dizaine de chants. En première partie, on entendit un chant populaire slovaque puis trois mélodies populaires polonaises. Puis, ils chantèrent un chant de la liturgie russe. En intermède, M. Bornand, pasteur, lut quelques psaumes et fit un exposé des débuts de l'art choral en Suisse et dans le canton de Vaud.*

« L'Orphéon » chanta ensuite un morceau tiré de « La flûte enchantée » de Mozart, le Chœur des prêtres et l'Ave verum. Suivirent des chants de compositeurs aussi divers que Purcell ou Brahms. A l'issue du concert, les chanteurs ont été reçus par la Municipalité de Cudrefin à la grande salle de l'Hôtel de ville où une collation leur fut offerte. Le mot de la fin fut dit par le président des chanteurs neuchâtelois, M. J.-P. Vaucher, en proposant un autre concert de l'« Orphéon », ce qui fera la joie de la population de Cudrefin où ce chœur s'est produit pour la troisième fois.

Au tribunal correctionnel du district de Neuchâtel

Il s'était brûlé volontairement pour ne pas faire de service militaire et obtenir des prestations!

J.-L. L., 26 ans, domicilié à Marin, qui aurait pu devenir un escroc, est assurément un homme courageux. En effet, au mois de novembre de l'année dernière, pour ne pas accomplir un cours de répétition, il n'hésita pas... à se causer des brûlures au 2me et au 3me degré en se frottant le dessus d'une main et un avant-bras avec un produit à détartrer! Puis, dans le but de se procurer un enrichissement illégitime, J.-L. L. induisit en erreur successivement son employeur, l'hôpital de la Providence et la Caisse nationale d'accidents (CNA), affirmant fallacieusement que ses brûlures étaient d'origine accidentelle, mais sans toutefois atteindre le résultat escompté: les prestations de l'assurance accidents.

DÉNONCIATION CALOMNIEUSE

Enfin, le 29 juin 1975, le prévenu a dénoncé la CNA par écrit au procureur général comme auteur d'escroquerie et de chantage, plus spécialement un inspecteur qu'il savait être innocent. J.-L. L. a donc comparu hier devant le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel sous les préventions de mutilation volontaire, de délit manqué d'escroquerie et de dénonciation calomnieuse.

Le tribunal avait la composition suivante: président, M. Alain Bauer; jurés, Mme Marie-Louise Gehrig et M. Jean-François Sandoz; greffier, Mme Claire-Lise Jaquet. Le ministère public était représenté par M. André Perret, substitut du procureur général.

— Quelles étaient vos raisons pour ne pas accomplir ce cours de répétition?, demanda le président. Car vous aviez terminé votre école de recrues et suivi trois cours de répétition auparavant, n'est-ce pas?

LA DEMANDE AVAIT ÉTÉ REFUSÉE

— Oui, c'est exact. Mais en novembre 1974, je désirais à tout prix terminer mon apprentissage. A mon âge, je ne pouvais plus me permettre de perdre de temps. Je ne rencontrais pas de problème sur le plan théorique, mais j'avais des lacunes pratiques à combler.

— Et vous n'aviez pas formulé une demande pour être dispensé de ce cours?

— Si, mais elle m'a été refusée!

Et pour pouvoir passer ses examens au printemps en toute sérénité, J.-L. L. accomplit son geste malheureux! C'était à la fin de la semaine qui revait précéder son entrée du service militaire. Le lundi matin, il se rendit à son cours, mais se fit renvoyer. Le mardi, il se présenta au travail avec un bras entièrement bandé. Son employeur exigea qu'un formulaire d'accident fût envoyé à la CNA.

DIX ANS PLUS TOT...

— Je ne pouvais tout de même pas dire la vérité!, s'exclama le prévenu. Alors j'ai prétendu que j'avais fait de la peinture à la maison et que je m'étais nettoyé avec un liquide trouvé dans une bouteille. Ce n'était pas tout à fait inexact: j'avais eu un tel accident une dizaine d'années auparavant.

Une infection s'étant entre-temps déclarée, J.-L. L. fut soigné. Puis il reprit son travail et passa avec succès ses examens de monteur en appareils électroniques. L'affaire semblait réglée à satisfaction quand, au mois de mars, un inspecteur de la CNA vint interroger L. sur les causes exactes de l'accident. Le prévenu prétendit tout d'abord avoir peint un caisson. Mais quand l'inspecteur lui demanda à voir l'objet, il se trouva confondu. Il avoua par la suite avoir nettoyé le pot d'échappement de son cyclomoteur et s'être brûlé accidentellement avec de l'acide.

— Finalement, j'ai flairé quelque chose de louche, a raconté hier l'inspecteur appelé à témoigner. Et J.-L. L. ne tarda pas à demander: « Si je vous dis ce que j'ai fait, que va-t-il m'arriver? »

VERSIONS CONTRADICTOIRES

Là les versions divergent. Le prévenu assure que l'inspecteur lui aurait promis l'impunité. L'agent de la CNA affirme de son côté qu'il aurait dit à L. qu'il ferait son possible pour classer l'affaire, mais sans engagement ferme. Bref, peut-être pour se venger, le prévenu en arriva alors à cette dénonciation calomnieuse. Et hier, il reconnut les faits qui lui étaient reprochés, contestant néanmoins avoir voulu s'enrichir frauduleusement puisqu'ayant signé par la suite une déclaration de renoncement aux prestations.

Pour le substitut du procureur général, les faits ne sont en réalité qu'un enchaînement de circonstances. Lorsqu'il a déclaré le sinistre à la CNA, le prévenu n'était certainement pas habité du mobile d'obtenir des prestations. Mais il s'est senti dans l'obligation de mentir à son employeur pour se couvrir. En revanche, il ne pouvait pas ignorer qu'en remplissant une feuille d'accidents, il s'engageait à accepter des prestations indues.

Pour toutes ces raisons et à cause d'une condamnation pour vol, recel et infraction à la LCR en juillet 1973, M. Perret requit une peine de quatre mois d'emprisonnement sans s'opposer à l'octroi du sursis et la révocation du sursis précédent puisque L. a agi durant le délai d'épreuve qui lui avait été imparti.

LE JUGEMENT

Le prévenu, qui n'avait pas de défenseur, n'ajouta rien aux paroles du représentant du ministère public, si bien que le tribunal put rapidement se retirer pour délibérer et rendre le jugement suivant:

J.-L. L. a été reconnu coupable des infractions qui lui étaient reprochées. Il y a concours d'infractions, ce qui aggrave la culpabilité du prévenu. Mais, bien que celui-ci ait commis un délit d'escroquerie durant le délai d'épreuve de sa première condamnation, un pronostic favorable peut encore être formulé. Ainsi J.-L. L. a-t-il été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. La révocation du premier sursis a été ordonnée, si bien que la peine de 45 jours d'arrêts deviendra exécutoire. En outre, le condamné supportera 400 fr. de frais de justice. J. N.

Voix irritée, fièvre?

C'est la grippe...

Une épidémie de grippe sévit actuellement dans le canton, encore qu'on ne puisse en incriminer un virus bien défini. En fait, ils sont plusieurs à nous harceler de la sorte. Ces virus agissent dans une proportion qui se modifie actuellement avec l'apparition du virus dénommé « A Victoria ».

Il y a quelques semaines seulement, deux virus, le « A Scotland » et le « A Post Chalmers » prédominaient. On peut s'étonner de ce « cocktail ». Et pourtant rares sont, paraît-il, les épidémies grippales qui n'ont qu'une seule origine virale.

Quelques cas de virus « P. Hongkong » ont été signalés mais ils ne sont pas très nombreux. Cependant, il ne faut pas s'inquiéter. Cette grippe n'exige aucune mesure préventive. Elle n'est pas très grave.

Les vaccins que l'on injecte sont prodigués contre les premiers virus cités. Mais le « A Victoria », qui domine actuellement, est une souche qui ne sera introduite dans les vaccins actuels contre la grippe qu'à l'automne 1976 ou 1977.

Les grippes ont été asiatiques, espagnoles... Cette fois, il semble bien, du moins si l'on en juge à son nom, qu'elle soit d'origine anglo-saxonne. Mais est-ce le moment d'être xénophobes? L'épidémie sévit comme d'ailleurs tous les hivers. L'apparition de ce nouveau virus n'est qu'un épisode de plus. La grippe ne choisit pas ses victimes. Elle frappe.

Et les symptômes? Il semble que les voies respiratoires soient les premières impliquées. Irritation de la voix, fièvre, courbatures, en fait tous les symptômes habituels de la grippe sont là. Avec un virus nouveau.

Antigrippes et autres médicaments en viendront-ils à bout? On l'espère pour vous. R. Wé

A la Cour de cassation pénale du canton

Essence normale au prix de la « super »: le premier jugement est confirmé

La Cour de cassation pénale du canton a siégé hier au château dans la composition suivante: président, M. J. Cornu; conseillers, MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry; greffier, M. Ch. Lambert.

Le 11 novembre 1975, M. H. avait été condamné pour escroquerie à trois jours d'arrêts avec sursis et 100 fr. d'amende par le tribunal de police du district de Neuchâtel. En automne 1973 et janvier 1974, M. H. était employé dans un garage du chef-lieu qui, durant la crise du pétrole, avait vendu de l'essence normale au prix de la « super »... Dans son jugement, le tribunal de police de Neuchâtel avait condamné le patron du garage, M. B., à 15 jours d'emprisonnement avec sursis et son employé à trois jours d'arrêts car celui-ci bénéficiait de circonstances atténuantes et avait fait montre d'un repentir sincère (voir notre édition 12 novembre).

IL ÉTAIT AU COURANT

M. H. a recouru contre ce jugement en concluant à son acquittement, prétendant qu'il avait bel et bien vendu de la normale au prix de la « super », mais par contrainte et non pas dessein d'enrichissement illégitime. M. H. affirmait en effet que s'il n'avait pas obéi à ses directives, son patron aurait résilié son contrat et l'aurait expulsé de l'appartement qu'il occupait.

La Cour en a décidé autrement. En vendant de l'essence à de telles conditions, H. savait qu'on induisait en erreur les clients. Le recourant avait en effet été mis au courant du fait que les panneaux des colonnes d'essence avaient été intervertis. M. H. a bénéficié de l'application de l'article 64 (circonstances atténuantes).

Alors que le premier juge ait fait application de l'article 64 plutôt, comme le demandait M. H., que l'article 25 (complicité) ne change rien à l'affaire. La mesure de la peine était équitable. Dans ces conditions, le pourvoi a été déclaré mal fondé et un émolument de justice de 80 fr. a été mis à la charge du recourant.

J. V. a été condamné par le tribunal de police du district de Neuchâtel à 80 francs d'amende et 25 fr. de frais en application de l'article 34/4 de la LCR (non respect d'une distance suffisante entre deux véhicules) et 56/1 de l'OCR (déplacement de véhicules après un accident sans attendre l'arrivée de la police).

Le 12 septembre 1975, J. V. circulait rue Fleury à Neuchâtel au volant de sa voiture. Soudain, un bus qui se trouvait devant lui fit marche arrière, emboutissant l'avant de son véhicule. Le premier juge avait condamné les deux conducteurs à 80 fr. d'amende chacun. Le recourant ne contestait pas avoir déplacé son véhicule après l'accident, mais estimait être le véhicule prioritaire et ne pas pouvoir être condamné en application de l'article 34/4 de la LCR.

La Cour a été du même avis. Elle a en effet constaté qu'au moment de la collision, le véhicule de V. était à l'arrêt et n'avait nullement cherché à forcer le passage. Aussi la Cour a-t-elle cassé le premier jugement et, statuant à nouveau, a condamné J. V. à 30 fr. d'amende. Les frais de première instance ont été réduits de 25 à 15 francs. Quant aux frais de la procédure de cassation, ils ont été laissés à la charge de l'Etat.

PEU USUEL, MAIS...

Le 15 juillet 1975, alors qu'il circulait au volant d'un taxi de Fontaines à Landeyeux, B. L. a soudain dû freiner violemment sur la route mouillée. Son véhicule a alors été déporté sur la gauche où il est entré en collision avec une auto survenant en sens inverse. Par jugement du tribunal de police du 9 décembre 1975, B. L. a été condamné, pour vitesse inadaptée aux conditions de la route uniquement, à 100 fr. d'amende et, fait peu usuel, au paiement des 30 fr. de frais incombant à l'autre conducteur! Le premier juge avait en effet estimé que la plainte portée par B. L. contre l'autre conducteur faisait preuve à tout le moins de légèreté, frisant même la témérité.

B. L. a recouru contre ce jugement parce que le premier juge avait refusé de procéder à une inspection locale et parce qu'il déclarait ne s'être jamais porté partie plaignante dans cette affaire.

La Cour de cassation a donné raison à la présidente du tribunal du Val-de-Ruz qui connaît très bien les lieux et pouvait par conséquent se faire une idée objective de l'accident sans procéder à une inspection sur place. Enfin, la Cour a relevé qu'après l'accident, le mandataire de L. avait écrit au procureur général, lui demandant de dénoncer les deux conducteurs en cause. Certes, ce n'était là qu'une dénonciation mais, par la suite, B. L. a reçu un avis de plaignant et il ne s'en est point offusqué.

Enfin, un arrêt du Tribunal fédéral précise que la perte de maîtrise due à un excès de vitesse est entièrement « couverte » par l'article 32/1 de la LCR. C'est précisément celui-ci qui a été appliqué par le premier juge, juge qui n'a donc commis aucune faute. Par conséquent, le pourvoi a été rejeté et le recourant paiera un émolument de justice de 80 francs. J. N.

SOS chats abandonnés dans le bas du canton

La Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs (SPAN) est préoccupée actuellement par le nombre relativement important de chats abandonnés. Vingt-cinq de ces pauvres bêtes, perdues ou délaissées, attendent un nouveau maître au refuge officiel de la société, le chenil de Cottendart, à Colombier. Quelques chiens, dont un de chasse, subissent le même sort.

Les chats supportent mal d'être arrachés à un foyer alors que les chiens sont heureux n'importe où à condition de pouvoir suivre leur maître. Certes, au chenil, ils sont bien soignés mais il n'est pas rare de voir un chat dépérir de nostalgie et refuser de se nourrir. Aussi, serait-il souhaitable que ces chats abandonnés retrouvent rapidement un foyer accueillant auquel ils dispenseront une grande joie.

Il est courant de voir des chats errer dans les rues et à travers les champs. Bien sûr, il est difficile de refréner leur humeur vagabonde mais au moment où la rage, qui frappe à nos portes, risque de s'étendre au canton, il est nécessaire d'inviter le public à un peu plus de prudence. En effet, les chats sont particulièrement vulnérables et il conviendrait de les vacciner et de les empêcher (les chiens aussi) d'errer dans la nature où le risque de contamination est grand.

Enfin, et on ne le répétera jamais assez, un animal domestique n'est pas un citron à jeter à la poubelle une fois qu'il a été pressé. Espérons donc que les bêtes abandonnées soient rapidement adoptées et que les maîtres d'animaux, en général, se sentent responsables à l'égard de ceux qui leur vouent une confiance aveugle. J. P.

A l'Université: l'espace géographique par le professeur Jean-Paul Serrier

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, M. Jean-Paul Serrier a donné mardi matin, au séminaire de géographie de l'Université, une conférence sur « L'Espace géographique ». C'est M. Frédéric Chiffelle qui le présenta à l'auditoire.

Que se propose la géographie humaine? De bâtir une science à partir de l'espace banal, concret, insaisissable, qui nous entoure. Pour approcher le problème de l'espace, il faut construire un objet, l'espace géographique, et pour cela utiliser un certain nombre d'opérateurs relevant des méthodes et de l'épistémologie. Ce construit sera acceptable s'il répond à un test social, le contrôle démocratique, par les groupes sociaux les plus nombreux. Une deuxième série de tests sera constituée par les équilibres climatiques, écologiques au sens large, reliant l'homme à la nature.

Ainsi la géographie fournit-elle une occasion privilégiée de comprendre la société actuelle. Le géographe procède comme l'archéologue, ou si l'on veut, c'est comme une presse imprimant au sol des formes que l'on étudie. Cette étude, le conférencier l'a faite dans l'espace rural de la région provençale, dont les habitants possèdent une ethnoculture contenant un certain nombre de codes qui leur permettent d'utiliser l'espace. Ces codes pratiques assurent les équilibres fondamentaux dans l'espace naturel, car il n'existe pas de société humaine sans un système de savoir permettant de gérer ces équilibres fondamentaux.

Quand ces codes sont violés, quand il y a transgression d'un code, les gens se sentent hébétés. C'est le cas, par exemple, quand les propriétés s'entourent de barrières insolites; c'est le cas aussi quand on déplace les travailleurs comme pour les décoder ou leur imposer des codes artificiels. Dans la société actuelle, l'espace est artificiel, touristiqué ou standardisé. On voit surgir des néo-villages, reproduction artificielle d'un espace rural.

L'ethnoculture est un discours pertinent sur l'espace: discours scientifique et en même temps discours d'action. Ce discours scientifique peut-il traduire le discours populaire? Oui, comme si l'on partait d'une danse populaire et qu'on en fasse un opéra. On est par là au cœur de la problèmatique des sociétés humaines: un champ d'observation extraordinaire, menant à la création d'un métalangage universel. Dans leur souci d'éclairer la société pour lui permettre de vivre mieux, ne voit-on pas aujourd'hui les sciences physiques utiliser pour progresser les méthodes des sciences humaines?

Conférence vivante et colorée d'un homme politiquement engagé, mais dont l'idéologie a le souci de revenir, pour améliorer la société, aux réalités concrètes qui commandent toute « révolution culturelle ». P. L. B.

Pour que « L'Helvetia » soit en forme, pas de retraite mais une diane...

De notre correspondant:

La société de musique « L'Helvetia » de Saint-Blaise a tenu récemment son assemblée générale. Le président, M. André Nater, a rappelé que la fanfare avait assuré dix-sept services en 1975 qui lui valurent nombre de marques de gratitude. L'effectif des membres a pu être maintenu. L'acquisition de nouveaux instruments a largement mis à contribution les fonds de la société mais la situation financière demeure saine bien qu'un contrôle des dépenses se révèle désormais nécessaire.

Le comité réélu est formé de MM. André Nater, président, Charles Quélet, vice-président, Heinz Aeschimann, secrétaire, et Daniel Giauque trésorier, qui succède à M. Jean Neuenschwander, démissionnaire. M. Roland Borloz a été confirmé dans sa fonction de directeur. M. Heinz Aeschimann informa les membres que l'Ecole de musique à instruments à vent et à percussion, récemment constituée, commencera son activité très prochainement et chacun se montre satisfait de cette réalisation qui groupe des élèves de Saint-Blaise, Marin-Epagnier et Hauterive.

S'efforçant de maintenir les traditions dans la localité, les participants à l'assemblée ont en outre, décidé de ne pas jouer « La retraite », au soir du 29 février prochain... mais par contre d'être en bonne forme pour jouer la « diane » à l'aube du 1er mars, 128me anniversaire de la République.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Protection civile

(c) En fonction depuis trois ans, M. Willy Baumann, responsable local de la protection civile, a demandé à être libéré de cette charge. C'est avec regret que le Conseil communal a pris acte de cette démission, les qualités de M. Baumann ayant été appréciées de tous ceux qui ont eu à faire de près ou de loin à la protection civile. Pour le remplacer, les autorités ont eu la main heureuse en faisant appel à M. Jean-Claude Sermet, technicien-géomètre et adjudant du corps des sapeurs-pompiers. Il possède des connaissances qui lui seront fort utiles à la tête de l'organisme communal de la protection civile. Ce dernier entrera en fonction à la fin de cette semaine.

La jeunesse neuchâteloise s'intéresse à l'alpinisme

L'Organisation de jeunesse de la section neuchâteloise du Club alpin suisse (CAS), fondée il y a 45 ans et forte de 80 membres, dont 24 jeunes filles âgés de 14 à 22 ans, se distingue par une vie intense. Son directeur, M. Rudi Meier, qui est aidé par une équipe de moniteurs diplômés, relève que l'organisation est la pépinière du CAS et de la section neuchâteloise du Club suisse des femmes alpinistes.

Actuellement, le groupe pratique le ski de fond, sport dans lequel ses membres se distinguent lors de compétitions populaires et s'intéresse aussi au ski alpin. Malheureusement, le dernier cours de ski de descente organisé à Tête-de-Ran a subi les caprices du temps. En mars débutera le cours de varappe dans la région destiné aux débutants et aux plus avancés. Puis ce sera le cours de glace dans le Susten où les participants se familiariseront avec le piolet, les crampons, les vis à glace et l'encordage pour le glacier.

A cela s'ajoutent la cinquantaine de courses figurant au programme 1976 et au cours duquel diverses activités se chevaucheront. En pensant à la quinzaine de départs récents pour raison d'âge, M. Meier souhaite que de nouveaux membres prennent la relève:

— L'alpinisme est un sport passionnant, à la portée de toutes les bourses et nous serons heureux d'accueillir les jeunes au local du Centre des loisirs, à Neuchâtel...

L'alpinisme serait-il un sport dangereux? Certes, comme pour n'importe quelle activité, les risques ne sont pas exclus. Toutefois, en acquérant la technique dispensée par le cours de base, les risques sont éliminés en grande partie:

— Justement, notre but est de former les jeunes pour éviter les accidents...

A ce propos, M. Meier est préoccupé par les jeunes téméraires, qui sans avoir subi la moindre préparation, s'élancent dans l'escalade de rochers. Or, si la formation de base est indispensable, en revanche l'expérience de l'alpinisme exige de longues années d'apprentissage, voire une vie entière.

Les satisfactions apportées par l'alpinisme sont variées: la vie simple en montagne, l'évasion dans la nature, le goût d'un sport complet. Le groupe s'efforce de cultiver l'endurance, le goût de l'effort, l'esprit de solidarité et de camaraderie:

— Chaque jeune normalement constitué peut pratiquer l'alpinisme...

En outre, le groupe rassemble des jeunes provenant de tous les milieux sociaux et qui apprennent ainsi à s'estimer et à avoir un esprit largement ouvert à toutes les questions d'actualité. Certes, les jeunes sont avant tout attirés par l'aspect sportif du sport alpin, mais plus tard, ils seront séduits par l'amour de la nature et le combat pour la protéger. Enfin, le groupe prépare déjà la grande soirée annuelle des parents qui se déroulera en mars. En été, il compte participer (comme il l'a fait pour le centenaire du CAS) à l'inauguration de la cabane Bertol.

Bref, l'alpinisme se porte bien dans le canton et l'organisation de jeunesse du CAS neuchâtelois est décidée à œuvrer inlassablement pour gagner de nouveau amis à la cause de la montagne. J. P.

COLOMBIER

Voiture sur le flanc

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, M. G. G., de Colombier, circulait d'Auvernier à Colombier. A la hauteur du bar des Allées, à Colombier, dans un virage à droite, sa voiture fut déportée sur la gauche où elle vint heurter l'îlot. La voiture se retourna alors sur le flanc. Dégâts. Le permis du conducteur a été saisi.

LA NEUVEVILLE

Soixante ans de mariage

(c) Le conservateur du Musée historique de La Neuveville et Mme Armand Dgeoumois fêteront aujourd'hui, entourés des hôtes du home Montagu, leurs soixante ans de mariage.

Au tribunal de police de Boudry

Drôle de façon de conduire pour un agent de police...

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. Procédant à des lectures de jugement dans le cas d'affaires évoquées lors de la dernière audience, le tribunal a condamné M. G. à 50 fr. d'amende, ce qui lui rappelera qu'il ne faut pas négliger ses affaires en cours avec l'Office des poursuites. P. J. a tente d'obtenir par de fausses déclarations des prestations de la CNA, ce que le tribunal considère comme une tentative d'escroquerie. P. J. s'en tirera avec une peine de 14 jours de prison assortie d'un sursis pendant deux ans et paiera 60 fr. de frais.

La voiture de C. S. a renversé deux personnes âgées sur une route alors en réparations dans des circonstances assez particulières. La chaussée était partiellement barrée à cet encroit, ne permettant la circulation que dans un sens. Les deux piétons — un couple domicilié à Bevaix — voulaient traverser la route. Ils se trouvaient à mi-chemin lorsqu'ils s'arrêtèrent, puis s'élancèrent assez témérairement vers l'autre côté de la route sans apercevoir la voiture de Mme C. S. que suivait un autre véhicule. La conductrice semble bien avoir pris toutes les précautions pour éviter l'accident et le jugement sera rendu à huitaine.

PASSAGE A NIVEAU MAL SIGNALÉ

S. B. circulait sur une route enneigée. Il faisait froid, la bise soufflait et la radio de bord fonctionnait. Il n'en fallut pas plus pour que l'automobiliste n'entende pas le signal acoustique d'une automotrice arrivant à cet instant précis. Non seulement la signalisation du passage à niveau est assez mal indiquée, mais la visibilité est très restreinte, réduite à une vingtaine de mètres. Une attestation des CFF étant de nature à minimiser la responsabilité de l'automobiliste dans cette collision train-auto, le tribunal en décidera dans huit jours.

Désorienté par la conduite bizarre d'un automobiliste, circulant sur la piste de dépassement, F. M. tenta alors de le doubler par la droite. Le premier véhicule se rabattit alors sur la droite et lorsque F. M. voulut effectuer un dépassement normal par... la gauche, le conducteur de cette voiture — un agent de police en civil! — lui coupa la route en appuyant sur la gauche. F. M. put quand même le dépasser et il s'arrêta pour lui dire ce qu'il pensait d'une telle façon de conduire. Encore plus énervé par le ton péremptoire adopté par l'agent, en civil, F. M., refusa de décliner son identité ce en quoi le tribunal lui a donné raison, le libérant de toute peine. Les frais seront mis à la charge de l'Etat.

L. A. a commis quelques petits larcins qui lui vaudront trois jours de prison avec sursis pendant deux ans et 50 fr. de frais. W. W., actuellement détenu comparait pour la nième fois et pour les mêmes motifs. Se trouvant dans une situation financière désastreuse, le prévenu laisse les faits s'aggraver. Dès sa libération, son avocat tentera de le faire sortir de cette terrible passe.

Pour avoir usé de signaux lumineux afin d'avertir les autres usagers de la route d'un contrôle radar, cinq automobilistes, F. C., J.-F. T., B. C., F. F., et S. P. ont écopé chacun de 50 fr. d'amende et de 15 fr. de frais.

R. W., qui se trouve actuellement en France, est prévenu de ne pas s'être acquitté d'une obligation d'entretien. Ancien enseignant, il a quitté son emploi, réglé à l'Office des poursuites un montant de 13.000 fr. de dettes mais il s'obstine à ne pas payer ce qu'il doit à sa femme, soit 8000 francs. R. W. a proposé au tribunal de payer régulièrement le montant mensuel dû soit 500 francs par mois et s'est engagé à verser 200 fr. de plus pour rattraper l'arriéré. Le tribunal l'a condamné à une peine de prison de trois mois moins huit jours de préventive et à payer 230 fr. de frais. Le sursis est accordé à la condition qu'à compter du mois de juillet, le prévenu fasse honneur à cet engagement. Faute de cela, la peine deviendra exécutoire. Wr.

IMMEUBLES

À VENDRE

FERMES

Baulmes: maison mitoyenne sur un côté, deux étages, comprenant 2 cuisines, 8 pièces, caves, galetas, locaux annexes, rural, etc. Surface de la parcelle 617 m².
Prix de vente Fr. 180.000.—

Portalban: maison de campagne, cuisine, 4 chambres, salle de bains, Rural, grange et écurie. Grand terrain de 4715 m², (dont une partie constructible) dans le voisinage du lac.
Prix de vente Fr. 260.000.—

VILLAS

Yverdon: quartier tranquille, près du centre, 5 pièces, bains. Grand garage. Jardin clôturé de 583 m².
Prix de vente: Fr. 215.000.—

Yverdon: villa confortable de 6½ pièces, bains, douche. Terrasse couverte. Grand garage. Jardin d'agrément.
Prix de vente Fr. 345.000.—

Chavornay: situation dominante, vue étendue, villa vaudoise neuve. Cuisine aménagée, salle à manger et salon communicants, cheminée, 5 chambres à coucher. Grand garage, parcelle d'environ 1000 m².
Prix de vente Fr. 350.000.—

Yvonand: au village, dans lotissement de villa. Maison plaisante de 5 pièces, dont grand living avec cheminée. Terrasse couverte. Garage. Terrain de 830 m² environ.
Prix de vente Fr. 310.000.—

MAISONS LOCATIVES

Yverdon: quartier tranquille, proximité du centre, maison locative de 3 appartements. Chauffage central. Jardin.
Prix de vente Fr. 275.000.—

Yverdon: jolie situation, maison de 2 appartements dont 1 de 7 pièces et 1 de 2½ pièces avec bains. Grand jardin arborisé de 1793 m². Chauffage central.
Prix de vente Fr. 330.000.—

IMMEUBLES COMMERCIAUX

Café-restaurant avec immeuble, près d'Yverdon, en bordure de route cantonale (Yverdon-Neuchâtel). Place de parc et grand jardin.
Prix de vente Fr. 310.000.— + matériel.

Boulangerie avec petit immeuble, dans village à 3 km d'Yverdon. Magasin, appartement de 4 pièces, dépendances, garage.
Prix de vente Fr. 130.000.—

IMMEUBLES LOCATIFS

Yverdon: dans quartier tranquille, près du centre, bâtiment de 26 appartements et 7 garages. Confort. Revenu 7,75%.
Prix de vente Fr. 1.500.000.—

Yverdon: petit immeuble à rénover, 4 appartements de 1, 2 et 3 pièces. Revenu locatif Fr. 5976.— annuellement.
Prix de vente Fr. 85.000.—

Banque Piguet & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61 - interne 48.

Disposant d'un capital, je m'intéresse à acheter

COMMERCE

ou

INDUSTRIE

Faire offres sous chiffres OI 0307 au bureau du journal.

Bullet - Les Rasses

À VENDRE

CHALET

A l'étage: grand séjour avec balcon, cheminée, coin à manger et cuisine, 2 chambres, bains-W.-C.
Au rez-de-chaussée: séjour avec coin cuisine, 1 chambre, douche-W.-C. et local commun.
Terrain 1200 m².

Tél. (038) 42 14 77.

Construire avec nous votre **villa** sur mesure, votre **chalet:**

a) traditionnel
b) industrialisé
c) madrier carré — Délai? — COURT
d) madrier rond
e) madrier rond extérieur et plat intérieur — Système? — TRADITIONNEL ou INDUSTRIALISÉ
f) habillage rondin — Prix? — COMPÉTITIFS

Centre d'information Mézières (VD)

BON POUR DOCUMENTATION villa ☐ chalet ☐

Nom: _____

Adresse: _____

Terrains:
Estavayer 1220 m² Fr. 55.—
Marin 5 x 900 m² Fr. 80.—
Fenin - Auvernier - Chambrelien - Cormondrèche - Chaumont.

EGCO, rue du plan 7, Neuchâtel tél. (038) 25 35 75
av. de Beaulieu 1, Lausanne tél. (021) 24 26 07-08 - (037) 64 15 35
Fribourg tél. (037(64 15 35
SION - GENÈVE

Michel Turin SA

Gestion commerciale et immobilière

Tél. 038 33 20 65
2074 Marin
Rue Charles-Perrier 3

A vendre à Chézard (Val-de-Ruz)

VILLA DE 6 PIÈCES

de construction récente, avec 2 salles d'eau, dépendances, grande terrasse, garage.

Terrain arborisé de 1000 m².
Situation tranquille.
Prix à discuter.
Hypothèques à disposition.

Nous cherchons à acheter

IMMEUBLE LOCATIF

dans le district de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres PJ 0308 au bureau du journal.

A vendre immeuble avec

boulangerie-pâtisserie

situé au centre d'une grande localité du canton de Neuchâtel.
Rendement annuel: Fr. 34.300.—.

Adresser offres écrites à GA 0299 au bureau du journal.

A vendre ou à remettre, pour raison d'âge, dans important village du Vallon de Saint-Imier, immeuble locatif avec

boucherie-charcuterie

Prix Fr. 300.000.— (à débattre).

Les intéressés sont priés de s'adresser à Fiduciaire Henri Gauchat, rte Principale 38, 2533 Evilard, tél. (032) 23 10 54.

ACHAT

Nous cherchons à acheter à Neuchâtel,

bâtiment ancien

à transformer pour locaux d'exposition.

Faire offres sous chiffres EW 0281 au bureau du journal.

A vendre beau

domaine de montagne

Jura neuchâtelois, alt. 1000 m, 52 ha, très bon accès.

Ecrire à case postale 526, 2001 Neuchâtel.

Particulier cherche à acheter, si possible en rente viagère,

MAISON

avec jardin.

Adresser offres détaillées sous chiffres EY 297 au bureau du journal.

A LOUER

ÉTUDE WAVRE, notaires
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

À LOUER

RUE DES TERREAUX

3 chambres, cuisine, bains et chauffage général. Loyer mensuel 425 fr. charges comprises.
LE LOCATAIRE DEVRA ASSUMER LE SERVICE DE CONCIERGERIE (salaire à déduire du loyer ci-dessus).

A louer à Fontainemelon

magnifiques appartements de 3½ et 4½ pièces

libres tout de suite.
Loyer mensuel:
Fr. 405.— + charges.

Tél. 53 16 00.

A louer pour date à convenir, à la rue des Parcs, dans immeuble avec ascenseur,

bel appartement de 2 pièces

avec tout confort.
Loyer 330 fr.
+ charges.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour date à convenir, à la rue des Fahys, dans immeuble neuf avec ascenseur, près de l'arrêt du trolleybus;

grand studio non meublé

avec tout confort, vue et laboratoire agencé.
Loyer 310 fr.
+ charges.

Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Bevaix, dans villa locative avec jardin potager,

appartement de 4½ pièces

tout confort.
Magnifique situation près de la gare.

Tél. 46 21 85.

AREUSE

A louer pour date à convenir

studio non meublé

avec tout confort.
Laboratoire agencé.
Loyer 225 fr.
+ charges.

S'adresser à M. Nicolet, Pré-Gaillard 6, Cortaillod. Tél. (038) 42 33 69.

---

meublorama Bôle

C'est moins cher!

Chez Meublorama: le cuir véritable pour tout le monde!

Luxueux salon grand confort, coussins mobiles, fauteuils sur roulettes, hauts dossiers

Prix super-discount Meublorama

2790.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, facilités de paiement

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires...

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».
P Grande place de parc

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE

Situation tranquille
(Charmettes 31-33-35)

TROIS PIÈCES 1er étage, très belle vue sur le lac, pour date à convenir, Fr. 466.— + charges Fr. 50.—
TROIS PIÈCES 1er étage, très belle vue sur le lac, pour date à convenir, Fr. 461.— + charges Fr. 50.—
DEUX PIÈCES 2me étage, très belle vue, pour le 1er avril 1976 ou à convenir, Fr. 411.— + charges Fr. 30.—
STUDIO, cuisine, salle de bains, balcon, tout de suite ou à convenir.
GARAGES et PLACES DE PARC DISPONIBLES.

S'adresser à Mme SCHWAAR, Charmettes 33.
Tél. (038) 31 39 92.

A louer à Neuchâtel, quartier de l'Evole, pour **fin mars,**

bel appartement de 136 m²

salle de séjour de 40 m², grand confort, belle situation.
Loyer mensuel 620 fr. plus charges

Ecrire sous chiffres JD 302 au bureau du journal.

A louer tout de suite ou pour date à convenir au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel,

appartement de 1½ pièce
Prix de location mensuelle:
Fr. 340.— charges comprises;

appartement de 2½ pièces
Prix de location mensuelle:
Fr. 434.— charges comprises.

Pour visiter: G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.

Transplan AG

Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9.
Téléphone (031) 23 57 65.

Nous avons un large , car nos clients sont nombreux.

Ils ont loué un appartement bien situé et équipé, - un logement extra -, à la

RUE DES TRONCS 12 et 14, SERRIERES.

Les prix sont plus qu'intéressants, jugez-en:

2 pièces dès Fr. 370.- + charges Fr. 55.-
2½ pièces dès Fr. 515.- + charges Fr. 60.-
3½ pièces dès Fr. 535.- + charges Fr. 80.-
4 pièces dès Fr. 565.- + charges Fr. 90.-

En attique, un appartement de 6 pièces, avec terrasse et jardin, est à disposition.

Notre reste ments aussi plus louent est grand, et il encore des appartelibres. Venez vous vous renseigner, les beaux logements se vite!

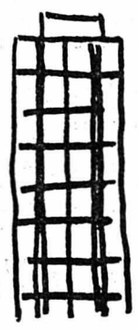

Afin que soit à posons tions votre l'abri, nous vous propropos des boxes à des condiavantageuses.

FIDIMMOBIL S.A.
St-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, 038/24.03.63

A louer tout de suite ou pour date à convenir au Landeron, **avec magnifique vue sur le lac**

studios dès 216 fr.

appartements de 2½ chambres dès 392 fr.

appartements de 3½ chambres dès 456 fr.

plus frais accessoires minimes.

Loyer fixe jusqu'au 31 décembre 1977.

- Situation tranquille et très ensoleillée.
- Compartiment de surgélation pour chaque appartement.
- Bus scolaire pour les enfants.

Places de parcage pour voitures. Location 53 fr.

Pour visiter, adressez-vous par téléphone sans engagement de votre part au concierge, **tél. (038) 51 38 54** ou à

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

Cortaillod,
à louer pour le 24 mars 1976,

joli et confortable studio

avec cuisinette, douche, cave, ascenseur, etc.

Loyer mensuel 226 fr., plus acompte sur charges.
Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15) - Tél. (031) 42 42 26.

A louer à MARIN
près de la Gare
bel

appartement

de 4½ pièces
107 m², hall, grande loggia-balcon, cuisine agencée, cave et ascenseur.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Box disponible dans garage souterrain.

Tél. 33 17 15.

À LOUER

DEUX STUDIOS MEUBLÉS

quartier de Bellevaux (Neuchâtel), immeuble tranquille et soigné.
Loyer 360 fr. avec charges.

Etude Cl.-E. Bétrix, notaire, 2017 Boudry.
Tél. 42 22 52.

A louer à Cortaillod-village:

appartement
4 pièces, dès 570 fr.

appartement
3½ pièces dès 505 fr.

appartement
3 pièces dès 460 fr.

appartement
2 pièces dès 365 fr.

tout confort, cuisine équipée, charges comprises.
Date à convenir. Eventuellement avec service de conciergerie.

S'adresser à Cretegny & Cie fbg du Lac 43, Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

À LOUER À BÔLE
dans quartier tranquille

1 APPARTEMENT

avec vue sur le lac.
Grand living, 3 chambres à coucher. Tout confort, cuisine agencée, bains, W.-C séparés, chambre haute et cave. Loyer mensuel: 710 fr., charges comprises.
Libre dès le 24 mars ou avant.
Fondation Maret,
tél. (038) 41 28 62 ou 41 10 21.

LE LANDERON

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue du Jura, un

appartement de 2½ pièces

avec confort. Tapis tendus.
Loyer mensuel Fr. 350.—, tout compris.

Renseignements par le concierge, tél. (038) 51 15 91 ou la gérance

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

Côte 45, libre dès le 1er avril 1976 ou date à convenir,

trois pièces

cuisine, salle de bains, W.-C. Loyer mensuel 350 fr.
Rez-de-chaussée supérieur dans immeuble rénové. Vue, balcon, tranquillité. Chauffage central et eau chaude individuels par générateur à gaz naturel.

Téléphoner dès 19 heures au 24 25 58.

A louer pour fin mars, à la rue Emer-de-Vattel,

BEL APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

avec tout confort et vue. **Préférence sera donnée à personnes disposées à assumer le service de conciergerie.**
Loyer, après déduction de salaire, 400 fr., charges comprises.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

CORTAILLOD. A louer tout de suite ou pour date à convenir

joli et confortable appartement de 3½ pièces

cuisine, salle de bains, cave, ascenseur.
Loyer mensuel 428 fr. plus acompte sur charges.
Se renseigner pendant les heures de bureau (du lundi au vendredi: de 7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15). Tél. (031) 42 42 26.

armourins

SUPER PRIX-CHOC dès aujourd'hui !

BLOUSE FILLETTE EN COTON MADRAS RAYÉ BLEU/BLANC OU ROUGE/BLANC.
TAILLES 104-116: 14.-
128-140: 16.-, 152-170: 18.-

14.-

TRÈS EN VOGUE, LA JUPE JEANS BLEUE, EN COTON DÉJÀ LAVÉ.
TAILLES 104-116: 16.-
128-140: 18.-, 152-170: 20.-

16.-

LA DERNIÈRE MODE POUR VOS FILLES... LE PULL À GROSSES MAILLES, EN ACRYL NATUREL, NAVY OU ROUGE. TRÈS AVANTAGEUX TAILLES
116-128: 16.-
140-152: 18.-,
164-170: 20.-

16.-

1.5 AB

Le grand magasin qui fait plus pour ses clients. Tél. 25 64 64

NEUCHÂTEL, ch. de Belleroche, à louer tout de suite ou pour le 1er avril 1976,

appartement de 2 pièces

au 5me étage.
Confortable. Cuisine agencée, bain/W.-C., cave et galetas.
Fr. 376.— plus chauffage; garage à disposition.

Pour visiter: tél. 24 46 23.
IMMOTEST S.A., Bienne, tél. (032) 22 50 24.

LA NEUVEVILLE
A louer pour le 1er mai 1976,

appartement de 2½ pièces
Fr. 333.—, tout compris;

appartement de 3 pièces
Fr. 441.50, tout compris;

appartement de 4½ pièces
Fr. 550.—, tout compris.

Les appartements sont confortables, avec cuisine, bains-W.-C. et cave.

Tél. concierge (038) 51 35 24 ou

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer à Chézard (Val-de-Ruz):

un appartement de 4 pièces
pour le 1er mai 1976 rez ouest, Fr. 430.— + charges, avec cuisine agencée, eau chaude générale, tout confort;

un appartement de 3 pièces
confort, 1er étage est, Fr. 314.— + charges. Pour le 24 septembre 1976 ou éventuellement plus tôt.

Téléphoner à: Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. (038) 24 37 91.

TELECOLOR BRIDY S.A. RUE HAUTE 6 COLOMBIER 41 11 21

LOCATION

TV couleur 56 cm
Programmes suisses
+ A2 + FR3
Par mois:
85.—

Portable couleur 42 cm
Programmes suisses
+ A2 + FR3
Par mois:
70.—

VENTE

Siemens CHASSERAL
Couleur tous programmes
Reprise de votre noir-blanc:
700.—

Portable Médiator
44 cm
Multinormes
Rabais:
310.—

CREDIT
1 an gratuit

Tous modèles (Philips, Médiator Gründig, Siemens, etc.)
30% comptant
Solde 24 mois

Je m'intéresse à un essai couleur gratuit et sans engagement:

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____
Tél. _____ Heure préférée _____

TELECOLOR BRIDY S.A. RUE HAUTE 6 COLOMBIER 41 11 21

ÉTUDE WAVRE
SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

À LOUER

Pierre-qui-Roule: 4 chambres, bains et central général. Libre 1er mars.

Av. 1er-Mars: 3 chambres, cuisine, W.-C. et dépendances. Loyer mensuel 240 fr. Libre 24 juin 1976.

Rue du Seyon: 2 chambres, cuisine, W.-C. Partiellement meublé. Chauffage général. Loyer mensuel 180 fr. Libre.

Chavannes: 2 chambres, cuisine, W.-C. Loyer mensuel 180 fr. Libre.

Ecluse: 3½ chambres, bains, chauffage central. Loyer mensuel 350 fr. Libre 24 mars 1976.

Liserons: 3 chambres, bains, central général. Balcon. Belle vue. Loyer mensuel 450 fr., charges comprises. Libre 1er avril 1976.

Rue des Parcs: 3 chambres, cuisine, W.-C. Loyer mensuel 150 fr. Libre.

Ch. de l'Orée: 3 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer mensuel 560 fr., charges comprises. Libre.

Poudrières: beau studio tout confort. Cuisine agencée. Loyer mensuel 330 fr., charges comprises. Libre.

Rue des Parcs, studio tout confort. Loyer mensuel 245 fr., charges comprises. Libre 1er avril 1976.

Garage à l'Evole - Port-Roulant

Places de parc à la Cassarde et avenue des Alpes.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

ÉTUDE WAVRE, notaires
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

À LOUER AV. DES ALPES 5 chambres

tout confort. Balcon, vue. Libre à partir du 31 mars 1976.

A louer à Colombier, Saules 7, pour le 1er avril,

GRAND APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

Confort, balcon, 3me étage, 584 fr., charges comprises.

S'adresser à: Etude François Cartier rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A Monruz, dès le 1er avril, appartement

deux pièces

cuisine, salle de bains, cave, galetas; chauffage général. Loyer 320 fr. + charges.

Adresser offres écrites à MG 0305 au bureau du journal.

Dès le 1er avril ou pour date à convenir, à Corcelles, à proximité immédiate du terminus du tram, place de parc disponible,

3½ pièces

tout confort. 2me étage. Loyer mensuel 390 fr. + charges.

Faire offres sous chiffres NH 0306 au bureau du journal.

A louer à Serrières, Pierre-de-Vingle 18, pour le 1er mars,

GRAND STUDIO

Cuisine agencée, confort, 4me étage, 227 fr. plus charges 53 fr.

S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A louer pour le 24 mars 1976 à Neuchâtel,

appartements de 2 pièces

loyer dès Fr. 324.—, plus les charges;

appartement de 4 pièces

loyer Fr. 486.—, plus les charges.

Renseignements par le concierge, tél. (038) 33 38 15 ou

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer à Boudry, libre immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 2½ pièces

de 75 m², **440 fr.**, plus charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A., Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à MARIN

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

cuisine, bains-toilettes. Cave. Dès le 24 mars, 360 fr. + charges.

S'adresser à Agence 13 * 13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

Marin, 1er mars, appartement

deux pièces

neuf, tapis, cuisine agencée, bains, 2 min. bus. Situation tranquille, 330 fr. + 30.— charges.

Tél. 33 53 83.

APPARTEMENTS DE VACANCES

CERVIA
CÔTE ADRIATIQUE
à louer maisons et appartements de vacances
Renseignements:
J.P.Trümpler, 6300 Zoug 3
042/365077

VILLARS sur OLLON

A louer appartement de vacances tout confort pour 2 ou 4 personnes, Pâques et été.

Tél. (038) 25 41 84 ou (025) 2 19 09.

Toutes les joies du ski

ensuite une détente parfaite?
Seul un chalet intime vous l'apportera.
Louez-le par l'organisation spécialisée.
Offres immédiates.

Institut suisse de location RENT-AGENCE Grand-Saint-Jean 4, 1002 Lausanne. Tél. (021) 22 46 31-32.

VERBIER
Agréables appartements 2 pièces pour 4 personnes, et 4 pièces pour 6-8 personnes. Belle situation.

Tél. (021) 22 23 43, heures de bureau.

Skieurs, appartement 2 pièces, confort, aux

Menuires
1850-3400 m, Savoie (France). Semaine février-mars, vacances Pâques, juillet-août.

Tél. 46 21 67.

A LOUER

N'hésitez pas!

PLUS QUE DEUX VILLAS

mitoyennes à louer **au Landeron,** comprenant 5 pièces avec confort, 2 places de parc et petit jardin, au prix exceptionnel de
Fr. 750.— + charges
Si désiré, possibilité d'achat.
Pour visiter:
Atelier d'architecture PERRENOUD & MAIRE
Le Landeron, tél. (038) 51 30 30.
Renseignements:

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

ÉTUDE WAVRE, notaires
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63

BUREAUX RUE DES TERREAUX

à louer immédiatement ou date à convenir,

1 et 3 PIÈCES

chauffage central général.

A louer à Cressier

maison familiale

5½ pièces, garage, dépendances, tout confort dans zone de verdure. Construction 1974.

Tél. (038) 47 10 04.

Situation tranquille, très belle vue sur le lac,

1 PIÈCE

tout confort, cuisine installée, salle de bains, cave, balcon. Tout de suite ou date à convenir.

Tél. (038) 31 39 92.

A louer à Marin, pour le 1er avril,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort, cuisine agencée, bains-W.-C., transports publics à proximité.

Tél. (038) 25 76 51, dès 17 heures.

CENTRE VILLE
splendide studio, non meublé, avec cuisine, W.-C. et douche.
Tél. 25 63 41.

CENTRE VILLE
pour bureau, 1er étage, grande salle de 50 m² + W.-C. et lavabo.
Tél. 25 63 41.

A louer, à l'ouest de la ville (Charmettes),

immédiatement appartement 1 pièce
loyer Fr. 230.—
charges Fr. 35.—

garages
loyer Fr. 60.—

pour le 24 mars 1976

appartement 1 pièce
loyer Fr. 210.—
charges Fr. 35.—

appartement 3 pièces
loyer Fr. 330.—
charges Fr. 70.—

S'adresser à: ASCO - John Matthys Trésor 1a, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 33 03.

Rue des Saars, à Neuchâtel, appartement rénové, libre tout de suite ou pour date à convenir,

4½ PIÈCES
tout confort, hall meublable, très belle vue; W.-C. et salle de bains séparés; arrêt de bus à proximité.

SALON-LIVING avec CHEMINÉE
Loyer mensuel:
Fr. 630.— + garage et charges.

Adresser offres écrites à LF 0304 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

Je cherche à Neuchâtel

MAGASIN AVEC VITRINE

bien situé.

Adresser offres écrites à GM 0190 au bureau du journal.

Nous cherchons à louer

hangar
environ 1000 m², avec grande facilité d'accès.
Région Neuchâtel ou environs.

Adresser offres écrites à RK 309 au bureau du journal.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm ⁄ 30 cm, propres, blancs et couleurs.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence de M. Pierre Bellmann au MIH

La montre suisse doit « se remettre à l'heure »

Dans le cadre de son programme d'activité de 1976, le Musée international d'horlogerie a inscrit une conférence de M. Pierre Bellmann, directeur du CFH à Lausanne (Centre international de formation continue commerciale pour l'horlogerie et la bijouterie). Quelque 200 personnes se sont pressées dans la grande salle du musée, montrant par là l'intérêt que suscitait un tel thème. Les auditeurs ne furent d'ailleurs pas déçus, même si plusieurs critiques directes sur la qualité actuelle du produit horloger helvétique débouchèrent sur maintes réflexions.

M. Bellmann, en tant que responsable de formation continue, se trouve être en effet en contact quasi permanent avec les distributeurs, les acheteurs et les magasins du monde entier. Par là même, il connaît mieux le goût du consommateur.

Le conférencier, présenté par M. Samuel Guye, situa d'emblée le problème à un niveau accessible, mais néanmoins d'une rare complexité. La « quantité de perception » selon des statistiques établies sur le plan mondial, est fixée à trois marques pour chaque consommateur. Trois marques de lessive, d'appareils ménagers, etc., trois références en quelque sorte qui permettent à chaque individu de réaliser un achat selon la notion prix-qualité.

On peut ainsi admettre en pays horloger, que le Jurassien, voire le Suisse, puissent citer les noms de quatre ou cinq maisons, guère plus, en moyenne. Or, sur le marché mondial, plus de 3000 marques se sont imposées. Est-ce trop ou trop peu ? La réponse, à l'évidence, n'est pas aussi simple. Mais les réponses de M. Bellmann, elles, le sont.

LE PRODUIT

Dans son exposé, le conférencier rappela d'abord que l'horlogerie étant une industrie d'exportation, le producteur est éloigné du lieu de consommation et a tendance à se fier, parfois un peu trop, à ses propres idées et à ses propres goûts. Il ne faut pas oublier non plus que par définition, le sort du produit horloger est affecté nécessairement d'un haut degré d'incertitude (critères techniques et esthétiques liés au goût et au point de vue du consommateur).

« Dans la montre courante, les créateurs recherchent un « styling » capable de soutenir ou de raviver l'intérêt pour la montre, de la rendre plus présente à l'œil et à l'esprit des gens, d'une présence plus agréable, intéressante ou personnelle. Sur le plan général, on sait que l'image d'un produit ou d'une marque est toujours liée aux articles les plus frappants, donc les mieux perçus par le public. Donc la recherche esthétique dans la montre courante comme dans la montre bijou a pour notre industrie beaucoup plus d'importance que ne l'indique la statistique des ventes. »

« C'est donc l'initiative et la détermination de l'entreprise qui peuvent influencer le marché des affaires, à condition de connaître le marché, poursuivit M. Bellmann. Or le marché n'est pas un concept abstrait : c'est l'ensemble des consommateurs actuels et potentiels. »

DU COTÉ DU CONSOMMATEUR

« Pour le consommateur, un produit est un ensemble d'avantages qu'on peut acheter. En gros, avantages signifient caractéristiques du produit perçus favorablement par le consommateur. La technologie n'influence donc le consommateur que dans la mesure où elle se traduit par des caractéristiques perçues comme avantages. »

Le conférencier parla ensuite des montres électroniques. Certaines de ses conclusions méritent qu'on les relève. « Les prévisions dans ce domaine pour 1980 ? Selon les électroniciens les plus optimistes, 85 millions de montres électroniques, ce qui ferait un peu moins de 30 % de la production totale escomptée pour 1980. Il resterait donc 70 % de montres mécaniques. Ce 70 % soit 210 millions de montres, est justement en chiffre rond à peu près la production mondiale d'aujourd'hui. Il ne devrait donc pas y avoir de recul dans le secteur des montres mécaniques. »

A cette constatation s'ajoute une seconde : « Actuellement, en raison de l'usure des piles ou de la méfiance des consommateurs à l'égard des piles, en raison de certaines difficultés de lecture, à cause de l'inconvénient d'un affichage qui apparaît seulement sur commande quand on appuie sur un poussoir, les montres à affichage numéral ne semblent pas promises à un succès durable généralisé. »

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Quelques remarques d'ordre général, certes, mais qui ont débouché sur une série de conclusions dont voici les principales en ce qui concerne notre industrie suisse :

— arriver à limiter le nombre de modèles et de marques afin de réduire la perplexité du consommateur et de le « sécuriser » ;

— savoir se montrer « adaptable » à toute situation changeante ;

— consulter les canaux de distribution avant plutôt qu'après le lancement d'un nouveau produit ;

— savoir être original, mais persévérer jusqu'au bout dans l'exploitation d'une idée. Autrement dit, lorsque nous avons un produit solide, s'y tenir afin que le consommateur ne soit pas continuellement désorienté ;

— livrer des montres « sans problème » et qui marchent bien... Fiabilité doit aussi signifier commodité ;

— se distinguer par une distribution efficace, par un service après-vente de qualité ;

— produire aussi des montres à des prix économiques ;

— et surtout produire... de la qualité !

Ce qui ne semble pas aussi évident que l'on voudrait bien le dire. Et pour parvenir à ce niveau de prix compétitifs ? Rationaliser la production, améliorer la gestion.

« Chacun, à tous les niveaux, doit se préparer au changement. Nous distribuerons alors ce qu'il faut en fonction de la demande. »

Car, devait conclure M. Bellmann, le vrai problème n'est pas d'ordre technique.

Ph. N.

Au Théâtre

Spectacle des « préprofessionnels » : un voyage dans l'espace et le temps

Quatre soirs durant, le Théâtre de La Chaux-de-Fonds a vécu à l'heure de la section préprofessionnelle de l'école secondaire. Des milliers de spectateurs ont ainsi pu applaudir le 10me spectacle des « préprof » qui, comme les précédents, se révéla être de la meilleure cuvée. Nous avons déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de présenter ce programme qui comportait deux parties « Mississippi Blues » et « Galaxie 76 ». Une centaine d'acteurs ont animé ce ballet de la jeunesse avec autant de bonheur que de talent.

« Mississippi Blues », c'était avant tout la possibilité pour une cinquantaine d'adolescents de s'exprimer aussi librement que possible sur une scène, de se produire devant des adultes. Sous la forme d'une suite de tableaux, nous avons ainsi découvert l'enthousiasme, l'esprit frondeur, l'aventure et aussi une certaine sentimentalité.

Quant à « Galaxie 76 », elle offrait cette rare originalité de voyager dans l'espace, de visiter des planètes, de remonter le temps et de répondre par la même occasion à une multitude de questions : quelle industrie remplacera l'horlogerie dans le siècle à venir, faut-il ajouter foi à la légende historique de Guillaume-Tell (l'un des meilleurs tableaux) ; Saint-Ex rencontra-t-il vraiment le Petit prince ; qu'adviendra-t-il de la Fédération horlogère et de Cridor ?, etc. Autant de points d'interrogation que bien des adultes aimeraient pouvoir résoudre. Ou que l'adolescent d'hier avait lui aussi examinés. Au travers de ces spectacles, se rejoignent ainsi les générations. Et c'est bien.

Investissements : une aide à l'étude pour les régions touchées par la récession

Présidée par le directeur de l'OFIAMT la commission pour l'étude des problèmes des régions horlogères, commission instituée par le département fédéral de l'économie publique, a examiné un catalogue de mesures susceptibles d'améliorer la situation des régions spécialement touchées par la récession. Lors de la dernière séance de la commission, on s'est penché sur les moyens d'améliorer l'infrastructure régionale. A l'unanimité, la commission a estimé que l'arrêté fédéral sur l'aide en matière d'investissements (aide à l'investissement) devait être élargi. Il s'agit avant tout de renforcer et de concrétiser le principe contenu dans l'article 1er de l'arrêté, qui doit permettre de tenir compte, d'une manière appropriée, des conditions régionales.

Pour les régions qui sont spécialement touchées par la récession, les aides à l'investissement devraient pouvoir atteindre 20 % des coûts. De plus, il conviendrait d'augmenter considérablement le montant maximum prévu pour chacun des projets, dans ces régions, c'est-à-dire dépasser les 500.000 fr. préconisés. On devrait en outre se poser la question de savoir si, en la matière, il ne serait pas possible de prévoir une aide cumulative, sous la forme d'une aide à l'investissement et d'une subvention fédérale ordinaire. Il faut enfin que le département fédéral de l'économie publique ait la compétence de désigner, sur la base de critères relatifs au marché du travail, les régions qui sont particulièrement touchées par la récession.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « Les dents de la mer » (16 ans), prolongations).

Eden : 18 h 40 et 20 h 30, « Emmanuelle » (18 ans).

Plaza : 20 h 30, « Histoire d'O » (18 ans, prolongations).

Scala : 20 h 45, « Soldat Duroc, ça va être ta fête » (16 ans).

ABC : 20 h 30, « Une journée au cirque » avec les Marx Brothers (12 ans).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo : 21 h 30 à 4 h.

Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or : 21 h 30 à 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections, (ouvert le week-end ou sur demande).

Musée des beaux-arts : les collections.

Vivarium (61, rue de la Jardinière) : de 14 h à 17 h.

Galerie du Club 44 : François Morellet.

Galerie du Manoir : Cléa et Onelio Vignando, dessins et sculptures.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop, 108, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite, tél. 111.

DIVERS

Club 44 : 20 h 30, L'énergie solaire, solution d'avenir ? Par M. Pierre Fornallaz, professeur à l'EPFZ, président de la Société suisse pour l'énergie solaire.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITION

Musée des beaux-arts : Youri Messen - Jaschin, graveur sur bois.

Pharmacie de service : Philippin, Daniel JeanRichard 27 ; dès 21 h, téléphone 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Modification d'horaire au collège du Cernil-Antoine pour raisons de sécurité

(c) Dans un communiqué, la commission scolaire de La Chaux-de-Fonds, signale que « le collège du Cernil-Antoine, situé près de l'usine électrique, accueille de petits élèves dont certains doivent traverser la rue Numa-Droz pour se rendre à l'école et pour rentrer chez eux. Aux heures de pointe surtout, cette traversée constitue un réel danger. Aussi un grand nombre de parents se sont inquiétés et ont fait parvenir à la commission scolaire une pétition demandant de retarder l'heure d'entrée de l'après-midi. L'autorité scolaire, soucieuse de la sécurité des élèves, a décidé d'accéder au vœu des parents. C'est ainsi que dès le 16 février, les enfants commenceront l'école à 14 h au lieu de 13 h 45.

Cette modification d'horaire a été facilitée par le fait qu'aucun élève du Cernil-Antoine ne vient à l'école en mini-bus. Ces véhicules sont en effet soumis à un horaire strict qui aurait été incompatible avec le nouvel horaire de ce collège ».

A la Salle de musique

Concert des gymnasiens

(c) En la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds fut donné mardi soir, le grand concert des gymnasiens qui était aussi inscrit au programme de la saison musicale de Neuchâtel. Les chœurs des gymnases du chef-lieu et de la Métropole horlogère étaient placés sous la direction de Georges-Henri Pantillon, tandis que Théo Loosli dirigeait l'orchestre gymnase-université. Un très nombreux public a pu ainsi apprécier la « Feldpartie » de Haydn, une ouverture de Telemann, le concerto pour violon et hautbois de Bach, avec comme solistes Catherine Guye et Claude Favez, et « Trois images » de Bartok.

En seconde partie, l'œuvre de Purcell « Chœurs du roi Arthur », avec à l'orgue François Altermath, a permis de découvrir ou de redécouvrir une page magistrale de ce grand compositeur. Un concert d'une très haute tenue et d'une rare qualité.

Conductrice blessée

Hier, vers 14 h, M. J.-D. de La Chaux-de-Fonds, roulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction Est. A l'intersection avec la rue du Casino, il ne respecta pas la signalisation lumineuse, à la phase rouge, et sa voiture entra en collision avec celle de Mme Marie-Claire Gogniat, âgée de 29 ans, de La Chaux-de-Fonds qui venait de quitter la rue du Casino alors que la phase lumineuse était au vert. Légèrement blessée, cette conductrice a été transportée à l'hôpital de la ville.

LES PLANCHETTES

Journée blanche

(c) Ce dimanche a été consacré à une journée de sport d'hiver organisée par les Unions cadettes des Planchettes. Plus de 60 participants partagés en plusieurs catégories, de 4 à 99 ans et plus pouvaient concourir dans toutes les discipline allant du bob, en passant par le ski et bien entendu le skibob fabriqué par les enfants.

Cette journée a été ouverte par un culte en plein air par le pasteur du village, M. Lienhard. La compétition pouvait alors commencer et la descente à ski attira un public nombreux. Vers midi, chacun se retira afin d'aller se ravitailler et surtout se mettre devant l'écran de télévision pour encourager nos Suissesses à Innsbruck lors de leur descente. En début d'après-midi, la compétition reprit, toujours sous le soleil radieux, pour le slalom et, le bob. Puis, moment tant attendu de tous, eut lieu la proclamation des résultats avec distribution de magnifiques prix.

DO-IN

(Auto-massages - acupuncture rudimentaire)

Tous les samedis, 9 heures

à la rue de l'Evole 31, Neuchâtel.

Fr. 10.— la leçon.

Renseignements :

Maguy Trosset, Yverdon, tél. (024) 21 30 48.

Notre grand succès :

ACTION

FÉVRIER

De notre abattage de Marin

FRAIS DU PAYS

DINDONNEAU ENTIER

le kilo : **Fr. 10.—**

RÔTI DE DINDONNEAU

roulé, sans os, le kilo : **Fr. 14.—**

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL

NEUCHATEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

Fermeture hebdomadaire : le lundi

PRIX SENSATIONNELS

GABARDINE

trévira/viscose, entretien facile, 140 cm, plusieurs teintes **14.—**

CRETONNE IMPRIMÉE

100 % coton, 90 cm, pour robes, tabliers, casaques **5.50**

Economisez de l'argent et cousez vous-même vos robes, pantalons et blouses. Etonnez vos amis en portant de temps à autre une création personnelle.

Enorme choix de tissus pour rideaux.

modesa

tissus et rideaux SA, Bienne

3, rue du Canal

d'autres magasins à Berne Bâle, Lausanne, Thoune et La Chaux-de-Fonds

A vendre

jolis pékinois

couleur abricot foncé et caniches nains blancs, ainsi qu'épagneuls cockers.

Tél. (033) 23 44 10 ou (033) 36 51 18.

TIMIDES ! NERVEUX ! ISOLÉS ! INDÉCIS !

Pour guérir votre timidité, combattre votre nervosité, apprendre à mieux vous affirmer et réussir ainsi dans tous les domaines, suivez notre cours de psychologie pratique par correspondance. Gratuitement, je désire être renseigné sur votre cours.

Nom, prénom :
Adresse :

Notre adresse :

Institut de Psychologie Pratique
15, route du Simplon
1094 Paudex

NE FA 20

prêt comptant

le crédit personnel qui supporte la comparaison

discret ● rapide ● commode ● avantageux ● c'est le prêt comptant de la

Banque Populaire Suisse

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom

Rue

NAP et localité

Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16 42

Ravissante robe début de saison dans tous les coloris du printemps

159.—

la maison du tricot

Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital

magasins à Lausanne - Genève - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Fribourg

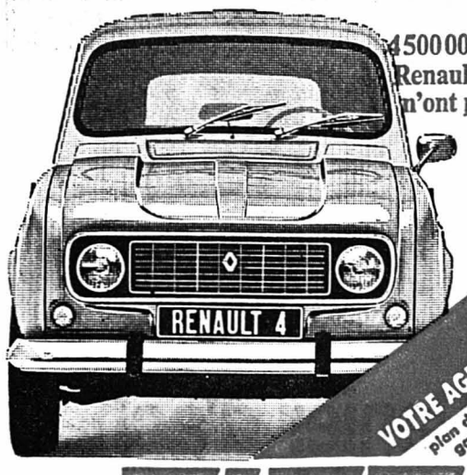

4500000 possesseurs de Renault 4 dans le monde n'ont pu se tromper

VOTRE AGENT RENAULT VOUS OFFRE:
plan de financement • reprises intéressantes • garantie anti-rouille de 5 ans • service après-vente efficace et rapide

dès 7'777.- (+ frais de transport)

RENAULT 4

C'est maintenant qu'il faut venir nous rendre visite!

Grand Garage Robert, 36-38 Champ-Bougin, Neuchâtel, tél. (038) 25 31 08.

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 36 15 15 - Cortaillod: Garage Lanthemann, tél. (038) 42 13 47 - Couvet: Garage Duthé et fils, tél. (038) 63 12 15 - Cressier: Garage Schaller, tél. (038) 47 12 66 - Fleurier: Garage Magg, tél. (038) 61 23 08 - Neuchâtel: Garage des Parcs, tél. (038) 25 29 79.

Si vous oubliez

de faire de la publicité
vos clients
vous oublieront

Les actions du discount viande fraîche...

- Ragoût de bœuf kg 11.20
- Bouilli kg 10.80
- Salami Milanetto pces 400, 800, 1200 g kg 13.20
- Jambon restaurateur kg 12.80

Super-Centre
Portes-Rouges

Ainsi qu'au Centre Coop Fleurier

SIPURO

le message ménager:

Avec Anti-a visibilité assurée!

Combien de fois vous êtes-vous énervés à cause de la buée sur vos lunettes ou sur le miroir de votre salle de bain? Ou sur les lunettes de ski ou de plongée? Faites donc l'essai avec Anti-a: une goutte sur chaque verre et sécher avec un chiffon. Vos lunettes et vos miroirs seront alors protégés contre la buée intempestive provoquée par l'humidité ou les différences de température. Anti-a est en vente en droguerie et dans les magasins spécialisés.

Anti-a
nettoie et protège les lunettes de la buée
de Sipuro.

Jean Bottinelli
suc. de C. Buser
anciennement AU CYGNE

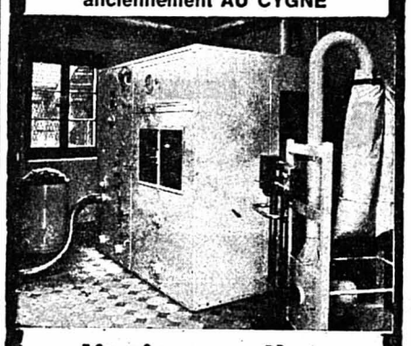

Literie complète
épuration des plumes
Neubourg 5 ✆ (038) 25 26 43
Neuchâtel. Service à domicile

Les CFF vous proposent

Samedi et dimanche 21 et 22 février 1976
GRISONS - TESSIN
2 jours « tout compris »
Fr. 180.— avec abt. ½ billets Fr. 160.—

Dimanche 22 février 1976
SAAS-FEE
Fr. 51.— avec abt. ½ billets Fr. 38.—

Dimanche 29 février 1976
ADELBODEN
Fr. 40.— avec abt ½ billets Fr. 31.—

Lundi 1er mars 1976
COURSE SURPRISE FLÈCHE ROUGE
Fr. 53.— avec abt. ½ billets Fr. 42.—

Dimanche 7 mars 1976
COURSE SURPRISE ELLE ET LUI
Train spécial dès Neuchâtel.
Musique, danse, ambiance.
Repas de midi compris.
F. 64.— avec abt. ½ billets Fr. 55.—

Renseignements et inscriptions aux bureaux de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville) ainsi qu'aux guichets de toutes les gares voisines.

Notre agence CFF en ville vous propose :

VIENNE
Aller et retour par avion de ligne
du 27 février au 1er mars (4 jours) Fr. 335.—
du 12 au 14 mars (3 jours Fr. 295.—
du 26 au 29 mars (4 jours) Fr. 335.—
Prix au départ de Zurich-Kloten, y compris logement en chambre double avec bain ou douche et petit déjeuner.
Pour tous renseignements complémentaires, tél. 25 57 33.

les Doigts d'Or

Les femmes attendaient une encyclopédie pratique des travaux d'aiguilles. La voilà!

Cette semaine, sortie du numéro 4

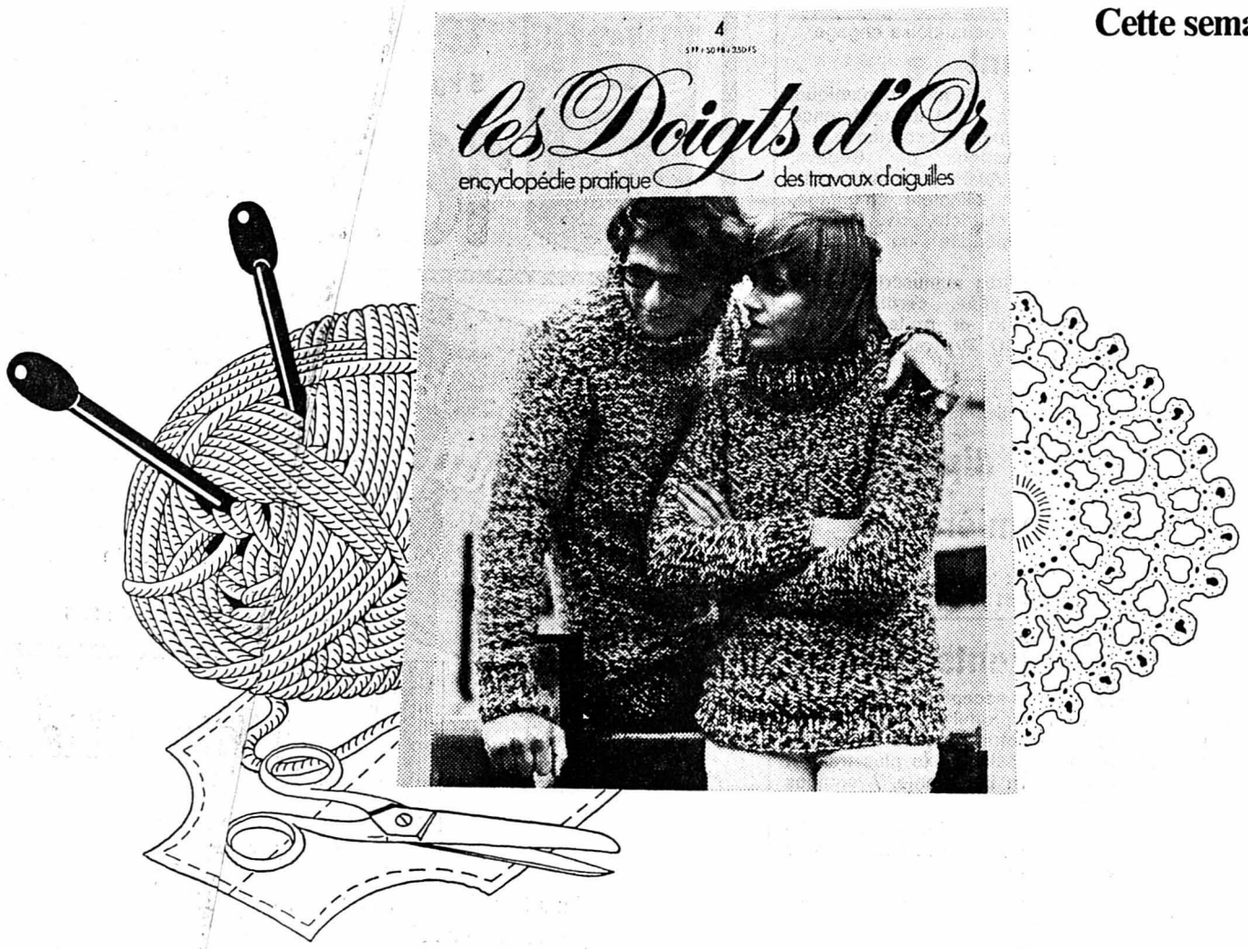

Que vous sachiez tricoter un jacquard nordique ou que vous n'ayez jamais cousu un bouton...

Les Doigts d'Or, l'encyclopédie pratique de la couture, du tricot, du crochet et de la broderie vous intéresse toutes. Expertes ou débutantes.

Les Doigts d'Or: des idées originales, des trouvailles économiques, des modèles exclusifs à confectionner vous-même, de quoi faire plaisir à toute la famille.

Et bien sûr, la technique toujours clairement expliquée, chaque geste illustré par l'image.

Chaque semaine, un patron. Deux fois par mois, un décalque broderie. Grandeur nature et gratuits!

Chaque semaine, la joie de réaliser soi-même mille et un travaux de couture, de tricot, de crochet et de broderie.

En pages 3 et 4 de couverture: tout le bricolage au féminin.

les Doigts d'Or
encyclopédie pratique des travaux d'aiguilles

Une nouvelle collection hebdomadaire publiée par: Editions Transalpines
Diffusée par: EDITIONS KISTER S.A. Genève 33, quai Wilson Tél. 022/315000

PROFESSIONS MÉDICALES

Ouverture du cabinet médical du

Docteur
Michail Stantchev

Sur rendez-vous (sauf urgences).

9, rue A.-Ribaux
Tél. (038) 46 16 77
2022 Bevaix

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Dem. d'emplois

Jeune fille

libérée des écoles cherche place chez vétérinaire ou dans manège où elle aurait l'occasion de s'occuper des chevaux et d'apprendre le français. Libre dès le 1er juin 1976.

Faire offres à
Famille
H. Michel-Grütter,
Alpenstrasse 39,
3806 Bönigen.

Cuisinier

très bonnes références cherche place. Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres 22-470391, à Publicitas, 1401 Yverdon.

MARIAGES

SOLITUDE? SEUL?

Veuillez prendre contact avec nous! Nous essayons de vous trouver le/la future partenaire. Discrétion absolue. Pas d'ordinateur, pas de représentant.
PRO PARTNER, votre partenaire pour un heureux avenir.
Institut

PRO PARTNER
Rue Centrale 99a
2500 BIENNE
Tél. (032) 23 32 34

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

PRIX CITE

pour dames ou messieurs

PULLOVER

Shettland, manches longues, col roulé, rouge, noir, gris, brun ou vert

seulement

19.–

cap La Cité

LA CITÉ LA CITÉ

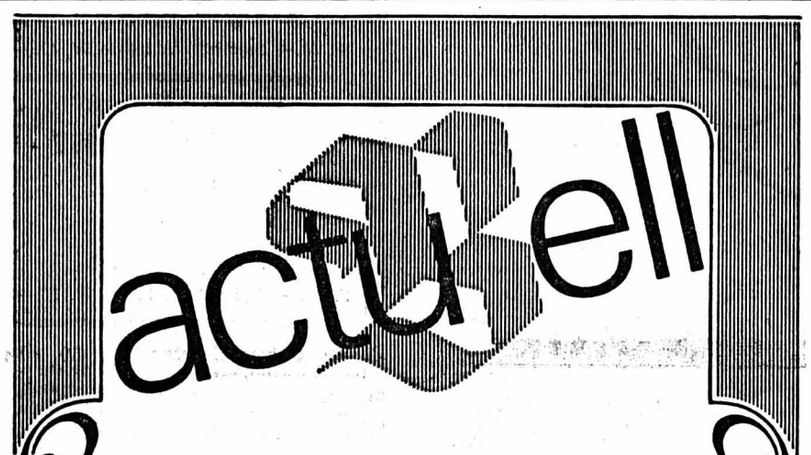

BOUILLI à l'ancienne mode le kg Fr. 8.90

LAPIN (importé, surgelé) le kg Fr. 6.90

dès 2 kg le kg Fr. 6.50

Avis: notre magasin rue de la Treille 4 est désormais ouvert **sans interruption entre 12 et 14 heures, du mardi au samedi.**

Bell

Faites-nous confiance pour l'achat et vous ne serez pas déçus avec le service. Plus vous comparez, plus vite vous arrivez à

Miele

DES PRIX A NE PAS MANQUER

LAVE-LINGE dès **Fr. 1400.—**

LAVE-VAISSELLE dès **Fr. 1700.—**

SÉCHOIR dès **Fr. 1275.—**

W. STEIGER
NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 4-6
☎ 038 / 25 29 14

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

1er Mars à PARIS

Au départ de Neuchâtel

du samedi 28 février au lundi 1er mars

dès **Fr. 160.–**

comprenant: voyage en 2me classe Neuchâtel - Paris et retour
repas pique-nique à l'aller
tour de ville - Paris historique
deux nuits à l'hôtel avec petits déjeuners

Excursions et repas supplémentaires selon notre programme à disposition dans les magasins Migros et les écoles-club du canton de Neuchâtel.

Nombre de places limité.

VOYAGES-CLUB MIGROS

en collaboration avec Hôtelplan

OFFRES D'EMPLOIS

Sommelière

débutante serait engagée dans petit restaurant ; 2 jours de congé par semaine. Bons gains.
Restaurant Le Chasseur,
2088 Cressier.
Tél. 47 11 37.

Maison multinationale cherche

10 jeunes gens, jeunes filles

(18 à 35 ans)
qui seront formés en qualité de vendeur.

Horaire à fixer.
Excellent salaire.
Possibilité d'avancement.

Prenez contact au (039) 23 04 03.

Confiserie Schmid cherche

extra

(vendeuse) pour quelques heures.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au 25 14 44.

Beka Saint-Aubin S.A., Fabrique d'appareils divers, Saint-Aubin, cherche, pour son service de vente,

employée de bureau

qualifiée connaissant les langues allemande et française, pour le traitement des commandes, réception des commandes téléphoniques et autres travaux administratifs.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Prière d'adresser les offres à Beka Saint-Aubin S.A., 2024 Saint-Aubin.

Garage du Vieux Moulin Colombier engagerait

1 mécanicien sur autos

responsable de l'atelier. Entrée immédiate ou à convenir. Salaire à déterminer.

Tél. (038) 46 13 96.

Magasin spécialisé en appareils ménagers, à Neuchâtel cherche

VENDEUSE

de toute confiance.

Dactylographie nécessaire.
Entrée à convenir.

Faire offres détaillées sous chiffres HB 300 au bureau du journal.

Entreprise neuchâteloise engage

représentant

entre 25 et 45 ans, dynamique, bon vendeur, ayant de préférence quelques années d'expérience.
Rayon : Cantons de Genève, Vaud, et Valais romand, pour visite de la clientèle chauffage, sanitaire, architecte, privée.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats de travail, photo et prétentions de salaire, à IC 301 au bureau du journal.

La Maison de Repos du pré Carré
1399 Corcelles-sur-Chavornay
cherche

infirmière diplômée

et

aide-infirmière

Entrée 15 mars ou à convenir.
Nourries et logées.
Tél. (024) 51 11 19.

Représentants

(débutants acceptés) pour la vente de nos produits et articles, auprès de notre clientèle de Suisse romande. Salaire fixe plus frais et commission importante. Avantages sociaux.

Pour tous renseignements, téléphonez au (039) 26 70 89, à partir de 19 heures.

Nous cherchons un bon

technicien-TV

avec expérience en TV couleur.
Place stable et bien rétribuée pour personne qualifiée.
Permis de conduire indispensable.
Faire offres à Radio-EGGER-TV Bienne
Tél. (032) 22 33 83

Je cherche

jardinier-paysagiste

consciencieux, capable de diriger une équipe. Bon salaire à personne capable.
Engagement immédiat ou date à convenir.
Tél. (029) 7 19 72.

On cherche

sommelière

nourrie, logée.
Débutante acceptée.
Croix-Fédérale,
1438 Mathod,
s/Yverdon,
tél. (024) 37 12 23.

Garage cherche

VENDEUR D'AUTOMOBILES

expérimenté, de toute confiance, capable de s'organiser de façon indépendante.

Faire offres écrites sous chiffres SL 310 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FAVAG SA

cherche, pour son service des achats,

une employée de bureau

pour un travail à la demi-journée, de langue allemande ayant une bonne connaissance du français et quelques notions d'anglais. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter, interne 342 : Favag S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 41.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

Préoccupations scolaires à Buttes

De notre correspondant :

En présence de MM. Hugli, chef de l'enseignement primaire, et Grandjean, inspecteur, la commission scolaire de Buttes a siégé sous la présidence de M. Marcel Gruber. La répartition des clases pour la nouvelle année scolaire étai à l'ordre du jour car, depuis un certain temps déjà, la commission scolair se préoccupe de la diminution sensibl de l'effectif des élèves pour les années à venir. Il est clair que l'école jou un grand rôle dans la vie villageise et dans la crainte de voir les classes diminuer une sous-commission a été constituée et a entrepris différentes démarches et enquêtes concernant notamment la réouverture de la première MP à Buttes. Le problème a été examiné à fond mais aucune décision n'a été prise pour le moment. Il est ressorti de la discussion que, autant la commission scolaire que les autorités communales et les parents concernés désirent voir les enfants rester au village le plus longtemps possible d'autant plus que le quart de l'effectif scolaire utilise les transports de la montagne.

Placée sous le patronage de la FAN

La Blanche-Randonnée fait appel à un artiste covasson

(sp) Le Ski-club de Couvet a tenu son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. Marcel Heyer et en présence de 35 membres. Une admission a été acceptée : celle du junior Dominique Jeanneret. Le porte-parole de la commission du chalet a signalé les diverses occupations des Hauts-de-Riaux par plusieurs groupes de skieurs. Au nom de la commission technique, M. Heinz Heiniger a communiqué les résultats obtenus par plusieurs membres lors de récentes compétitions de fond et annoncé le concours régional alpin qu'organisera dimanche à la Robella le Ski-club de Môtiers.

Deux membres du club ont acquis des diplômes de moniteur « Jeunesse et sport » : MM. Jean-Pierre Zurcher (diplôme III), et Serge Droz (II). A noter aussi qu'un concours interne de ski de fond a eu lieu dimanche dernier sur les Hauts-de-Riaux.

Quant à la Blanche-Randonnée 1976, patronnée par notre journal et mise sur pied par le Ski-club covasson, elle a été fixée aux 13 et 14 mars. Le samedi et le dimanche, une marche populaire à ski sera ouverte au public sur une distance de 12 km alors que la course de fond du dimanche proposera deux parcours aux adultes (10 et 25 km) et un itinéraire réduit pour les juniors. Le prix-souvenir, premier cette année d'une série consacrée à la flore jurassienne, se présentera sous la forme d'une planchette de bois sur laquelle est collée une plaquette de bronze avec un motif floral en relief. Le comité de la Blanche-Randonnée a fait appel à un artiste covasson, Louis Ducommun, domicilié à La Chaux-de-Fonds, pour réaliser la première fleur, soit une gentiane.

Rappelons enfin qu'une piste de ski de fond balisée est ouverte en permanence aux amateurs sur une distance de 12 km dans la région de la Nouvelle-Censière ; elle est entretenue par le Ski-club de Couvet qui se réunira à nouveau début mars avant de convoquer à la mi-mai son assemblée générale annuelle.

Le Groupement des chanteurs du Vallon prépare son concert en commun

De l'un de nos correspondants :

Les directeurs des sociétés affiliées au Groupement des chanteurs du Val-de-Travers ont tenu une séance de travail, en présence du comité du dit groupement, soit de MM. Claude Niederhauser (Fleurier), président, Arthur Baumann (Saint-Sulpice), secrétaire-caissier, et Arthur Junod (Couvet), assesseur. Ils ont préparé le programme du prochain concert en commun qui se déroulera le 22 mai à l'église catholique de Fleurier.

Si chaque société est invitée à interpréter à cette occasion deux chants de son choix, il est également prévu cinq chœurs d'ensemble selon les différentes catégories d'ensembles vocaux. Ainsi, les sociétés masculines de langue française donneront « Chanson du travail », extraite de « La nique à Satan » de Frank Martin (dir. : M. Frédy Juvet), et « Gloire à Dieu » de Félix Mendelssohn (dir. : M. Vincent Girod). Pour leur part, les chœurs mixtes exécuteront « Blés mûrs » de Georges-Louis Pantillon (dir. : M. Jean-François Guye). Enfin, les Männerchöre de Fleurier et Couvet offriront deux chants (dir. : Pierre Aeschlimann).

Par ailleurs, il a été question du 30me anniversaire du groupement qui sera célébré en 1977. Les directeurs, en accord avec le bureau exécutif, sont convenus de préparer pour cette occasion une œuvre inédite dont la musique et les paroles seront écrites spécialement par un compositeur et un auteur à désigner prochainement. En vue de cet anniversaire, un comité artistique et un comité administratif seront constitués ; leurs travaux seront coordonnés par le triumvirat directeur du Groupement des chanteurs du Val-de-Travers.

Propos sur l'éducation

Des muets parlent aux sourds

A partir d'une rédaction de type traditonnel sur le thème « une journée à l'école » par des élèves de l'école élémentaire (en France), Suzanne Mollo (docteur en psychologie, née en 1936) étudie le discours des enfants. Elle analyse la part du conformisme qu'il recèle. Elle dénonce les représentations fabuleuses que se plaît à entretenir sur les comportements de l'enfant en classe toute une littérature, que celle-ci soit l'œuvre d'un pédagogue ou de chercheurs en sciences de l'éducation. On comprend mieux alors comment, confrontés à « page d'écriture » de Prévert, ces mêmes enfants tentent de s'ouvrir à une expression spontanée et libre de leurs fantasmes et rêves intérieurs.

Fondée sur deux pôles, le conformisme et le spontané, la méthode choisie par l'auteur souligne les déterminants « maître - élève - groupe d'élèves ». Ce livre (*) plaide la cause des écoliers pour que leur soit donné un véritable pouvoir de dire qui, sans nécessairement sortir du cadre pédagogique institué, les fasse accéder au réel en les libérant progressivement de leur angoisse.

Une étude intéressante dans laquelle Suzanne Mollo estime qu'il n'est pas inutile de souligner, que la pédagogie, dans la recherche comme dans la pratique, ne peut s'abstraire du contexte sociopolitique dans lequel elle s'exerce. La pédagogie peut-elle continuer à lire le discours de l'enfant au seul niveau du conformisme, ou le nier en bloc pour en imposer un autre ? N'a-t-elle pas les moyens de dériver l'énergie dépensée par l'enfant pour sa sécurité, vers la conquête toujours à refaire de sa liberté ? Le conformisme, écrit en conclusion Suzanne Mollo deviendrait alors le noyen de dépasser le niveau de la conformité.

LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE

Autre étude spécialisée : « La construction de l'espace » (**) dans laquelle les enseignants de la nathématique dite moderne trouveront d'intéressantes théories qu'ils vont aussitôt tenter de mettre dans la pratique. Comment en effet, l'enfant peut-il évoquer les déplacements de son corps ? Alors que les ouvrages antérieurs portaient habituellement soit sur la représentation statique du corps, soit sur la représentation de l'espace des objets, il s'agit ici d'une étude de la représentation de l'espac des déplacements du corps. Docteur e psychologie, chargée d'enseignement l'Université de Provence et psycholog clinicienne, l'auteur en question a é principalement orientée par l'école nevoise.

La théorie est confrontée dans celivre à un type de données peu examées jusqu'alors : le corps, premier référent des constructions spatiales est étud en ses déplacements ; le travail expémental mené avec des enfants et deadolescents de 4 à 15 ans permet d'appuyer une discussion théorique.

PÉDAGOGIE ET ÉDUCATEURS SOCIALISTES

Toute éducation est liée à une idée de l'homme et de la société. A l'idéal d'une société sans classe qui élimine l'exploitation de l'homme par l'homme, correspond une éducation neuve. Il ne saurait y avoir de révolution socialiste sans révolution pédagogique. A l'heure où les courants socialistes tiennent une place de premier plan dans l'évolution de la société et où le marxisme modèle profondément la vie de nombreux pays, il importe de connaître leurs idées en matière d'éducation, les protagonistes qui les défendent, les réalisations qui en témoignent.

C'est à cette connaissance des hommes, des idées et des expériences qu'initie un ouvrage d'Emile Chanel (***) qui décrit les expériences marquantes de l'éducation et de l'organisation de l'enseignement dans les pays socialistes. Une étude à lire pour se documenter. A. S.

*) Les muets parlent aux sourds, par Suzanne Mollo. Castermann éd.

**) La construction de l'espace, par M. Pinol-Douriez. Delachaux et Niestlé, éd.

***) Pédagogie et éducateurs socialistes, par Emile Chanel. le Centurion-formation, éd.

Des élèves de Couvet à un camp de ski

De notre correspondant :

Du 22 au 27 mars prochain, ce sont environ 80 élèves des classes primaires de Couvet qui retrouveront les pistes de Zinal-Sonbois pour participer à un camp de ski. Deux grands chalets seront mis à leur disposition. Ce camp de ski groupera des élèves de troisième, quatrième et cinquième années. La direction générale sera assurée par M. Eric Bastardoz, maître de sport à Couvet, assisté de Mmes Chetelat (service intérieur) Mandi (administration) et par MM. Strahm, chef technique et Auguste Legros, chef des loisirs. Vendredi dernier, les élèves participants ont déjà passé les tests permettant de les grouper par catégories. Durant le camp de ski, des activités complémentaires à option seront organisées à Couvet pour les élèves ne participant pas à la semaine blanche.

Classe supplémentaire

(sp) Dès la rentrée d'août 1976, la commission scolaire de Couvet se verra dans l'obligation d'ouvrir une classe supplémentaire. A l'heure actuelle, on dénombre déjà 56 élèves, nés entre le 1er septembre 1969 et le 30 août 1970, c'est-à-dire en âge de commencer la scolarité. Ce fait est extrêmement réjouissant et prouve qu'une partie importante de la population est très stable. La plupart des futurs écoliers de première année ont déjà suivi les classes des jardins d'enfants de Mme Krebs ou de Mme Cavin. On dénombre, à côté des élèves suisses, une forte proportion d'élèves étrangers, dont la majorité est italienne. Elle est suivie par des Français, des Espagnols et des Portugais.

LES BAYARDS

Assises régionales

(sp) Le 25 février la Société d'agriculture siégera dans le bâtiment des échanges scolaires aux Bayards. Elle procèdera à l'élection de son président, devra renouveler le mandat de quatre membres sortants, prendre connaissance des rapports et des comptes, discuter de la presse agricole, du prochain Comptoir du Val-de-Travers et entendre une conférence de M. André Jeanneret, ingénieur rural, sur l'aménagement du territoire.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Dérapage sur la neige

Vers 18 h 50, une voiture conduite par M. R. L., de Cernier, circulait rue G. de Vergy en direction Ouest. Soudain, le véhicule dérapa sur la route enneigée, heurta un tas de neige à gauche de la chaussée avant d'être renvoyé à droite et de heurter une voiture en stationnement. Dégâts.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

NORD-VAUDOIS

ORBE

Cycliste blessé

(c) Mercredi peu avant midi, une auto vaudoise circulant d'Orbe vers Orny a eu sa route coupée par un cycliste obliquant à gauche. Ce dernier, M. Alexis Agassiz, de Bavois, a fait une chute. Transporté à l'hôpital de Saint-Loup, il souffre d'une fracture de la jambe.

YVERDON

Peine confirmée

(c) Le tribunal de police d'Yverdon s'est occupé du cas de J.-F. P., pour une affaire d'ivresse au volant datant d'octobre dernier. Il avait été condamné par le juge informateur à trois jours d'arrêt avec sursis pendant deux ans, à 300 fr. d'amende et 470 fr. de frais et radiation de la peine après deux ans. Le tribunal de simple police a confirmé la condamnation antérieure.

FRANCE VOISINE

« Lip cherche dir. gén. »

Dans une petite annonce publiée mercredi par « Le Figaro », le Conseil d'administration de Lip annonce qu'il recherche un « directeur général pour mettre en œuvre le plan de redressement dans le cadre des dispositions financières arrêtées »...

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME : LA PUBLICITÉ

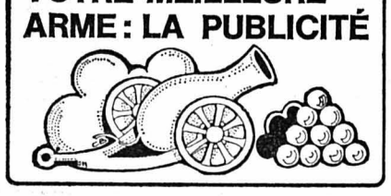

L'amicale de la fanfare « L'Helvétia »

(sp) Forte d'une trentaine de membres souscripteurs, l'amicale de la fanfare « L'Helvétia », a siégé sous la présidence de M. René Cavadini, président d'honneur de ce corps de musique. Cette amicale a été fondée il y a quelques années pour soutenir financièrement et moralement les diverses activités de « L'Helvétia ». Des comptes présentés par M. Jean-Jacques Aeberhard, il ressort que les dons et les parts souscrites par 31 membres ont rapporté en 1975 la somme de 2225 fr., et qu'un montant de 3000 fr. a pu être offert l'an dernier à la trésorerie de l'ensemble instrumental. Pour cette année, une allocation de 2000 fr. est prévue, tandis qu'un don de 200 fr. ira à l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers (EMIV). Une discussion nourrie a mis un terme à cette séance.

FLEURIER

Ecole du dimanche

(sp) Dans une lettre circulaire rédigée au nom de la paroisse réformée de Fleurier et des monitrices, M. Daniel Devenoges, diacre, fait savoir aux parents des enfants en âge de fréquenter l'école du dimanche que l'expérience consistant à associer les enfants à une partie du culte dominical avant de les répartir à la cure dans divers groupes d'étude, a pris fin à la demande des parents eux-mêmes. Aussi les « élèves » de l'école du dimanche se rendent-ils désormais directement à la cure du Pasquier pour suivre l'enseignement des monitrices, à l'appel des cloches de 9 h 45. Par ailleurs, deux cultes des familles, partiellement préparés par les enfants, se dérouleront au temple les 29 février et 4 avril.

TRAVERS

Promotion

(sp) Le gendarme Pillonnel, chef de poste à Travers qui, en peu de temps, s'est fait apprécier de la population, a été promu au grade d'appointé.

COMMUNIQUÉ

Les « Gédéon » à Buttes

(sp) Une grande soirée avec entrée gratuite sera organisée, samedi soir, à la salle du collège par la paroisse réformée, avec la participation de l'orchestre les « Gédéon ». Chant et témoignages constitueront l'essentiel du programme.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « Le bal des vampires ».
Môtiers, château : exposition sur les guerres de Bourgogne.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Buttes-la-Robella : installations en service.
Fleurier : patinoire ouverte.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 25 25.
Fleurier : infirmière-visitante, téléphone 61 38 48.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
les Verrières : bureau de renseignements, Banque cantonale.
FAN, bureau de Fleurier : 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur René ZIEGLER

très touchée des nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus pendant ces jours de douloureuse séparation, remercie sincèrement les personnes qui l'ont entourée et leur exprime sa reconnaissance émue.

Les présences, messages, dons et envois de fleurs ont été un précieux réconfort.

Môtiers, février 1976.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour maison de la place de Berne

employée de commerce

de langue maternelle française ou connaissance parfaite du français, bonnes notions d'allemand, pour correspondance et téléphone. Ambiance agréable au sein d'une petite équipe.

Entrée immédiate ou à convenir.
SPORRONG S.A., case postale 54, 3000 Berne 17.
Tél. (031) 45 86 45.

Maison spécialisée en agencements de magasins, restaurants, entrepôts — disposant de systèmes brevetés — cherche pour entrée à convenir

CONSEILLER-VENDEUR

dynamique, sérieux, capable

Ce poste intéressant, dont l'activité s'étend au cantons de Neuchâtel, Fribourg, et Jura où nou disposons de nombreuses références de premi ordre, offre de belles possibilités bien rétribuées.

Forte personnalité venant d'une autre branche sachant vendre, serait mise au courant.

Si cette situation exceptionnelle vous intére nous vous prions d'adresser votre offre à
NUSSLÉ S.A., interne 13, Grenier 5-7,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous engageons une

secrétaire

de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances dans la deuxième langue et possédant un certificat de capacité d'employée de commerce ou une formation équivalente.

Il s'agit d'une activité animée dans un petit groupe, avec de fréquents contacts téléphoniques et par écrit, tant avec l'extérieur qu'avec l'intérieur de l'entreprise.

Si vous aimez assumer des responsabilités et travailler de façon indépendante veuillez alors téléphoner à M. P. Buol, du service du personnel, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.
Nous offrons des conditions de travail agréables, un horaire individuel variable, un restaurant d'entreprise, ainsi que de nombreux clubs de sport et de loisirs.

Suchard
CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2000 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

Raskin Suisse

Fabrique de machines et d'outillage de poinçonnage cherche

REPRÉSENTANT

pour la vente de son matériel en Suisse romande et dans une partie de la Suisse alémanique.

Notre futur collaborateur doit :
— avoir une formation de base technique
— posséder de bonnes connaissances des machines-outils et de leur utilisation, et si possible du travail de la tôle
— avoir l'expérience de la vente
— connaître parfaitement les langues française et allemande.

Age idéal : 25 à 35 ans.

Nous offrons : place stable et d'avenir, prestations sociales.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie à **RASKIN S.A., case postale, 1033 Cheseaux.**

Importante manufacture de boîtes de montres cherche

CHEF DE BUREAU TECHNIQUE

Nous demandons.
— connaissance parfaite de la boîte de montre de qualité
— sens de l'organisation
— sérieuses connaissances techniques
— expérience dans la direction d'un bureau technique
— niveau d'études : ETS ou équivalent.

Nous offrons :
— place à responsabilités
— salaire en fonction des capacités
— avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres 06-940054 à Publicitas S.A., 2501 Bienne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

ou

MONTEUR EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES

afin d'assurer **l'entretien** de nos équipements, pour la fabrication de composants électroniques. Il s'agit d'un travail varié et intéressant, faisant appel à des technologies multiples.

Veuillez adresser vos offres, accompagnées des annexes habituelles, sous chiffres 28-900050 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

AVIS DIVERS

FAN
Annonces en couleurs
Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

SOCIETE D'EMULATION
Salle de spectacles - COUVET
Samedi 21 février 1976, à 20 h 15,

LA SOURICIÈRE

pièce policière d'Agatha Christie
par les Artistes associés de Lausanne
Mise en scène : Jean Bruno
(Un chef-d'œuvre du genre joué depuis 24 ans dans 43 pays et devant plus de 3.800.000 spectateurs...)
Location : Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. 63 11 13.
Prix des places : Fr. 8.—, 12.— et 14.— (réduction de 2.— aux jeunes).

Prix MIGROS
toujours plus appréciés

Pour la Saint-Valentin

Azalées la pièce **5.50**

Terrines fleuries à partir de **8.20**
ainsi qu'un beau choix de fleurs coupées.

Offre spéciale !

Rôti de porc (épaule)

les 100 g 1.30

(au lieu de 1.50)

Prix MIGROS
toujours plus appréciés

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie à Genève cherche pour son laboratoire d'électronique

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN EPFL ou Z

ayant, si possible, quelques années de pratique dans la micro-électronique et des systèmes logique et analogique.

Travail intéressant au sein d'une petite équipe ayant pour objectif la réalisation de montres à quartz analogique et digitale.

Ecrire sous chiffres V 920619-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

JOUETS WEBER

cherche un

gérant aspirant

pour sa succursale à La Chaux-de-Fonds.
Nous demandons une personne dynamique, ayant l'esprit d'initiative, et capable de diriger du personnel.
Place d'avenir.
Les intéressés sont priés de faire une offre par écrit à la direction, M. Hefti, 12, rue de la Croix-d'Or, case postale 9, 1211 Genève 3.

Représentant général au Mexique pour 2 marques de montres suisses mondialement connues cherche :

CHEF HORLOGER DIPLÔMÉ

ayant plusieurs années d'expérience, pour diriger atelier de réparation moderne avec une vingtaine d'horlogers. Poste d'avenir, excellente rémunération, voyage payé. Age idéal : 30-35 ans.

Offres sous chiffres 80-3484 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

SUPER-DISCOUNT

DENNER

Nous cherchons, pour notre succursale à Neuchâtel, une

caissière

(à partir de 20 ans).
Au début, vous aurez l'occasion de suivre nos cours de caissières (5 jours payés).

Nous vous offrons :
— rémunération adéquate
— horaire de travail agréable
— 13me salaire
— prime DENNER

Si cette offre vous intéresse, veuillez remplir le talon ci-dessous en lettres majuscules :

– – – – – – – – Découper ici – – – – – – – –

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Rue No

No postal Domicile :

Eventuellement tél.

Envoyer à :
DENNER SUPER-DISCOUNT, Service du personnel, Grubenstrasse 12, 8045 Zurich.

AVIS DIVERS

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél 25 12 67

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Bevaix, stand de tir fusil d'assaut et position lance-mines.

Dates :

FÉVRIER 1976	MARS 1976
Mardi 17.2.76 0800 - 1630	Mardi 2.3.76 0800 - 1600
Jeudi 19.2.76 0800 - 1630	Jeudi 4.3.76 0800 - 1600
Lundi 23.2.76 0800 - 1600	Vendredi 5.3.76 0800 - 1600
Mardi 24.2.76 0800 - 1600	Lundi 8.3.76 0800 - 1600
Jeudi 26.2.72 0800 - 1600	Mardi 16.3.76 0800 - 1600
Vendredi 27.2.76 0800 - 1145	

Bevaix, carrière du Suif (grenades).

FÉVRIER 1976	MARS 1976
Lundi 23.2.76 0800 - 1600	Mardi 2.3.76 0800 - 1600
Mardi 24.2.76 0800 - 1600	Jeudi 4.3.76 0800 - 1600
Jeudi 26.2.76 0800 - 1600	Vendredi 5.3.76 0800 - 1600
Vendredi 27.2.76 0800 - 1145	Lundi 8.3.76 0800 - 1600

Délimitation de la zone selon CN 1 : 50 000, feuille 242

a) **Pour les tirs au fusil d'assaut :** La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue, route de La Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vigne devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)

b) **Pour les tirs au lance-mines :** La Tuilerie exclue - Bout du Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblémines - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.

c) **Pour les tirs avec grenades :** Le Suif, pt 526 - Lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré Rond - zone NW Prise Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Remarques :

Les tirs avec lance-mines auront lieu aux dates suivantes : Jeudi 19.2.76, après-midi ; jeudi 26.2.76, tout le jour ; jeudi 4.3.76, tout le jour.
Chaque jour, il y aura interruption de tir, de 1145 à 1330.

Armes : Fusil d'assaut, mitr et grenades. Lance-mines, selon les jours indiqués sous remarques.
Tirs art et lm : Elévation maximale de la trajectoire 1500 m s/mer.

Mise en garde :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **Projectiles non éclatés**

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.
— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 111.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés : Place d'armes de Colombier. Tél. (038) 41 33 91

Demandes concernant les tirs :
jusqu'au 16.3.76 Tél. (038) 41 33 91
dès le 4.2.76 Tél. (038) 41 33 91
Lieu et date : 2013 Colombier, 2.2.1976
Le commandement : ER inf 2, Colombier

La FAN est fournisseur de papier maculature

imprimée
blanche
Hi-Fi

à des conditions très avantageuses

Profitez-en.

du nouveau... du nouveau !

aux magasins Gonset

DÈS AUJOURD'HUI VOS PHOTOCOPIES

ne coûteront plus que

10 c.

(au lieu de 20 centimes)

Vous pouvez ainsi reproduire tous les documents que vous désirez à des conditions nouvelles et particulièrement avantageuses

Gonset
Neuchâtel

Marius Schaldenbrand, horloger diplômé, Petit-Pontarlier 11, 2006 Neuchâtel, tél. 25 27 19, se charge de la révision de

montres-réveils et pendules

Devis sur demande et sans engagement.
Un coup de téléphone pour prendre rendez-vous et je me rends à domicile.

Haute Couture Eleganty

LA NOUVELLE COLLECTION EST ARRIVÉE PROFITEZ
QUELQUES TISSUS DE QUALITÉ A PRIX AVANTAGEUX

Mme Eugénie CHATTON
Maîtrise fédérale
Faubourg du Lac 2 - Tél. 24 79 32

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Joli porte-journaux avec plateau métal verni seulement 14.–

Super-Centre
Portes-Rouges

Au Super-Centre, chaque 1000me client est fêté !

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Occupons-nous de nos oignons!

Il me semble nécessaire de revenir encore sur les incidents provoqués à Tavannes le 31 janvier, vus dans la perspective biennoise.

L'organisation séparatiste « Jeunesse-Sud » annonce donc une conférence de presse dans cette localité. Par un communiqué incendiaire, Force démocratique condamne cette « provocation délibérée » à laquelle doivent prendre part des « meneurs »... « venus du nord », demande au gouvernement de protéger les Jurassiens du Sud, et exhorte la population (dûment excitée) à garder son calme. Les représentants du RJ renoncent à se rendre à Tavannes. Néanmoins, mise en condition, la foule descend dans la rue, et les Sangliers empêchent l'assemblée — avec ou sans violence, avec ou sans déprédations (les avis divergent, bien entendu).

UN CLIMAT D'INTOLÉRANCE

C'est le schéma classique : on attise la flamme et, quand le feu a bien pris, on appelle les pompiers. Procédé utilisé de part et d'autre, si souvent qu'on s'étonne encore de voir tant de naïfs tomber dans le panneau. On prêche hypocritement le calme tout en souhaitant un scandale aussi éclatant que possible. Tant mieux s'il y a des blessés. Et s'il y avait un mort, l'enterrement donnerait lieu à de nouvelles manifestations permettant de matraquer plus vigoureusement encore ceux qui ne hurlent pas avec les loups, les béliers ou les sangliers.

Loin de moi l'idée de dénoncer les Jurassiens responsables de cette situation tragique. Mais je voudrais insister une fois encore sur le fait que les Biennois (et leur presse) n'ont pas à se mêler de ces affrontements, et que s'ils contribuent à exciter les passions, ils assument une lourde responsabilité.

A cet égard, je répète qu'il est pour le moins fâcheux que les principaux députés biennois se soient rendus à Tavannes le 31 janvier, légitimant en quelque sorte l'atteinte flagrante portée aux droits élémentaires des citoyens : et qu'il est également fâcheux qu'un député biennois invite le gouvernement à empêcher toute réunion séparatiste dans le Jura-Sud, alors que, tout de même, la thèse séparatiste est celle d'un tiers des habitants de cette région.

« CE BLOC ENFARINÉ... »

A ce propos, on me reproche d'avoir (à l'instar du général De Gaulle parlant de l'ONU) qualifié de « machin » l'Association des responsables politiques du Jura bernois et de Bienne.

« Il est pourtant essentiel, m'a-t-on dit, de disposer d'un organisme en mesure d'étudier et de préparer l'avenir de la région jurassienne et biennoise. Voyez le bon travail que l'ARP a déjà accompli dans les domaines politique, culturel, économique. Si nous ne nous serrons pas les coudes entre Jurassiens du Sud et Biennois, nous n'aurons plus rien à dire sur le plan cantonal. Les hommes politiques jurassiens et biennois (même alémaniques) l'ont bien compris puisqu'ils s'y sont ralliés en grand nombre, ainsi que la plupart des communes jurassiennes.

A ce propos, on me permettra deux observations :

(1) Il est évident que les Biennois, désireux de devenir (ou de rester) conseillers nationaux, par exemple, auront besoin, pour totaliser le nombre de voix nécessaires, de l'appui des électeurs du Jura-Sud. Ils se mettront donc à son service tout en affirmant qu'ils agissent dans l'intérêt de leur ville, et non dans leur intérêt personnel.

(2) L'ARP peut éventuellement être de quelque utilité pour Bienne. Mais cette utilité est limitée, toute relative, car sur nombre de points les intérêts de la métropole et de son hinterland jurassien divergent foncièrement. En fait, il semble que l'affiliation à l'ARP soit plutôt une déclaration de ferveur antiséparatiste. Sans quoi, reproduisant les réserves formulées à l'égard de l'ARP par le Mouvement romand de Bienne, pourquoi le « Journal du Jura » titrerait-il : **« Les séparatistes de Bienne évidemment contre l'ARP ».**

Décidément, « ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille ». Il risque tout au plus, en créant son propre concept de « région » venant s'ajouter à des concepts existants, d'accroître encore la confusion entre « régionalistes » de tout poil.

Suivons plutôt la recommandation que les femmes séparatistes adressaient il y a dix-huit mois au Conseil de ville (en l'accompagnant d'un « arrosage » approprié : « Occupez-vous de vos oignons ! »

R. WALTER

Guerre des bulletins : commerçants en colère

De notre correspondante :

Depuis plusieurs années, les commerçants, consommateurs et touristes étaient habitués à trouver dans les endroits publics, un bulletin mensuel présentant les diverses manifestations de la ville. Or, depuis janvier, deux bulletins au graphisme pratiquement identique ont fait leur apparition, semant l'incertitude et le trouble parmi les commerçants-annonceurs. En effet, ceux-ci ne savent plus dans quel bulletin va paraître l'annonce qu'ils ont payée, la plupart pour deux ans.

L'un des bulletins que nous nommerons « officiel », est édité et imprimé par la maison Ritz S.A., à Ittigen près de Berne. L'agence de publicité en est Orrel-Fussli de Berne, mais la rédaction est faite par l'Office du tourisme de Bienne. Ce périodique est également le bulletin « officiel » de l'Association des hôteliers biennois. Le second bulletin que nous qualifierons de « pirate » selon la définition de M. Heggli, directeur de l'Office du tourisme est imprimé par la maison Streit et Co de Bienne, l'éditeur et la rédaction étant « l'agence de publicité Blum » d'Ittigen également. Le directeur de cette dernière entreprise, M. Blum, est lui aussi domicilié à Bienne. Les deux bulletins sont édités chacun à 50.000 exemplaires en moyenne. Or, les commerçants ne savent plus à quel saint se vouer, car circulaires et contre-circulaires émanent de l'Office du tourisme, de la Société des hôteliers et de l'agence de publicité Blum pour revendiquer l'officialité de leur bulletin respectif. Le consommateur, face à cette « guerre du bulletin », qui vient d'éclater, se demande quant à lui pourquoi l'Office du tourisme de Bienne, largement subventionné par les finances de la commune, a décidé de passer contrat à deux entreprises bernoises plutôt que de favoriser des maisons de la place...

1973 : PARUTION SUPPRIMÉE

Il faut rappeler qu'en 1973, le bulletin officiel était un hebdomadaire, mais sa gestion était paraît-il déficitaire et il fut décidé de le supprimer. La maison d'Ostermundigen, Rekor S.A. (du conseil d'administration duquel font partie M. Blum et l'imprimerie Ritz d'Ittigen) proposa à l'Office du tourisme d'éditer un mensuel qui paraît en 1974. En 1975, l'Office du tourisme exige de faire partie de la rédaction et demande une garantie pour le tirage. Le contrat est signé avec Rekor et court jusqu'au 31 octobre 1975. A noter que Rekor publie également des bulletins semblables pour d'autres villes.

UNE PROMESSE POUR 1976

En été 1975, l'Office du tourisme constate que de nombreux bulletins de régions voisines ont cessé de paraître. Interrogée, l'imprimerie Ritz fait alors état des difficultés financières de Rekor. Selon M. Heggli, la direction de Ritz (actionnaire de Rekor) lui aurait alors déclaré qu'elle serait disposée à poursuivre gratuitement la publication de ce bulletin pendant les six derniers mois de l'année, à condition qu'on lui donne l'assurance de la commande pour 1976. M. Heggli qui veut défendre l'existence de ce bulletin en donne la promesse. Le contrat avec Rekor est alors toujours valable.

A la même époque, sentant que les affaires avec Rekor se gâtent, M. Blum actionnaire de cette maison décide pour sa part de continuer la prospection d'annonces pour 1976 et 1977 sous le nom d'« Annonces Blum ». Il en avertit immédiatement M. Heggli et le tient au courant de l'évolution des commandes. Oralement, M. Heggli informe les clients du nouveau bulletin officiel qu'il pose des conditions supplémentaires. Chaque annonce parue sera facturée mensuellement, le tirage étant garanti à 50.000 exemplaires. L'Office du tourisme se réserve une participation à la rédaction. Selon M. Blum, le directeur de l'Office du tourisme aurait également exigé qu'une entreprise biennoise soit mandatée pour l'impression du bulletin.

CONDITIONS ACCEPTÉES

L'agence de publicité Blum prend contact avec l'imprimerie biennoise Streit et Co qui accepte les exigences de l'Office du tourisme. M. Blum infensifie la prospection des annonces et prépare avec l'entreprise biennoise la parution de décembre dernier du bulletin. En octobre, selon M. Blum, le directeur de l'Office du tourisme lui fait part de diverses modifications et adjonctions à entreprendre sur le plan de ville. Le 7 novembre, M. Blum demande par lettre s'il peut utiliser le sigle de l'Office du tourisme, avec plan de ville et partie rédactionnelle touristique en trois langues de l'Office du tourisme. Par lettre recommandée du 21 novembre 1975, M. Heggli approuve cette demande et insiste sur les conditions exigées pour que ce bulletin ait un caractère officiel. Le 28 novembre, l'agence de publicité Blum, par lettre recommandée, accepte toutes les exigences posées par M. Heggli.

Or, en octobre 1975, alors que le contrat avec Rekor est échu, l'Office du tourisme et l'Association des hôteliers signent une convention avec l'imprimerie bernoise Ritz et avec Orell-Fussli, leur permettant de publier pour 1976 le bulletin officiel. Et en novembre, Rekor est déclarée en faillite.

COMMERÇANTS FURIEUX

Qu'en est-il dans cette affaire pour les commerçants qui ont signé et payé en été dernier des contrats avec Rekor ? Sont-ils valables pour un an ou deux ? L'imprimerie bernoise n'en fait, semble-t-il, pas mention à l'Office du tourisme, bien qu'elle soit encore actionnaire de Rekor. L'Office du tourisme, lui, ne semble pas être au courant de ces contrats. Il y a en jeu une somme d'environ 20.000 francs, selon les indications fournies par l'agence de publicité Blum. Or, ces commerçants ne figurent plus en 1976 dans le bulletin officiel. Les annonces Blum, en revanche, bien qu'elles ne soient nullement juridiquement liées, tiennent compte des précédents contrats et les annonces paraissent depuis décembre dans le bulletin « pirate » sans pour autant qu'elles soient facturées une nouvelle fois aux commerçants. Depuis février, le bulletin « pirate » n'est plus accepté par l'Office du tourisme.

Le directeur d'un commerce de vêtements nous a déclaré : « Dans cette histoire, une chatte n'y retrouverait plus ses petits. Nous avons la nette impression de nous être laissés berner. Pour ma part, il ne faut plus venir me parler d'un bulletin de l'Office du tourisme. »

Marlise ETIENNE

JURA - JURA

Désignation des candidats à la Constituante

Le torchon brûle au sein du PDC ajoulot

D'un correspondant :

Une certaine surprise a été enregistrée hier lors de la désignation des candidats d'Ajoie du parti démocrate-chrétien (PDC), à l'assemblée constituante. La décision de dresser quatre listes avait déjà été annoncée, si bien que la prolifération des candidats (46 personnes) ne surprend pas outre mesure. En revanche, la décision de M. Gabriel Boinay, juge à la Cour d'appel et président du parti, à ne pas se porter en liste ne manque pas de laisser songeur.

Au cours de l'assemblée tenue à Porrentruy, M. Boinay a simplement décliné toute candidature et a refusé de s'expliquer sur les raisons justifiant son attitude. Nous savons cependant que dans de petits cercles, l'éminent magistrat jurassien ne cache pas les vrais motifs qui sont à l'origine de son refus d'être en liste.

Il règne actuellement au sein du PDC d'Ajoie une atmosphère assez lourde qu'on avait déjà pu vérifier lors des récentes élections fédérales. Le fait que M. Jean Wilhelm, conseiller national et membre du Conseil de l'Europe, brigue encore un mandat d'élu à la Constituante, n'est pas étranger à cette atmosphère, d'autant que le PDC d'Ajoie avait adopté, en juillet dernier, une déclaration stipulant que le cumul des mandats n'était pas souhaitable et qu'il était même préjudiciable au bon exercice des charges confiées en toute bonne foi par l'électorat.

Le désistement de M. Boinay — dont les qualités de juriste eussent été précieuses à l'assemblée constituante — serait donc bel et bien une forme de protestation contre le phénomène que nous venons d'évoquer.

L'ADEP à l'heure de la récession

D'un correspondant :

Réunis sous la présidence de M. Ernest Parietti, le comité de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy, a fait le point sur ses travaux, études et démarches. L'année 1975 a été marquée par les journées du Conseil de l'Europe qui furent organisées en avril. Lors de l'assemblée générale du 14 mai, le livre blanc sur l'Ajoie réalisé par l'ADEP a été présenté pour la première fois. Aujourd'hui, le nombre des membres de l'Association se monte à 400, dont 34 des 36 communes du district.

La conjoncture actuelle n'est pas restée sans effet sur les travaux de l'association. A plusieurs reprises, celle-ci a été sollicitée pour tenter de sauver des entreprises en difficulté. La crise actuelle ne compromet pas cependant les buts de l'ADEP qui entend mener une action à long terme. La situation actuelle est mise à profit pour préparer la relance. Malgré cela, périodiquement, l'ADEP est sollicitée pour l'implantation de nouvelles industries.

Son activité concerne plusieurs groupes de travail qui ont été constitués de façon à traiter des affaires de manière rationnelle et efficace. Mentionnons la commission des structures et des finances, celle des zones industrielles, celle des implantations industrielles, celle qui se préoccupe du port de Bourogne, la commission de commercialisation des produits agricoles et celle des résidences secondaires.

L'ADEP ET LE NOUVEAU CANTON

L'ADEP s'est aussi intéressée à son avenir dans le nouveau canton. Le comité a admis deux principes : s'efforcer de réunir au maximum les nombreuses associations économiques existantes et maintenir un apport dynamique du secteur privé dans les efforts tendant au développement du nouveau canton. efforts qui devront évidemment être réalisés en étroite collaboration avec l'Etat jurassien.

Le comité de l'ADEP a encore entendu deux rapports. Le premier concerne la commercialisation des produits agricoles et le second est relatif aux problèmes à résoudre pour permettre de profiter des effets favorables consécutifs à la mise en activité prochaine du port de Bourogne.

Enfin, l'ADEP a fixé l'assemblée générale au 2 juin et a décidé de soutenir les revendications des Jurassiens de l'extérieur qui demandent de déléguer trois observateurs à la Constituante.

VERMES

Budget accepté

(c) L'assemblée communale de Vermes s'est tenue en présence d'une quarantaine d'ayants-droit sous la présidence du maire Pierre Biedermann. Le procès-verbal a été accepté ainsi que le budget qui boucle avec une quotité de 2,8 et un solde passif de 450 fr. au compte municipal. Le compte bourgeois, accuse 60.550 fr. aux recettes, et 72.000 fr. aux dépenses.

L'assemblée a accepté deux nouveaux règlements, l'un sur les sapeurs-pompiers et l'autre communal.

Au Grand conseil bernois

Pas de bases légales pour interdire l'élevage industriel de lapins à Nods

Les députés du Grand conseil bernois ont élu un deuxième vice-président du parlement, en remplacement de M. Ernst Eggenberger, conseiller national et maire de Thoune, démissionnaire. C'est M. Théodor Lehmann (soc) de Bolligen, qui a été élu et devrait assurer, dans deux ans, la présidence du législatif bernois. Les députés se sont ensuite longuement penchés sur une affaire qui a déjà fait parler beaucoup d'elle : un projet d'élevage industriel de lapins à Nods.

Le 13 janvier, un député radical de Port a déposé une motion urgente, invitant le Conseil exécutif à arrêter une ordonnance permettant de refuser l'autorisation de construire un élevage industriel de lapins à Nods aussi longtemps que la nouvelle loi fédérale sur la protection des animaux n'est pas entrée en vigueur. Le motionnaire estime qu'un élevage industriel (sous terre) a des répercussions irréparables sur l'équilibre écologique. D'autre part, il se fonde sur l'article 5 du projet du Conseil fédéral visant à créer une nouvelle loi sur la protection des animaux qui stipule que l'élevage permanent des animaux en batterie et dans l'obscurité sera supprimé par étapes et interdit complètement après une période transitoire allant jusqu'à dix ans pour la volaille, deux ans pour les porcelets et trois ans pour les veaux sur caillebotis.

Le conseiller d'Etat Ernst Blaser, directeur du parlement de l'agriculture du canton de Berne, a invité les députés à rejeter la motion qu'il estime irrecevable, les bases légales faisant défaut. Le motionnaire a alors accepté de transformer sa motion en postulat et les députés l'ont acceptée sous cette forme par 126 voix contre trois, voulant par là montrer leur opposition de principe à l'élevage industriel des animaux.

En séance de relevée, les députés se sont occupés des affaires ayant trait à la direction des cultes et de l'économie publique. Une motion d'un député de l'Action nationale visant à permettre aux paroissiens de quitter plus facilement les Eglises reconnues dans le canton a été rejetée à une forte majorité. Le gouvernement était également opposé à la motion, estimant que si une simple déclaration écrite devait suffire pour quitter l'Eglise, des paroissiens agiraient souvent sans réfléchir ou sous la pression de groupes extrémistes. Enfin, les députés ont accepté une modification de la loi sur l'organisation des cultes, obligeant ainsi les conseils de paroisse à faire connaître leurs intentions quant au renouvellement des contrats des ecclésiastiques au moins six mois avant l'échéance de leurs fonctions.

L'accident du chemin de Longchamps : le conducteur a été tué sur le coup

Comme nous l'avons brièvement signalé hier en avant-dernière page, un accident mortel dont les causes demeurent inexpliquées s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi, chemin de Longchamps. Vers 23 h, une voiture conduite par M. Walter Luthi s'est soudain déportée sur le côté gauche de la chaussée et s'est jetée contre un camion-citerne correctement parqué au bord de la route. M. Luthi a été tué sur le coup. Agé de 53 ans, M. Luthi était directeur de l'entreprise Walter Luthi SA, un fabricant de citernes à mazout. Il était également le propriétaire du restaurant « La Truite » à Reuchenette.

Décès de M. Maxime Joly

M. Maxime Joly, menuisier de son métier et président de la section biennoise du parti du travail est décédé mardi matin à l'hôpital de l'Ile à Berne des suites d'une infection sanguine. Il avait fêté ses 63 ans en décembre dernier. Homme de grand cœur, passionné par les arts, fervent de musique, le défunt lutta sans fin pour une meilleure justice sociale.

Né en 1913, originaire du Noirmont, issu d'une famille nombreuse et de condition modeste, il avait, à l'école déjà, pris son option politique et ne la modifia pas au cours de sa vie. Après des études au progymnase, il était entré en apprentissage à la menuiserie Gerber. Par la suite, il ouvrit une petite boutique et travailla surtout au service des gens modestes, oubliant plus que souvent de leur envoyer la facture.

A la fin de la guerre, lors des grandes manifestations organisées à Bienne pour l'expulsion des fascistes (un réseau d'infiltration, des plans de camps de concentration à établir dans la région avaient été découverts chez des personnalités biennoises), il fut emprisonné en tant que meneur. Cette arrestation fut prétexte à une des plus grandes manifestations biennoises de solidarité : 10.000 personnes se réunirent devant la préfecture pour exiger la libération de Maxime Joly. En 1949, il fut élu au Conseil de ville où durant vingt ans, il défendra avec acharnement son idéal politique. Durant huit ans, il fut d'ailleurs l'unique représentant du PDT au législatif. M. Joly s'occupa de l'Association des vieillards, veuves, invalides et orphelins, et créa ses sections de Delémont, Moutier et Saint-Imier. Membre du comité cantonal de son parti, il siégea pendant dix ans au comité central suisse. Lorsqu'il quitta le Conseil de ville, il assura la présidence de la coopérative Saint-Gervais et devint membre de la Société des locataires de Bienne et environs.

Au tribunal de district

L'affaire du tea-room de Nods

Le tribunal de district de Bienne n'a rendu aucune sentence hier, dans une affaire d'escroquerie et de fraude dans une faillite nécessitant encore l'audition de témoins supplémentaires.

Le propriétaire du tea-room de Nods, établissement situé près du télésiège, avait remis son commerce en faisant état d'un chiffre d'affaires mirifique et d'importants bénéfices. De plus, il avait vendu la totalité de l'inventaire alors que celui-ci n'était pas encore entièrement payé. La fraude dans la faillite concerne un emprunt de 50.000 fr. que le propriétaire avait fait et pour le remboursement duquel il a dû être saisi. Aux autorités fribourgeoises chargées de l'affaire, il avait alors caché qu'il était encore propriétaire d'un immeuble à Nods.

FRIBOURG

Au Grand conseil

Le canton frappé d'un mal nouveau : la « référendite » !

De notre correspondant :

« Le droit de référendum sur la sellette », titrait la « FAN-L'Express » du 5 février, à propos de la refonte de la loi sur l'exercice des droits politiques. A tort ou à raison, certains s'interrogeaient. Chacun avait entendu le porte-parole du groupe PDC, M. Michel Colliard, dire son espoir que la refonte de la loi « soit l'un des moyens d'éviter la pléthore de référendums ». Et nous avions enregistré la réaction d'un membre influent des référendaires du « comité du 26 mai), M. Joseph Cotting. A son avis, il est pratiquement certain que, si le Grand conseil adopte les dispositions nouvelles sur le référendum, la loi fera l'objet... d'un référendum. Nous constatons aussi qu'actuellement, l'usage du référendum est en fait devenu un droit de veto, brandi par le « comité du 26 mai » qui entend ne pas s'en laisser dessaisir. Hier, ces dispositions nouvelles ont été approuvées largement...

Le Grand conseil — comme le Conseil d'Etat — a déjà montré qu'il ne cédait pas aux menaces, claires ou voilées. Elles le cabreraient plutôt ! Il ne s'est donc pas soucié de l'« avertissement », si bien qu'il n'est pas exclu qu'une demande de référendum (selon l'ancienne procédure) ne vienne retarder au moins l'entrée en vigueur de la loi refondue. Une loi qui contient de nouvelles dispositions, encore, sur l'élection des préfets confiée au peuple pour la première fois l'automne prochain. Bref, la loi pourrait ne pas être applicable à ce moment. Il faudrait alors prendre d'autres dispositions urgentes. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Autre aspect de la question : à défaut de passionner le peuple, comment l'intéresserait-on à un référendum contre de nouvelles dispositions sur le référendum ? D'autre part déjà, il devra se prononcer sur la révision des dispositions sur la révision de la constitution ! Dans le même temps, il faudrait lutter contre l'abstentionnisme. Et parler de « majorité du peuple » ou de « volonté du souverain » alors que huit citoyens sur dix restent à la maison, laissant aux deux autres le soin de décider pour eux... Les apparences n'y sont pas : c'est pourtant sérieux.

CE QUI CHANGERA

« Je vous prie de garder le sens des proportions », s'est écrié hier le conseiller d'Etat Pierre Dreyer, s'adressant aux députés aussi bien qu'à ceux qui subodorent une menace sur le droit de référendum. Les nouvelles dispositions continuent d'accorder un délai de 90 jours pour la collecte des 6000 signatures, alors qu'il est de 30 jours à Genève et de 40 jours à Neuchâtel et dans le canton de Vaud plus, la procédure est simplifiée. Le dépôt d'une demande de référendum est supprimé et la cueillette des signatures peut commencer derechef. M. Dreyer se demande si ceux qui critiquent ce système ont lu les nouvelles dispositions et, le cas échéant, s'ils les ont comprises... Il fait enfin remarquer que les « groupes de pression » ne sont pas toujours les forces économiques quasi occultes tant décriées.

M. Raymond Rime (rad, Charmey) déplora que le projet supprime la publication de la demande dans la « Feuille officielle », privant le comité référendaire d'un battage apprécié. Il proposa un amendement qui ne fut suivi, à de rares exceptions près, que par des députés radicaux et du PAI. Il ne recueillit que 28 voix contre 76 et quatre abstentions.

« L'Etat doit être neutre », avait dit pour commencer M. J.-F. Bourgknecht, rapporteur. Il n'a pas à favoriser ou à handicaper quiconque, le droit de référendum étant un acquis démocratique fondamentalement intouchable. Simplement, on peut se demander s'il était opportun d'en simplifier le fonctionnement alors que l'endroit est hypersensible. C'est ce qui, sans doute, a mis la puce à l'oreille de ceux qui s'érigent en défenseurs des droits populaires. On y retrouve l'un des symptômes de la « référendite » : cette sacrée manie de ne pas croire à l'absolue pureté des intentions gouvernementales, qui engendre un phénomène de rejet systématique. C'est comme un réflexe conditionné, selon Pavlov : il a fallu le créer. On y reviendra, jusqu'aux sanglots longs des élections de l'automne.

Michel GREMAUD

Constitution : trois options du Rassemblement jurassien

(c) Dans un communiqué publié hier, le Rassemblement jurassien indique que son comité directeur s'est préoccupé de trois options fondamentales relatives à la mise en place de l'Etat jurassien. Sans vouloir s'immiscier dans le jeu des partis et accaparer leurs prérogatives, le Rassemblement jurassien souhaite que le canton du Jura accorde le droit de vote communal et cantonal aux citoyens étrangers établis depuis cinq ans sur le territoire suisse. Il émet ainsi un vœu qui va plus loin que le projet des avocats jurassiens.

Se distançant également de celui-ci, le Rassemblement jurassien souhaite que le parlement cantonal du canton du Jura compte 100 membres et non pas 60, afin d'améliorer les chances des jeunes et des femmes d'y faire entendre leurs voix. Rappelons que le projet constitutionnel des avocats jurassiens fixait le nombre des députés à 60. Enfin, le Rassemblement jurassien se montre assez laconique envers les revendications des Jurassiens de l'extérieur, qu'il se contente d'assurer de son appui. Ceux-ci espèrent, on le sait, déléguer trois observateurs à la Constituante. Ils revendiquent aussi divers traitements préférentiels en leur faveur.

Conductrice blessée

(c) Hier, vers 7 h, Mme Imelda Perroud, 24 ans, de Bossonnens, circulait au volant de sa voiture de Bouloz à Romont. Au lieu dit « Le Laret », peu avant Chavannes-les-Forts, l'auto dérapa sur la chaussée enneigée et se jeta contre le véhicule d'un Romontois qui arrivait en sens inverse. Souffrant notamment d'une fracture du bassin, Mme Perroud fut transportée à l'hôpital de Billens. Dégâts estimés à 13.000 francs.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, « Une anglaise romantique » ; 17 h 45, « L'étranger ».
Capitole : 20 h 15, « La veuve Couderc ».
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « L'école scandale ».
Lido : 15 h et 20 h 15, « Emmanuelle 2 - l'antivierge ».
Métro : 19 h 50, « Jusqu'au dernier sangue - La vengeance des tigres jaunes ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « Exhibition ».
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « Les dents de la mer (jaws) ».
Scala : 15 h et 20 h 15, « Goodbye Bruce Lee ».
Studio : 15 h et 20 h 15, « Le comte de Monte-Cristo ».

PISCINE

Piscine couverte, Palais des congrès : de 8 h à 20 heures.

THÉATRE

Théâtre municipal : 20 h, « Joyeuses fêtes ».

EXPOSITIONS

Aux caves du Ring : jusqu'au 26 février, la Société des beaux-arts expose Michel Delprête, Heinz-Peter Kohler.
Galerie 57 (faubourg du Lac 57) : gouaches, dessins et collages de Théo Gerber, Paris (jusqu'au 21 février).

URGENCES

Pharmacie d'office : Adler, 25, rue Centrale, tél. 22 26 44.
Médecin : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
« FAN-L'EXPRESS » rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

Orient inconnu...

Perse
12 jours, avec circuit de Téhéran à Hamadhan, Ispahan, Persépolis, etc. Envols réguliers. Fr. 3360.–

Afghanistan
13 jours, circuit Kaboul et sites inoubliables de ce royaume féérique. Envols réguliers. Fr. 2875.–

Hindou Kouch - Himalaya
17 jours, circuit Kaboul, le défilé de Kaybar, Peshawar, Islamabad, Lahore, Delhi, Agra, Katmandou, etc. Envols les 7 mai et 24 septembre seulement. Fr. 3990.–

Le minaret de Jam
15 jours, en Landrovers à travers le massif central de l'Afghanistan. Envols: 11 juillet, 25 juillet, 19 septembre. Fr. 3695.–

marti

Priorité à la qualité!

Auprès de votre agence de voyages ou:

2001 Neuchâtel, 5, rue de la Treille. Tél. (038) 25 80 44
ainsi que: Berne - Bümpliz - Bienne - La Chaux-de-Fonds - Kallnach

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

CALCULATEUR Precisa 3 opérations, 190 fr. Tél. (038) 55 18 41.

TABLE, 4 CHAISES SALLE À MANGER, 100 fr.; 2 pousse-pousse relax, pliants, 100 fr. Tél. 53 14 84.

BAS PRIX, 1 CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 3 feux, plaques neuves; 1 armoire à 1 porte, 1 armoire frigorifique Bosch 135 litres; 1 table de cuisine. Tél. (038) 31 55 09, heures des repas.

1 CANAPÉ-LIT, parfait état. Tél. 42 16 01.

MATELAS mousse et couche neufs, moitié prix. Tél. 33 48 55.

LIT COMPLET avec commandes électriques pieds et tête. Tél. 42 24 36.

CANICHES NOIRS de 3 mois. Tél. 24 37 68.

UNE MÉRIDIENNE, bon état, prix intéressant. Tél. 33 48 42, de 8 à 9 heures.

COCKER 6 MOIS, propre. Tél. 42 10 34.

BEL ENSEMBLE SKI dame, taille 38, porté trois fois. Valeur 260 fr., cédé à 180 fr. Tél. 33 46 27.

ASPIRATEUR ETA, 100 fr., et une boule à laver 40 fr. le tout en bon état. Tél. 41 23 18 aux heures des repas.

SOULIERS SKI pointure 40, skis longueur 210 cm. Tél. 25 98 57.

1 GLISSEUR SPITBOAT alu, 40 CV, Johnson, avec équipement, 2500 fr. Tél. (038) 51 34 59.

ENCLUME avec billot et accessoires. Tél. 36 15 74.

DEMANDES A ACHETER

FRIGO maximum 100 fr. Tél. 42 47 13.

UN FOURNEAU à bois en catelles. Tél. (038) 45 12 24.

UNE CHAISE POUR ENFANT et un siège de sécurité pour auto. Tél. 31 73 47.

PONCEUSE parfait état de marche, à prix raisonnable. Tél. 25 98 57.

COURS D'ALLEMAND sur cassettes, avec fascicules. Tél. 42 14 31.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07.

PIANO d'occasion est cherché. Tél. (038) 67 11 43.

A LOUER

À HAUTERIVE, chambre meublée à personne sérieuse. Tél. 33 29 49, le soir.

WEEK-END, bel appartement meublé, Jura altitude 1000 m, confort. Tél. 31 69 13.

APPARTEMENT DE VACANCES. Riviera italienne. (Méditerranée). Dans villa, 4 lits, confort, vue magnifique jardin, tranquillité. Libre: avril-mai, 150 fr. par semaine. Mois d'août, 800 fr., complet. Tél. (038) 25 00 66.

PETITE CHAMBRE MEUBLÉE à Serrières, idéale pour un jeune homme. Tél. 25 48 66.

STUDIO av. de Beauregard 20, 320 fr., charges comprises, pour 1er avril 1976. Tél. (038) 25 48 30.

À LA COUDRE, superbe appartement 3 ½ pièces, tout confort moderne. Tél. 33 11 28.

2 PIÈCES MEUBLÉ, confort, cuisine, petite salle de bains, téléphone, près du centre, pour 1 ou 2 personnes, 400 fr. + charges. Libre immédiatement ou date à convenir. Tél. 25 37 46 après 17 heures.

CHAMBRE MEUBLÉE, tout confort, à monsieur très propre, si possible étudiant. Tél. (038) 25 04 41.

CHAMBRE INDÉPENDANTE près de l'université. Tél. 24 08 44.

CORCELLES, MAGNIFIQUE STUDIO meublé, indépendant, 280 fr. Tél. 31 25 93.

COLOMBIER, CHAMBRE indépendante avec confort. Tél. 41 27 59.

VILLIERS, appartement 3-4 pièces, chauffé, douche. Tél. 53 14 25.

CHAMBRE MEUBLÉE confortable, à jeune homme, proximité université. Tél. 25 98 57.

VISION DENNER

L'INFORMATION DES-CONSOMMATEURS

SUPER-DISCOUNT DENNER

Prix avantageux durables

Fraisy
extra délicieux
Fromage frais double crème étranger
100 g **–.90**

Rast Praliné
Chocolat suisse au lait fourré praliné
100 g **1.–**

Rast Rastor
Chocolat suisse au lait extrafin fourré à la crème d'amandes
100 g **1.–**

Rast Rum
Chocolat au lait extrafin avec raisins au rum
100 g **1.–**

Jus d'oranges
1 litre **–.85**

Jus de pamplemousse
1 litre **1.10**

Jus d'oranges et d'abricots
1 litre **1.45**

Valpolicella
Grandi vini veronesi
1 litre
Prix d'action **2.05** + dépôt —.40
au lieu de ~~2.50~~.

Nouveau

Œufs frais du pays
6 pièces
Prix d'essai **-.70**

Nouveau

LEO
Gaufrette chocolatée
3 pièces
Prix d'essai **-.60**
100 g
au lieu de ~~-.95~~

Particulièrement avantageux

Arcade Mouchoirs en papier -.90
100 pièces

Jus de raisin rouge étranger 1 litre **1.70**

Ryvita Pain croustillant 200 g **-.80**

Petits ours fruités
100 g **-.60**

Karwendel extra
Fromage fondu étranger
150 g **-.90**

Œufs frais
directement de la ferme allemande
10 pièces
au prix du jour le plus avantageux

VISION DENNER
tous les mercredis
dans les flashes publicitaires
● après le téléjournal de 19.40 heures

CIGARETTES portugaises
12 sortes
seulement **1.–** le paquet

N'oubliez pas:
que pour chaque cartouche de cigarettes suisses au nouveau prix, vous obtenez
un bon de tabac DENNER d'une valeur de 85 centimes.
Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

TV – 6/12276

Genève
— 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
— 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
— 81, rue de Lyon (Charmilles)

Carouge
15, avenue Pralle

Lausanne
— 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
— 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
— 90, rue de Genève (Sébeillon)

Corsier s/Vevey
42, avenue Reller

Sion
7, rue des Cèdres

Monthey
20, avenue de la Gare

Martigny
51, route de Fully

Neuchâtel
43, rue des Sablons

Fribourg
55, Pérolles

Porrentruy
16, rue Achille-Merguin

Yverdon
8, rue des Remparts

Payerne
12/14, rue de Lausanne

Bienne
— 44, rue de la Gare
— 48, rue du Moulin
— place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits frais)

Moutier
2, rue du Moulin

La Chaux-de-Fonds
— place de la Gare

AU LANDERON, à louer dans ancienne maison, petit logement 3 pièces, cuisine équipée, dépendances. Loyer modéré. Tél. 51 15 02.

SAINT-BLAISE, dans belle maison avec grand jardin, plusieurs très grandes chambres. Vue. Conviendrait particulièrement pour groupe de jeunes gens. Loyer raisonnable. Tél. 33 24 64, entre 14 et 18 heures.

PESEUX, joli 2 pièces avec grande terrasse, pour le 24 mars. Tél. 31 25 87.

LE LANDERON appartement 2 pièces, tout confort, situation tranquille, jardin. Tél. 51 29 42.

CHAMBRE MEUBLÉE, vue, bains, cuisine à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE près du centre, libre immédiatement. Loyer 120 fr. Tél. 25 15 90, Bellevaux 2.

CORTAILLOD, STUDIOS de 160 fr. à 280 fr. Tél. 42 21 19.

CORTAILLOD, appartement 2 pièces, tout confort, 330 fr. fin mars. Tél. 33 52 21, de 8 à 16 h 30.

APPARTEMENT 3 CHAMBRES + cuisine, meublé ou non, eau chaude, chauffage central. Loyer modéré. Tél. 25 15 90, Bellevaux 2.

APPARTEMENT MODERNE, 3 pièces 550 fr., charges comprises. Tél. 24 34 40.

DEMANDES A LOUER

MARIN-ÉPAGNIER, Hauterive, Le Landeron, couple cherche appartement de 3 ½-4 pièces, si possible dans maison familiale, pour fin juin ou date à convenir. Tél. (038) 33 14 93, dès 18 heures.

COUPLE CHERCHE CONCIERGERIE avec logement 3-3 ½ pièces, à Neuchâtel, pour le 24 juin 1976. Tél. (038) 57 16 65.

JEUNE COUPLE cherche appartement, confort. 2-3 pièces, Fahys - La Coudre, pour 1er avril. Tél. (038) 53 24 86.

JEUNE COUPLE SUISSE ALLEMAND avec deux enfants et un chien pas bruyant cherche 4 ½-5 pièces, cuisine non agencée, avec confort et vue, région Auvernier, Colombier, Cortaillod. Tél. 31 71 55.

BONNE RÉCOMPENSE à qui me procurera un appartement de 2 ou 2 ½ pièces, centré, en ville de Neuchâtel. Adresser offres écrites à CW 295 au bureau du journal.

APPARTEMENT 4-5 PIÈCES, confort, vue. Adresser offres écrites à DX 296 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLÉ, cuisine agencée, à l'est de Neuchâtel, du 15 avril au 15 septembre 1976. Tél. (038) 24 25 64 (heures des repas).

URGENT – On cherche immédiatement appartement meublé 2-3 pièces, Colombier - Auvernier, jusqu'à fin mars. Situation calme. Adresser offres à IB 292 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE, trois matins par semaine, Saint-Blaise. Tél. 33 25 85 ou 24 18 19.

OCCASIONNELLEMENT PERSONNE SOIGNEUSE pour petits repassages et raccommodages. Tél. 25 68 78, de 8 à 10 h et 16 à 18 heures.

OUVRIER pour la cave; entrée immédiate. Tél. 31 53 63.

COUPLE sans enfants pour gardiennage villa environs Neuchâtel, contre appartement 2 chambres, salle de bains, cuisinette, chauffé, désirons heures d'entretien jardin par monsieur et de ménage par madame rémunérées. Tél. (038) 46 14 68, fin semaine, heures repas.

BEVAIX, cherchons à plein temps, femme de ménage ou employée de maison, sachant cuisiner. Entrée 15 mars. Tél. (038) 46 14 68, fin semaine, heures repas.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXTRA – dame cherche emploi dans restaurant de la place ou environs. Immédiatement. Tél. 25 90 73.

JEUNE FILLE DE 16 ANS cherche emploi comme fille de buffet ou autre, avec chambre, dans le Jura neuchâtelois. Tél. (038) 53 31 83 entre 10 et 18 heures.

JEUNE CHAUFFEUR SUISSE polyglotte, cherche emploi (Suisse ou étranger). Permis A et D. Adresser offres écrites à KE 303 au bureau du journal.

DEMOISELLE, 25 ANS, cherche à Neuchâtel ou environs place de vendeuse, éventuellement à mi-temps, pour une période de 3 mois. Tél. 42 29 20, entre 8 et 14 heures.

LEÇONS D'ESPAGNOL données par Espagnol compétant. Tél. 25 31 92 après 17 heures.

DIVERS

LE CENTRE DE RAMASSAGE de la Jonchère et la boutique du Centre social protestant reçoivent ce que vous n'utilisez plus: meubles, bibelots, vaisselle, livres, jouets, etc. Tél. 25 11 55 au C.S.P. qui vous en débarrassera.

À DONNER contre bons soins, beau jeune chat gris cendré. Tél. 36 12 27.

JEUNE HOMME timide cherche jeune fille de 20 à 30 ans, pour amitié et sorties. Ecrire à FZ 298 au bureau du journal.

VEUVE CHARMANTE, distinguée, 3me âge souhaiterait de tout cœur rencontrer monsieur seul, pour sorties et amitié. Ecrire à AT 293 au bureau du journal.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Objecteurs et drogués: un problème pour les pénitenciers

Réaction des conseillers d'Etat et des directeurs d'établissements

BERNE (ATS). — Les conseillers d'Etat romands, chefs des départements de justice et police, tout comme les directeurs de différents établissements pénitentiaires, sont d'avis que l'emprisonnement de toxicomanes ou de jeunes condamnés pour refus de servir pose au système actuel un problème de première importance. La grande majorité d'entre eux donne raison à M. Max Rentsch, directeur des établissements pénitentiaires de Bellechasse, qui, dans une déclaration publiée mardi, déclarait que « l'actuelle situation ne peut plus durer » et que, pour éviter qu'un trop grand nombre de drogués et d'objecteurs ne mettent en péril l'équilibre pénitentiaire, « il faut de toute urgence trouver des solutions ».

UNE SONNETTE D'ALARME

Pour le conseiller d'Etat valaisan Arthur Bender, président du concordat romand pour l'exécution des peines, la déclaration de M. Rentsch devrait jouer un rôle de sonnette d'alarme et être entendue comme telle par les cantons : « La description du directeur de Bellechasse est objective. Les cantons ne peuvent en aucun cas se permettre de prendre du retard en ce qui concerne le problème des toxicomanes ». La nouvelle loi fédérale sur la lutte contre les stupéfiants est entrée en vigueur le 1er août 1975. Tout en ne négligeant pas les mesures répressives indispensables, cette loi se caractérise par le fait qu'elle rend plus sévères les dispositions prises à l'égard des trafiquants et des transmetteurs de drogue, mais qu'elle a en revanche tendance à rapporter les dispositions prises à l'encontre des jeunes drogués à des mesures d'ordre psychologique, social et médical.

Ce sont donc les drogués condamnés à exécuter des peines pour trafic ou autres délits qui posent des problèmes aux différents établissements. La commission concordataire permanente de la Suisse romande et du Tessin, alarmée par un rapport de M. Rentsch, vient de mettre sur pied une sous-commission de cinq membres, chargée d'étudier si les nouvelles prescriptions légales devraient entraîner des modifications du système pénitentiaire actuel. Sur ce point, la sous-commission a déjà donné une réponse négative. En revanche, la situation pratique s'étant modifiée la sous-commission étudie actuellement la possibilité et le bien-fondé de créer un établissement pénitentiaire exclusivement réservé aux toxicomanes condamnés à purger des peines. Cette étude est toujours en cours.

En ce qui concerne les objecteurs, M. Bender est d'avis que l'emprisonnement ne constitue pas une solution. Il a toujours été favorable à l'introduction d'un service civil qui, selon lui, serait capable de désamorcer le problème.

QUE PENSENT-ILS DE LA DÉCLARATION RENTSCH ?

La plupart des personnalités interrogées ont un avis commun : il n'y a pas de solution miracle ni pour les drogués, ni pour les objecteurs. D'autre part, toutes sont d'accord pour affirmer que, si un petit nombre de détenus de ces deux catégories est facilement assimilable par les établissements pénitentiaires, un pourcentage plus important risque de rompre l'équilibre des maisons : « La présence d'un trop grand nombre de drogués ou d'objecteurs dans un établissement classique leur permet de former bloc et de s'opposer à la discipline et à la conception même que l'on a de la détention », déclare le conseiller d'Etat genevois Guy Fontanet. Et M. G. Pittet, directeur des établissements de la plaine de l'Orbe, d'ajouter : « Les objecteurs, j'arrive à les assimiler, mais ils ne représentent pas 10 % des détenus de Bochuz. Heureusement que je n'ai pas la mission d'en faire des colonels. Ceux qui viennent chez nous sont surtout des contestataires qui tentent de mettre le feu à la baraque ». Si M. Pittet pense que « M. Rentsch est un peu pessimiste car le système pénitentiaire offre aux détenus de ces deux catégories une sorte de sursis, un moyen de réfléchir et de prendre conscience », MM. Etienne Voldet, directeur de la prison de Saint-Antoine à Genève, et Georges Aeschlimann, directeur de la prison de La Chaux-de-Fonds, comprennent tout à fait les soucis du directeur de Bellechasse : « Nous ne sommes pas équipés pour recevoir des drogués et on ne peut pas les guérir par la voie de l'emprisonnement. D'autre part, il n'est pas possible de faire travailler les drogués qui tremblent sous l'influence de médicaments et ont parfois une capacité au travail ne dépassant pas une heure ou deux ».

« Notre code pénal est fondé sur l'astreinte au travail », remarque de son côté M. Michel Evêquoz, directeur des établissements de Crêtelongue. Le travail fait partie de la rééducation ». Au moment où le détenu conteste le travail ou n'est physiquement plus capable de l'accomplir, cela devient extrêmement difficile. Parlant des objecteurs, M. Voldet remarque que ce sont des gens qui, pour la plupart, ont déjà une formation professionnelle ou universitaire : « Il ne nous est alors pas possible d'apporter un complément à leur formation. C'est du temps perdu pour l'administration pénitentiaire ».

Plusieurs conseillers d'Etat et directeurs d'établissements se demandent si la création d'un établissement réservé exclusivement aux condamnés toxicomanes constituerait véritablement une solution. « Personne ne peut prétendre, déclare M. Fontanet, qu'il soit juste de les soigner tous dans le même établissement. Il n'existe d'ailleurs pas, à sa connaissance, de telles maisons dans toute l'Europe occidentale. Certains sont d'avis qu'il est plus difficile de réintégrer des toxicomanes lorsqu'on les sort de leur monde, lorsqu'ils doivent vivre avec d'autres détenus ». « Je les fais travailler avec les détenus-locomotives, déclare M. Pittet, et je leur donne des responsabilités, mais, auparavant, il faut que les toxicomanes prennent conscience. C'est l'effort de volonté qui est essentiel, les hôpitaux ne constituent, à mon avis pas une solution ».

Pour le conseiller d'Etat vaudois Claude Bonnard, si le drogué trafiquant n'a aucune raison de bénéficier d'un système de faveur, l'établissement pénitentiaire ne constitue pas une solution idéale pour le drogué consommateur condamné à purger une peine : « On va plutôt vers des établissements hospitaliers au sens large du terme, qui pourraient d'ailleurs se trouver à l'intérieur de pénitenciers, avec locaux séparés et personnel spécialisé. Selon le conseiller d'Etat fribourgeois Joseph Cottet, ce seul problème de l'encadrement soulèvera de nombreuses questions. Il faudrait trouver une solution originale.

Pour M. René Meylan, conseiller d'Etat neuchâtelois, le tragique est que les drogués eux-mêmes ne veulent pas s'en sortir : « Ils sont d'accord de mourir. Dans le seul canton de Neuchâtel, il y a ainsi plus de 500 jeunes condamnés à mort. Certes, la prison ne constitue pas une solution et je pense qu'il faudrait créer un établissement spécialisé, mais je n'y crois pas. Chacun est responsable de sa vie et nous ne pouvons pas prendre sur nous toute la responsabilité de la leur ». Et M. Fontanet de demander : « Le problème des drogués n'est résolu nulle part dans la société, comment voulez-vous qu'il soit résolu au niveau des pénitenciers ? ».

Un avis semble, d'autre part, être partagé par toutes les personnes interrogées : dans la situation actuelle, il est plus facile de maintenir des drogués dans un établissement fermé que dans un établissement à demi-ouvert comme celui de Bellechasse. Il faut appliquer une discipline sévère afin d'éviter notamment que la drogue ne passe.

L'INTRODUCTION DU SERVICE CIVIL, UNE SOLUTION ?

La plupart des personnes interrogées sont favorables à l'introduction du service civil et pensent qu'elle éviterait la condamnation de nombreux objecteurs. M. Fontanet se prononce également en faveur du statut civil : « Il ne réglera cependant pas tout le problème car il n'est pas vraisemblable que l'on puisse reconnaître aux gens le droit de ne pas faire de service militaire pour des raisons purement politiques. D'autre part, bon nombre de jeunes refuseront également le service civil ».

M. Cottet ne se sent concerné qu'en second lieu par le service civil. Il est probable que ce service diminuera le nombre des objecteurs, mais il faudra toujours trouver une solution pour ceux qui restent. M. Cottet a fait la proposition à la conférence des directeurs militaires de regrouper les objecteurs au niveau suisse dans un établissement « disposant d'un encadrement adéquat ».

La plupart des conseillers d'Etat et des directeurs d'établissements divisent les objecteurs en deux catégories. Ainsi, M. Bonnard : « Toute une série d'entre eux ne nous posent pas le moindre problème. Ils ont des motifs de conscience réels. Exécuter leur peine est conforme à leur conviction profonde et ils le font bien. Les autres refusent la société et donc également le système pénitentiaire ». Pour M. Bonnard, la solution n'est pas dans l'introduction du service civil, contre lequel il s'est prononcé, mais pourrait être constituée par l'exemption du service militaire pour raisons psychiques et par le paiement de la taxe militaire.

« Je respecte les objecteurs de conscience, déclare M. Meylan, mais, selon moi, un homme qui rejette la société est un révolutionnaire et non pas un objecteur ». On devrait trouver un statut pour les gens qui ont des raisons morales valables de ne pas entrer dans l'armée, poursuit M. Meylan, mais cela ne résout pas le problème des autres qui refusent d'accomplir leurs devoirs sociaux : « Une société doit se défendre. Si vous ne payez pas d'impôt parce que ça vous embête, vous serez poursuivi. Pour cette catégorie d'objecteurs, le service civil ne servirait à rien, la preuve en a été faite en France ».

Camion fou à travers les rues de Lausanne

L'aide-chauffeur tué — Chauffeur grièvement blessé

De notre correspondant :

Hier, vers 11 h 20, un camion roumain chargé d'œufs venant de la route de Berne, traversa le plateau de la Sallaz piloté par un taxi lausannois lequel s'arrêta aux feux de signalisation à proximité de la maternité, les feux étant au rouge. Il fut alors dépassé par le camion roumain, à bord duquel le chauffeur faisait des signes désespérés indiquant qu'il ne pouvait plus s'arrêter.

Dans la descente du Bugnon, l'aide-chauffeur, Teodor Cionca, 44 ans, domicilié à Oradea (Roumanie) sauta à bas du véhicule. Ecrasé par la semi-remorque, le malheureux fut tué sur le coup. Poursuivant sa course folle, le camion traversa la place de l'Ours, dévala les escaliers du passage Perdonnet au bas duquel il heurta une voiture qui fut catapultée à plusieurs mètres. Le camion descendit encore l'avenue du Tribunal fédéral au bas de laquelle il se renversa et prit feu. Le chauffeur du véhicule, Ioan Doma, 44 ans, domicilié également à Oradea, fut retiré du camion grièvement blessé et transporté au CHUV.

On n'ose penser à ce qui se serait produit si ce camion fou avait dévalé Lausanne à une heure de pointe...

La séance hebdomadaire du Conseil fédéral

Nouvelles règles pour l'achat d'immeubles par des étrangers

De notre correspondant parlementaire à Berne :

Le Conseil fédéral a siégé mercredi comme d'habitude chaque semaine. Ouverte à 9 heures, la réunion s'est terminée à 13 heures (juste au moment de la deuxième manche du slalom géant aux Jeux olympiques). M. Ernst Brugger n'a pas assisté à la séance, toujours retenu à son domicile par la grippe qui l'a déjà empêché de prendre part, lundi, à la conférence de presse annonçant le troisième programme de relance préparé par le gouvernement.

L'exécutif s'est occupé de quelques-unes des nombreuses interventions parlementaires déposées au cours de la dernière session d'hiver des Chambres (il y a eu 58 motions, postulats et interpellations déposés lors de cette session), et il a discuté de certains problèmes actuels, en particulier celui de la mise en place d'un médiateur fédéral (selon le prototype de l'« ombudsman » des pays scandinaves) — le département de justice et police a préparé un projet de loi à ce sujet — et ceux que pose la situation monétaire, surtout après la dévaluation de la peseta espagnole. C'est M. Chevallaz qui s'est exprimé à ce sujet ; il a observé avec satisfaction, à cette occasion, la stabilité que connaît depuis de longues semaines le franc suisse. Il a été aussi question des résultats récents de travaux de commissions parlementaires, ce qui a permis entre autres, à M. Gnaegi d'évoquer devant ses collègues l'achat du « Tiger ».

Mais surtout, le Conseil fédéral a pris diverses décisions. Du côté du département de justice et police, le gouvernement a approuvé une modification de son ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Il s'agissait avant tout, nous a-t-on dit, de combler des lacunes, de corriger certaines rigueurs, de renoncer à des complications apparues dans la pratique. Dans l'ensemble, l'acquisition d'immeubles par des étrangers sera rendue plus facile de la sorte, et l'on sait que son application rigoureuse s'est révélée jusqu'ici irréalisable... Le département de justice et police envisage, indique aussi le communiqué, de proposer au Conseil fédéral, à l'intention du parlement, de prolonger la durée de validité de l'arrêté dont l'ordonnance en cause forme le complément, alors que cette validité s'étend pour l'heure jusqu'au 31 décembre 1977. La question de savoir si certaines modifications devront être apportées à l'arrêté fédéral dépend du résultat de la procédure de consultation qui sera engagée prochainement.

Toujours dans le secteur du conseiller fédéral Furgler, le gouvernement a pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission du secrétaire général du département de justice et police, M. Armin Riesen, atteint depuis un certain temps déjà par la limite d'âge, mais auquel il n'avait pas été possible de trouver un successeur. Entré au département de justice et police sous le règne du conseiller fédéral Edouard von Steiger, M. Riesen avait été nommé secrétaire général par M. Markus Feldmann, et l'est resté sous les conseillers fédéraux Wahlen, von Moos et Kurt Furgler. Chef d'état-major — en fait, un secrétaire général est surtout cela — d'un département en réalité très complexe et auquel incombent des tâches souvent très délicates, M. Riesen s'était en outre intéressé aux problèmes de la protection civile, de la protection de l'Etat, c'est-à-dire de la lutte contre les activités subversives et l'espionnage, et de la défense générale. Le simple énoncé de ces trois domaines d'activité montre l'importance de son rôle, le plus souvent joué dans le silence et la discrétion, mais aussi sa part à la création et à la mise en place de fonctions étatiques nouvelles. Il était de cette race des grands commis de l'Etat, grands travailleurs, parfois effacés, toujours efficaces. Ceux qui l'ont approché n'oublieront pas cet homme resté bienveillant malgré les lourdes responsabilités qui étaient les siennes.

Le successeur de M. Riesen a été désigné en la personne de M. Benno Schneider, professeur à l'Université de Saint-Gall et secrétaire général du département de justice et police de ce canton.

PROBLÈMES MILITAIRES

Du côté du département militaire, le Conseil fédéral a approuvé deux messages : le premier demande un crédit d'engagement de 129 millions pour acquérir des tubes roquettes d'un nouveau modèle (avec les accessoires et les munitions), ce qui renforcera considérablement notre défense antichar. Cette arme, dont la portée est de 400 à 500 mètres (contre 200 à 300 pour le modèle précédent) sera tout d'abord attribuée à l'infanterie ainsi qu'aux troupes mécanisées et légères. Le second message concerne des ouvrages militaires, des acquisitions de terrains et des crédits additionnels pour lesquels est demandée une somme totale de 430 millions dont l'utilisation s'échelonnera sur plusieurs années. L'un et l'autre crédit répondent, bien sûr, à des besoins urgents.

Restent à signaler deux décisions encore. Dans le champ d'activité du département de l'économie publique, le Conseil fédéral a autorisé la division du commerce à signer un nouvel accord sur le remboursement des dettes chiliennes à l'égard des créanciers suisses. Enfin, du côté du département politique, a été approuvé le message demandant aux Chambres de ratifier l'accord créant l'agence spatiale européenne, organisme destiné à remplacer les deux organisations existantes en la matière et dont la Suisse est membre, l'Organisation européenne de recherches spatiales (CERS-ESRO) et l'Organisation européenne permettra de mettre un terme à la dualité qui les opposait, et de rationaliser le développement des efforts spatiaux dans notre continent.

Etienne JEANNERET

Le voyage des parlementaires suisses au Moyen-Orient

DAMAS (ATS-AFP). — M. Khaled Al Fahoum, président du Conseil national palestinien, a reçu mardi la délégation parlementaire helvétique conduite par M. René Felber qui séjourne actuellement à Damas.

Au cours de l'entretien, a indiqué l'agence palestinienne d'information « Wafa », M. Fahoum a rappelé que l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) condamnait l'accord israélo-égyptien du Sinaï et que la paix ne pouvait être obtenue au Moyen-Orient que par le rétablissement du peuple palestinien dans ses droits nationaux.

Faisant retomber sur l'accord du Sinaï la responsabilité de la guerre civile au Liban, M. Fahoum a souligné que l'OLP « ne veut aucunement s'immiscer dans les affaires intérieures de pays arabes ».

D'autre part, M. Abdallah al Ahmar, secrétaire général adjoint du parti baas, a reçu mercredi la délégation parlementaire helvétique.

L'entretien, indique-t-on de source officielle syrienne, a porté sur « la situation tendue au Proche-Orient et les efforts déployés pour parvenir à une paix juste et permanente dans la région.

Autoroutes: un référendum n'exerce pas d'effets sur la construction

BERNE (ATS). — Un référendum cantonal en matière financière ne peut pas exercer d'effets juridiques sur la construction d'un tronçon de route nationale, car c'est là une tâche incombant aux cantons en vertu du droit constitutionnel fédéral. C'est ce que rappelle le Conseil fédéral dans sa réponse à une question ordinaire du conseiller national Grobet, socialiste genevois, qui s'étonne que les autorités fédérales entendent toujours réaliser la section 7 de la route nationale 1a, malgré le verdict du peuple genevois qui a refusé la part du crédit à la charge du canton.

Voici la réponse du Conseil fédéral : « La loi fédérale sur les routes nationales règle de façon claire les compétences quant aux décisions à prendre au sujet des projets de routes nationales. Il n'est pas nécessaire de la modifier ou de la compléter. C'est ainsi qu'à l'issue d'une procédure de consultation étendue, à laquelle participent les communes et les autorités cantonales compétentes, le Conseil fédéral se prononce sur le tracé d'une route nationale en même temps qu'il en approuve le projet général. Quant à savoir si celui-ci doit être soumis au législatif cantonal ou peut être approuvé par le Conseil d'Etat à l'intention des autorités fédérales avant que le Conseil fédéral ait décidé de donner son assentiment, c'est là une question qui relève du droit cantonal. A Genève, ce pouvoir est conféré au Conseil d'Etat. Après une nouvelle consultation des autorités cantonales, le Conseil fédéral fixe la date de la mise en chantier des travaux. A ce moment-là, les cantons ont à verser leur contribution au financement de la route nationale. Un référendum cantonal en matière financière ne peut pas exercer d'effets juridiques sur la construction. La construction des routes nationales est une tâche incombant aux cantons en vertu du droit constitutionnel fédéral.

Dans le canton de Genève comme dans tous les autres cantons, l'établissement des projets de routes nationales doit obéir strictement à la procédure prévue par la loi sur les routes nationales. Le droit d'être consulté, reconnu au canton, aux communes et aux divers propriétaires fonciers, est entièrement sauvegardé.

Le contournement de Genève et le raccordement de la route nationale N1 à l'autoroute française A42 au sud de cette ville répondent non seulement à l'intérêt du pays mais aussi à celui de la ville de Genève. Par le contournement ouest, elle peut être à la fois déchargée du trafic de transit et reliée de manière adéquate à l'autoroute par plusieurs points de jonction. »

Détention de deux femmes à Genève: pas de mise au secret, dit Berne...

BERNE (ATS). — Dans sa réponse à une question ordinaire du conseiller national Carobbio, du parti socialiste autonome tessinois, le Conseil fédéral dément qu'il y ait eu mise au secret dans le cas de la détention d'une Espagnole et d'une Mexicaine, arrêtées le 2 décembre dernier à Genève. Les deux femmes, rappelle le Conseil fédéral, ont été appréhendées sur ordre du ministère public fédéral parce qu'elles étaient fortement soupçonnées d'avoir transporté en France des explosifs destinés à une organisation terroriste étrangère et contrevenu de ce fait à l'article 226 du code pénal qui concerne le transport d'explosif.

Le jour même de l'arrestation, poursuit le Conseil fédéral dans sa réponse, après avoir procédé — par ordre du procureur général de la Confédération — à l'examen des conditions requises, le procureur général du canton de Genève confirma la détention et informa les deux femmes qu'elles étaient en droit de demander en tout temps leur mise en liberté au procureur général de la Confédération, de recourir à la chambre d'accusation du Tribunal fédéral contre le rejet d'une telle requête, de se pourvoir d'un défenseur et d'avertir leurs proches parents de leur arrestation. Il ne saurait donc être question d'une « mise au secret » des intéressées, au sens que la question ordinaire prête à ces termes. Elles ont pu toutes deux se pourvoir d'un défenseur et, lorsque le but de l'enquête l'a permis, s'entretenir avec lui. De proches parents et des connaissances furent informés sans retard de leur arrestation, comme elles en avaient exprimé la désir, des visites autorisées, des lettres transmises. Aucun interrogatoire n'eut lieu de nuit. Le 18 décembre 1975, la cause fut déléguée pour instruction et jugement aux autorités de poursuite pénale du canton de Genève.

Le régime de détention défini par la loi fédérale sur la procédure pénale est conforme à la Convention européenne des droits de l'homme.

SUITE

Les étrangers en Suisse

Ainsi, par exemple, seuls 81 % de Suisses possèdent un réfrigérateur, contre 88 % d'Allemands, 83 % de Français et 86 % d'Autrichiens établis dans notre pays. Et pour 83 % de familles suisses jouissant d'une salle de bain, on compte 90 % d'Allemands, 91 % de Français et 88 % d'Autrichiens.

En général, les Italiens jouissent d'un confort inférieur aux Suisses, en pourcentage.

Soixante et un pour cent de ces hôtes étrangers ont une salle de bains (Suisses : 83 %, 78 % l'eau chaude (90 %, (90 %), chauffage central 59 % (74 %).

Cette statistique — établie par la commission fédérale consultative sur le problème des étrangers — ne tient pas compte de cas de certains hôtes, sans permis d'établissement, logés provisoirement dans des conditions difficiles dans des baraquements, sur des chantiers de construction, par exemple. Mais on peut relever, en résumé, que la grande majorité de nos hôtes étrangers ont une habitation à niveau de confort étonnamment élevé. Si, d'une manière générale, les étrangers sans permis d'établissement ne jouissent pas d'un confort aussi haut que les ressortissants suisses, il est néanmoins certain qu'ils sont nettement plus favorisés chez nous que la plupart de leur compatriotes dans leur pays, au point de vue équipement ménager.

Le tableau suivant donne le pourcentage d'étrangers et de Suisses au bénéfice du confort ménager :

	SUISSES	ÉTRANGERS
Salle de bain	83 %	82 %
Eau chaude	90 %	90 %
W.-C. privés	93 %	98 %
Chauffage central ou à distance	74 %	77 %
Réfrigérateur	81 %	82 %
Congélateur	14 %	8 %
Machine à laver automatique	78 %	74 %

AU TABARIS LAUSANNE EN FÉVRIER
CARROUSEL DE PARIS
LES PLUS BEAUX TRAVESTIS DU MONDE...
LEUR REVUE ÉTOURDISSANTE !!!
Réservation : tél. (021) 22 09 33 dès 14 h - Fermé le dimanche

VALAIS

Taxe de séjour: nouveau règlement

Un nouveau règlement va entrer prochainement en vigueur en Valais concernant la taxe de séjour. Cette innovation est dictée bien sûr par la récente approbation par le peuple de la nouvelle loi sur le tourisme. Il appartiendra aux députés de donner leur accord définitif concernant ce règlement.

Il ne fait aucun doute que le Grand conseil donnera le feu vert aux dispositions en question.

Ce règlement a été élaboré en tenant compte bien entendu des principaux intéressés à savoir les directeurs des offices de tourisme et de l'Union valaisanne du tourisme.

En ce qui concerne l'UVT, par exemple, il a fallu innover dans le présent règlement, étant donné que l'Union en question ne reçoit plus de ristourne sur la taxe de séjour. Il a fallu donc trouver une autre clef de répartition pour déterminer le droit de vote des sociétés de développement et des bureaux locaux du tourisme. L'UVT proposa une solution basée sur la taxe d'hébergement et conférant aux intéressés les mêmes droits qu'auparavant. L'Etat a dit «oui». D'autre part, le subside de l'Etat à l'UVT ayant augmenté de 100.000 à 200.000 fr. il a fallu porter de 100 à 150 le nombre de voix prévues.

En ce qui concerne les sociétés de développement, il a fallu régler le mode d'intervention de la commune. Celle-ci ainsi que l'exigea le Tribunal fédéral devient le support indispensable de la perception de la taxe de séjour. Le règlement en question fixe les nouvelles modalités. Il fallut préciser les conditions de la reconnaissance des sociétés de développement et des bureaux locaux du tourisme, tout en se montrant moins restrictifs qu'antérieurement. L'exigence d'un certain nombre de lits au bénéfice d'une patente et d'un certain nombre de lits dans les résidences secondaires est alternative au lieu d'être consultative.

La notion d'emplacement géographique des résidences ayant été introduite dans la loi, il a été nécessaire de donner la possibilité aux communes et aux sociétés de développement de prévoir des zones d'intensité touristique différente. Le nouveau règlement précise tout ce que le propriétaire louant des résidences secondaires doit déclarer aux organes de perception. Devant les exigences du Tribunal fédéral, il a fallu instaurer une procédure de contrôle de cette affectation.

Ce règlement enfin précise tout ce qui concerne la taxe d'hébergement, cet élément nouveau de la loi, taxe qui va permettre de financer l'Union valaisanne du tourisme privée désormais de son ancienne manne, la taxe de séjour, qui elle ne devra servir non plus à la publicité mais au bien-être du touriste. M. F.

ECONOMIE ET FINANCES

Le bilan de Migros en 1975

ZURICH (ATS). — Le chiffre d'affaires consolidé de la communauté Migros en 1975 a augmenté de 5,5 % (1974 : 10,4 %) pour atteindre 6,528 milliards de francs. Ce chiffre comprend les chiffres d'affaires de toutes les entreprises, à l'exception de la banque Migros. Ainsi, depuis 1971, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de plus de 2 milliards (1971 : 4,3 milliards).

La part des coopératives Migros est de 5,680 milliards de francs, ce qui représente par rapport à 1974 une augmentation de 4,7 %. Le chiffre d'affaires de Hotelplan — 309 (1974 : 269) millions — et celui de Migrol — 247 (220) millions — ont enregistré une augmentation. Il a en revanche légèrement diminué pour la Fédération des coopératives Migros, pour les entreprises de production et celles de transport.

La coopérative Migros de Berne a enregistré la plus forte augmentation avec 9,1 % (657 millions), suivie par la coopérative du Tessin (7,9 %). En chiffre absolu, Zurich vient en tête avec 1,025 milliard (4,9 %). 74,19 % du chiffre d'affaires de détail des coopératives concernent l'alimentation et 25,81 % les produits non alimentaires. Le chiffre d'affaires moyen par jour de vente est de 18,7 (17,8) millions.

La communauté Migros a occupé au total, soit dans toutes les entreprises, 33.054 employés fixes, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Sur cet effectif, 8561 personnes étaient des étrangers ou des frontaliers (1974 : 9042). Si l'on tient compte des auxiliaires, l'effectif du personnel a atteint 42.470 (44.874) personnes. Les frais de personnel, y compris les prestations sociales, ont atteint 1,050 milliard de francs, soit 7,5 % de plus qu'en 1974.

Nouveau à Migros!

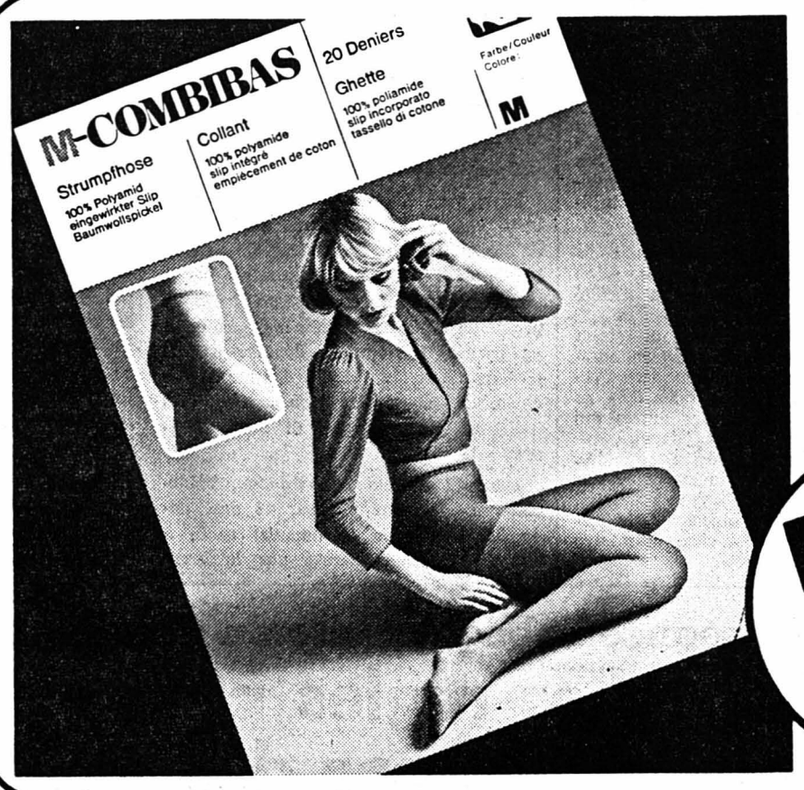

Collant de dames

M-COMBIBAS

avec slip intégré

Il n'est donc plus nécessaire de porter un autre slip. COMBIBAS va parfaitement et reste bien en place, grâce à la partie de derrière plus montante. Le bord du slip reste invisible sous le pantalon! Très grand empiècement de coton douillet.

Polyamide, Gr. 1–3

3.–

MIGROS

Bientôt !

Ouverture du Garden Center

nouvelle formule

Surface 550 m² au lieu de 80 m²

Super-Centre

Portes-Rouges

Offres d'emplois

Occupation le soir

mi-temps ou plein temps. Si vous êtes dynamique et possédez une voiture vous pouvez doubler votre salaire en travaillant quelques heures le soir sans faire de porte à porte.

Téléphonez vendredi 13 février, de 10 h à 14 h au (039) 31 15 89.

APPRENTISSAGES

Etude de notaire, à Neuchâtel, engagerait cet été

apprenti ou apprentie

L'intéressé sera formé aussi bien aux services de comptabilité et de gérance qu'au secrétariat. De très bonnes qualifications sont nécessaires pour mener à terme cet apprentissage.

Faire offres sous chiffres BV 294 au bureau du journal.

VAUDOISE ASSURANCES
J. Etzensperger
rue du Musée 5
Neuchâtel

cherche un

apprenti de commerce

sortant de l'école secondaire.

Prendre contact par tél. (038) 25 76 61.

La vente, votre avenir?

Nous cherchons pour la vente un jeune et dynamique

COLLABORATEUR DU SERVICE EXTÉRIEUR

âgé de 25 à 35 ans, possédant une bonne formation commerciale avec expérience et succès dans le service extérieur.

Savoir travailler de façon indépendante et vouloir s'imposer, pouvoir s'adapter et s'enthousiasmer — telles sont les principales qualités de caractère requises pour ce poste. Il vous sera possible de créer en peu de temps, une situation qui vous apportera des satisfactions personnelles et professionnelles, et une rémunération supérieure à la moyenne.

Vous bénéficierez bien sûr, d'une préparation approfondie à votre nouvelle tâche et d'un soutien efficace et constant dans toutes vos activités.

Nous offrons :
— les meilleures perspectives d'avenir
— salaire fixe + commissions
— prestations sociales

Nous demandons :
— engagement personnel au-dessus de la moyenne
— une personnalité intègre ayant expérience de la vente
— connaissances de la branche pas nécessairement exigées.

GARAGE DU 1er MARS S.A.
Agences TOYOTA avec multigarantie 3 ans + BMW
Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel
Tél. 24 44 24, pour rendez-vous

Adresser curriculum vitae manuscrit

AVIS DIVERS

A 98 km au sud de Valence (Espagne), à

Javea (Costa Blanca),

nous louons de beaux appartements dans des maisons et des bungalows de vacances. La plage de sable de Javea est splendide et les communications avec les principaux centres sont excellentes. (Il y a aussi un pittoresque marché aux poissons quotidien, au cœur du vieux bourg.)

Renseignements et catalogue auprès de Swiss Chalets-Inter Home Elsastrasse 16 8040 Zurich Tél. (01) 39 38 88.

Restaurant de la Poste, Savagnier, Vendredi 13 février

Grand match au cochon

individuel. Inscriptions,

tél. 53 23 13.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Occasion

Alfetta 1800

34.000 km, expertisée, 10.800 fr.

Tél. (038) 31 10 31.

A vendre de particulier

Mercedes 230

1972, 75.000 km. Parfait état.

Lancia Fulvia

Coupé 1972. 43.000 km. Parfait état.

Tél. 33 18 67.

A vendre

Peugeot 304

modèle 1970. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre

Datsun 120 Y

14.000 km, parfait état, expertisée. Crédit-Echange

Garage M. BARDO S.A., Neuchâtel, tél. (038) 24 18 42.

Particulier vend, pour cause de départ à l'étranger au début de mars,

Fiat 124

modèle 1972. Excellent état, couleur bleu ciel.

Facilités de paiement.

Renseignements au (038) 24 02 23.

Cortina

1969. Bon état. Prix à discuter.

Tél. (038) 46 16 55, interne 24.

Achat comptant toutes marques

Tél. (021) 62 48 74 de 10 à 21 heures. Auto Klöti, Chexbres-Puidoux.

R. WASER Garage de la Côte

Citroën

Ami 8, Modèle 1969. Première main. Expertisée.

Prix : Fr. 2800.—.

Grandes facilités de paiement.

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

Communiqué Peugeot

Votre voiture nous intéresse!

Actuellement les véhicules d'occasion de toutes marques sont recherchés par le réseau PEUGEOT. Nos concessionnaires et agents peuvent faire une proposition avantageuse pour la reprise de votre voiture.

PEUGEOT

M. et J.-J. SEGESSEMANN, GARAGE DU LITTORAL,

Pierre-à-Mazel 51

Concessionnaires depuis 45 ans pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Travers et Val-de-Ruz. (Tél. 25 99 91)

Agents locaux : Boudry Garage des Jordils. **Peseux :** Garage de la Cité, rue Boubin. **Corcelles :** Garage du Crêt, Chapelle 52. **Dombresson :** Garage A. Germond. **La Neuveville :** Garage du Château. **Fleurier :** Garage de la Place-d'Armes.

7901 7

PRIX INATTENDU 49.90

Blouson, imitation cuir, noir, beige, brun, Gr. 34–42

Chaque prix: une performance!

AU LOUVRE *La nouveauté SA* NEUCHATEL

XIImes Jeux olympiques d'hiver, INNSBRUCK, du 4 au 15 février 1976

Récital de l'Allemande dans un slalom fatal aux Suissesses

Rosi Mittermaier défie Sailer et Killy !

L'exploit de l'Autrichien Toni Sailer et du Français Jean-Claude Killy, l'Allemande Rosi Mittermaier est en train de le renouveler. Championne olympique de slalom spécial après avoir déjà gagné la descente, elle se trouve fort bien placée pour réussir, à son tour, la passe de trois, de quatre même car, en cas de nouveau succès dans le slalom géant, elle s'adjugerait, du même coup, le titre mondial du combiné.

Avec le moral qui l'habite désormais, Rosi Mittermaier a véritablement les moyens de triompher sur tous les fronts. Tout dépendra, évidemment, du comportement de Lise-Marie Morerod dans le slalom géant de demain matin. Mais si la Vaudoise n'est pas mieux inspirée que dans le slalom spécial, tous les espoirs restent permis à la « doyenne ».

Comme le slalom géant des hommes, ce slalom spécial s'est déroulé sur deux tracés particulièrement difficiles (plusieurs spécialistes estiment qu'ils étaient beaucoup trop épineux pour une épreuve féminine). Lise-Marie Morerod n'y fut pas à son aise, et elle le sentit dès le départ. Rosi Mittermaier, au contraire, y a réussi un véritable récital, notamment dans la seconde manche. Sa manière de skier est à l'opposé de celle de Lise-Marie. Elle ne laisse pas « glisser » ses skis. Elle les tient toujours de façon assez rigide. C'est ce qu'il fallait faire sur une neige aussi dure et sur un parcours où les enfilades étaient inexistantes.

Deuxième temps de la première manche derrière sa compatriote Pamela Behr, Rosi Mittermaier a réussi un parcours sans faute dans la seconde manche. Attaquant du début à la fin, se faufilant avec une souplesse incroyable entre les portes, elle réalisa le meilleur temps intermédiaire du second parcours, puis le meilleur temps de la manche en 43"77.

Pamela Behr a, pour sa part, rétrogradé à la cinquième place. Dans la seconde manche, elle s'est, en effet, bloquée à six portes de la fin, ce qui lui a fait perdre pratiquement une seconde. Derrière Mittermaier, la meilleure de la seconde manche fut l'Italienne Claudia Giordani qui, cette fois, a réussi ses deux parcours. Danielle Debernard s'est fait « souffler » une médaille par Hanni Wenzel, la championne du monde de la spécialité, qui a retrouvé, à Innsbruck, la plus grande partie de ses moyens après un début de saison médiocre.

Comme les Suisses la veille dans le slalom géant, c'est à sa puissance et à son excellente condition physique que la skieuse du Liechtenstein doit d'avoir réussi l'exploit de remonter de la sixième à la troisième place.

Ce slalom n'a donc pas fait oublier, dans le camp suisse, la déception enregistrée dimanche dans la descente. La malchance semble vraiment s'acharner sur les Suissesses : Lise-Marie Morerod n'est pas arrivée au terme de la première manche, pas plus d'ailleurs que Marie-Thérèse Nadig. Après son forfait de la descente, la double championne olympique semblait en mesure de réussir une performance honorable dans ce slalom spécial, discipline où elle a accompli, cette saison, de gros progrès.

SEULE BERNADETTE...

Un incident stupide lui a fait perdre toutes ses chances dès le départ : son bâton droit est, en effet, resté planté dans la neige. Marie-Thérèse Nadig a tout de même tenté de terminer sa première manche, mais elle n'a pu éviter la chute peu avant l'arrivée, pratiquement à l'endroit même où Lise-Marie Morerod, qui partait juste derrière elle, fut déséquilibrée sur une plaque de glace et sortit de la piste.

Bernadette Zurbriggen, la troisième Suissesse en lice, s'est bornée, sur deux tracés particulièrement difficiles, à préserver ses chances pour le combiné. Elle a atteint son objectif, sans prendre le moindre risque, ce qui aurait pu lui être fatal et ce qui le fut, d'ailleurs, pour l'une de ses principales rivales, l'Autrichienne Brigitte Totschnig.

ABSENCE REGRETTÉE

Le forfait de Marlies Oberholzer (grippée) et de Doris de Agostini (qui ne se sentait pas à la hauteur dans une spécialité où elle a toujours éprouvé des difficultés) a fait regretter l'éviction de Marianne Jaeger.

Classement

1. Rosi Mittermaier (RFA) 90"54 (46"77 et 43"77) ; 2. Claudia Giordani (It) 90"87 (46"87 et 44"00) ; 3. Hanni Wenzel (Lie) 92"20 (47"75 et 44"45) ; 4. Danielle Debernard (Fr) 92"24 (46"86 et 45"38) ; 5. Pamela Behr (RFA) 92"31 (46"68 et 45"63) ; 6. Lindy Cochran (E-U) 93"24 (47"96 et 45"28) ; 7. Zechmeister (RFA) 93"72 ; 8. Bieler (It) 95"66 ; 9. Kuzmanova (Tch) 95"70 ; 10. Seaton (E-U) 95"87 ; 11. Konzett (Lie) 96"35 ; **12. Bernadette Zurbriggen (S) 97"18 (49"78 et 47"40)** ; 13. Nelson (E-U) 97"33 ; 14. Kreiner (Ca) 99"38 ; 15. Iliffe (G-B) 100"14, etc...

MAGISTRALE. — Rosi Mittermaier a maîtrisé de magistrale façon tous les pièges de ce slalom. (Téléphoto AP)

Rosi : « Tout me réussit ! »

« C'est inouï ». Rosi Mittermaier a été la première à exprimer ce que pensaient tous les spectateurs après son exceptionnelle doublé ; un doublé que seule jusqu'ici l'Américaine Andrea Laurence-Mead en 1952 et la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, il y a quatre ans, ont réussi.

« Quelle belle course. Mais que c'était fatiguant. », déclarait-elle sur l'aire d'arrivée. « Je n'avais rien à perdre et c'est sans doute pour cela que j'ai pu gagner. »

« Tout me réussit, c'est absolument fantastique, c'est absolument incroyable. J'ai skié avec un plaisir et une décontraction que je n'avais plus connus depuis longtemps. Il fallait bien entendu se concentrer au maximum. Mais le fait d'avoir remporté cette médaille surprenante en descente m'a permis d'aller de l'avant sans problème. » Et elle ajoutait, vraiment rayonnante : « En fait, je préfère ma médaille d'or de la descente car je ne m'y attendais vraiment pas. Mais ce n'est pas fini. Il reste encore le slalom géant et surtout la Coupe du monde qui va continuer et que je suis bien décidée à remporter pour parfaire mon palmarès. »

GIORDANI : PROBLÈME DE BONNET

Médaille d'argent, l'Italienne Claudia Giordani n'était pas particulièrement satisfaite : « Peu après le départ de la deuxième manche, mon bonnet a été soulevé par le vent. Je ne voyais plus clair. Je l'ai arraché et j'ai ainsi perdu les quelques centièmes de seconde qui m'ont manqué pour la victoire. »

Claudia Giordani, fille d'un journaliste milanais et dont la mère est internationale de basketball, ajoutait : « Mais je suis contente tout de même. Pour une fois, j'ai bien terminé les deux manches. Je m'attendais d'autant moins à terminer seconde qu'outre l'incident du bonnet, il y a eu le très bon temps réalisé par Hanni Wenzel avant moi. »

WENZEL : CONFIRMATION

Hanni Wenzel, championne du monde de la spécialité, expliquait ainsi sa course : « Quand j'ai entendu mon temps intermédiaire, qui était excellent, j'ai eu peur d'aller trop vite et je me suis un peu freinée. De toute façon, une médaille, même de bronze, confirme dans une certaine mesure la performance que j'avais accomplie à Saint-Moritz. »

DEBERNARD : A FOND

La Française Danielle Debernard, longtemps candidate à la médaille de bronze, confiait quant à elle : « Après la chute de Patricia Emonet, qui allait alors très vite, j'ai décidé d'attaquer à fond. Finalement, j'ai skié trop brutalement et au lieu de gagner du temps, j'en ai perdu. Je pense surtout que j'aurais pu faire mieux dans la première manche. De toute façon, il reste le géant, et aussi le combiné. Tout peut encore arriver. »

LISE-MARIE : RIEN A FAIRE

Dans le camp des battues, Lise-Marie Morerod tentait de conserver sa sérénité : « C'est ça le slalom. Si on sort, on sort. Il n'y a rien à faire. » Après avoir avoué qu'elle s'était un peu préparée à cette défaite, elle ajoutait : « J'ai vu dès le départ que la piste n'était pas terrible. De plus, mon numéro de dossard ne m'avantageait pas car la piste s'est rapidement détériorée. C'est dommage, ça aurait mieux été dans la seconde manche. »

Si Lise-Marie s'attendait un peu à cette défaite, c'est parce que son entraînement dans les Grisons, les jours précédant la course, ne l'avait pas particulièrement mise en confiance.

« Je suis sortie plus souvent que j'ai passé. Et pourtant, la piste était bien meilleure qu'ici, où ça secoue terriblement, à tel point qu'il n'est pas possible de prendre directement. »

MARIE-THÉRÈSE : BON ENTRAINEMENT

Marie-Thérèse Nadig, elle, ne s'étonnait plus. Depuis le début de la saison, elle court d'un incident à l'autre : « Je voulais prendre un bon départ et je me suis appuyée à fond sur mes bâtons. Le droit est resté planté dans la neige et j'aurais sans doute chuté d'entrée si la courroie n'avait pas lâché. J'ai tout de même continué car ça me faisait un bon entraînement pour le slalom géant. »

Mittermaier-Morerod : deux mondes opposés

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Après le triomphe de Hemmi et de Good, la défaite de Lise-Marie Morerod. Ça, c'est le ski dans toute sa brutalité ; ce sont les Jeux olympiques dans leur penchant pour le paradoxe.

PROPORTION ANORMALE

Cet échec ne me surprend pas. Il faisait partie des choses possibles et mêmes imminentes. Sur les sept slaloms spéciaux du programme de la Coupe du monde, Lise-Marie Morerod a été éliminée quatre fois et elle a gagné les trois autres. Pour une skieuse de sa classe, cette proportion de défaites est un peu trop élevée. Lorsqu'elle ne gagne pas, elle est nulle part. C'est étonnant qu'elle ne parvienne pas à tirer un plus grand bénéfice de sa subtilité technique, qui est souvent comparée à celle de Stenmark. Or, Stenmark ne tombe presque jamais et il maîtrise les situations les plus difficiles avec l'agilité d'un acrobate.

Lorsque tout va bien, Lise-Marie Morerod déclasse ses adversaires. Mais il suffit de peu de chose pour la faire trébucher.

TOUT CONVERGE

A l'inverse, cette saison, Rosi Mittermaier est d'une sûreté extraordinaire. Il semble vraiment que toute l'expérience, toute la technique, toute la maîtrise qu'elle a accumulées au cours de dix années de « cirque blanc » convergent vers ces Jeux olympiques pour couronner triomphalement une carrière de longue haleine. Elle a gagné la descente comme une véritable spécialiste de la descente. Elle enlève le slalom spécial à la faveur d'une performance sans faille et d'une seconde manche digne de Lise-Marie Morerod. Demain, au départ du « géant », elle n'aura rien à craindre de personne. Ses deux médailles d'or la libèrent de toutes les contraintes. Elle possède déjà beaucoup plus que ce qu'elle espérait.

Une Rosi Mittermaier totalement décontractée peut très bien faire échec à une Lise-Marie Morerod qui coupe le rayon lumineux du chronométrage.

En général, quand Lise-Marie Morerod termine une course, elle la gagne. C'est l'évidence à laquelle la caravane de la Coupe du monde s'est habituée. Mais, en la circonstance, la skieuse des Diablerets est profondément pénétrée de l'idée qu'elle joue sa dernière carte et que les prochains Jeux olympiques n'auront lieu que dans quatre ans.

SON MONDE INTÉRIEUR

Pour elle. ce « géant » ne sera pas pareil à un « géant » de coupe du monde. Il sera beaucoup plus important. Elle se trouve donc dans la même situation que Klammer. Tout le monde sait qu'elle est encore plus forte en « géant » qu'en spécial. Au demeurant, tout dépend de son monde intérieur : pour battre ses adversaires, il faut tout d'abord qu'elle surmonte sa nervosité.

Comme elle a été déjà éliminée au cours de la première manche, elle n'aura pas épuisé son potentiel nerveux. Espérons donc pour elle que les jours continueront à ne pas se ressembler...

Guy CURDY

Patinage artistique : l'Anglais champion olympique

Curry survole la glace... et ses rivaux

Pour la première fois, un Britannique est devenu champion olympique de patinage artistique. John Curry (25 ans), de Birmingham, a remporté à Innsbruck, devant 9500 spectateurs, la médaille d'or de l'épreuve masculine. En 1952, sa compatriote Janette Altweeg avait remporté la compétition féminine.

John Curry qui, en janvier dernier à Genève, avait gagné son premier titre européen, a réalisé une splendide démonstration en libres pour conquérir avec panache un titre mérité. Pendant cinq minutes, Curry, qui depuis quelques années habite Denver (Colorado) où il s'entraîne avec Carlo Fassi, a en effet présenté une admirable exhibition sur un extrait du ballet de Minkis, don Quichotte, une musique de Haendel, musique légère, belle, qui correspond tout à fait au tempérament de Curry. Car, si techniquement le Britannique a des qualités, c'est avant tout un merveilleux danseur, surnommé le « Noureyev de la glace ».

KOVALEV DEUXIÈME

Comme à Genève, son second se nomme Vladimir Kovalev. Le Soviétique est le représentant de l'école battue à ces jeux, celle des patineurs-athlètes. Desservi par un arrangement musical grinçant, Kovalev a aligné quatre triples sauts qui auraient davantage frappé l'esprit des spectateurs si ses enchaînements avaient été plus harmonieux. Kovalev n'afficha pas dans son exhibition, cette superbe, cette assurance qui sont la marque des vrais champions. Il est presque victime de sa trop grande sobriété. Le patinage artistique a pris une orientation qui rapproche la compétition des shows à l'américaine.

CLASSEMENT FINAL

1. John Curry (GB), chiffre de place 11-192, 74 points ; 2. Vladimir Kopalev (URSS) 28-187,64 ; 3. Toller Cranston (Can), 30-187,38 ; 4. Jan Hoffmann (RDA) 34-187,34 ; 5. Serjei Volkov (URSS), 53-184,08 ; 6. David Santee (EU) 49-184,28 ; 7. Terry Kubicka (EU) 56-183,30 ; 8. Juri Ovtchinnikov (URSS) 75-180,04 ; 9. Minoru Sano (Jap), 79-178,72 ; 10. Robin Cousins (GB) 83-178,14, etc...

Dames : Dorothy Hamill sur les traces de sa compatriote Peggy Flemming

L'Américaine Dorothy Hamill a probablement conquis hier le titre olympique féminin de patinage artistique. Après l'épreuve du programme court (sept difficultés imposées) qu'elle a enlevée avec beaucoup de brio, la championne des Etats-Unis (19 ans) a pris la tête de la compétition devant sa principale concurrente, la Hollandaise Dianne de Leeuw.

Après ses titres de championne du monde gagnés l'année passée à Colorado Springs (devant Hamill) et d'Europe en janvier dernier, Dianne de Leeuw était la grande favorite du championnat. Mais elle a, semble-t-il, gâché toutes ses chances en exécutant un programme court très moyen, en tout cas pas au goût du jury qui l'a classée quatrième dans cet exercice.

En revanche, Dorothy Hamill a réalisé une exhibition pleine de charme, d'entrain, et techniquement supérieure (sauts et pirouettes), à celle de la Hollandaise, méritant amplement les meilleures notes (un 6 notamment en impression artistique) de cette épreuve.

Certes, rien n'est encore acquis. Dianne de Leeuw peut se reprendre dans les libres vendredi soir — elle a un programme techniquement plus ambitieux que l'Américaine — mais Dorothy Hamill a pris position et elle se présentera avec une totale confiance pour décrocher la médaille d'or, huit années après sa compatriote, la merveilleuse Peggy Flemming.

Pour la médaille de bronze — de Leeuw doit en principe terminer au moins deuxième — la lutte sera serrée entre les Allemandes de l'Est Christine Errath, actuellement 4me, et Annet Poetzsch 5me. L'Allemande de l'Ouest Isabel de Navarre, première après les imposés, occupe maintenant la 3me place, mais elle doit encore rétrograder à l'issue des libres.

Positions après le programme court : 1. Dorothy Hamill (EU), chiffre de place 10,0 - 88,40 points ; 2. Dianne de Leeuw (Ho), 25,5 - 86,44 ; 3. Isabel de Navarre (RFA), 31,00 - 85,72 ; 4. Christine Errath (RDA), 34,5 - 85,56 ; 5. Anett Poetzsch (RDA), 34,0 - 85,52 ; 6. Wendy Burge (EU), 69,00 - 81,44 ; 7. Linda Fratianne (EU), 71,5 - 80,36 ; 8. Susanna Driano (It), 75,5 - 80,32 ; 9. Lynn Nightingale (Can), 73,00 - 80,32 ; 10. Dagmar Lurz (RFA), 84,00 - 79,64, etc...

Relais 4 x 10 km : fortunes diverses pour les quatre coureurs suisses

Les supporters helvétiques qui se trouvaient dans le stade de neige de Seefeld ont passé par des sentiments divers au fur et à mesure que se développait la course. De la déception provoquée par le départ raté de Franz Renggli à la satisfaction finale engendrée par la cinquième place, il y eut même un moment de fol espoir lorsque Kaelin, dans le sillage du Suédois Lundbaeck, luttait pour la médaille de bronze.

Le puissant retour du Soviétique Garanine ayant interdit toute idée d'une place sur le podium, le relais helvétique aurait encore pu terminer au 4me rang. Soutenu sur la ligne d'arrivée, Alfred Kaelin en était persuadé. « Je n'avais pas trop de peine à suivre Lundbaeck. Mais nous n'avons rien pu contre Garanine. A 300 m de l'arrivée, j'ai voulu démarrer. J'ai alors ressenti une violente douleur à l'aine. Je crains une hernie. Dès lors, j'ai dû laisser filer Lundbaeck et j'ai même eu peur d'un retour in extremis de l'Américain Yeager », confiait le Schwytzois.

Passé en 12me position au goulet d'étranglement du départ, Franz Renggli conserva longtemps cette place pour finalement relayer Hauser avec un 8me rang. « Mes skis n'allaient pas, confiait le Grison. J'avais mis trop de fart et j'ai eu beaucoup de peine dans les montées. J'ai pu me ressaisir quelque peu sur la fin lorsque la couche de fart avait disparu. » Il est vrai que dans les conditions dans lesquelles se déroula ce 4 x 10 km, le fartage était devenu un acte délicat. Ainsi Kaelin modifia-t-il, avec bonheur semble-t-il, la composition de son mélange, quelques secondes seulement avant de s'élancer.

Plongé directement au cœur de la lutte qui opposa dans la deuxième boucle Suédois, Suisses, Polonais, Autrichiens et Soviétiques (le retour de Bajukov), Edi Hauser s'en sortit fort bien. « Cet affrontement au coude à coude m'a beaucoup stimulé », avouait le Valaisan. Mais la plus belle satisfaction de ce relais pour ce qui concerne les Suisses est venue de Heinz Gaehler. Modeste, le skieur de Hérisau se contentait de déclarer : « J'avais un très bon ski. Pris dans cette ambiance folle qui régnait tout au long de la piste, je n'ai pas vu le temps passer. Soudain, je me trouvais à l'arrivée... »,

(Lire aussi en page 17.)

Protestation de la RDA

La RDA a protesté oralement contre l'officialisation du résultat du relais 4 x 10 kilomètres à la suite de l'accident qui a contraint son deuxième coureur, Axel Hessler, à abandonner après avoir été renversé par une touriste imprudente. Les dirigeants est-allemands ont toutefois renoncé à déposer un protet par écrit. Il aurait d'ailleurs eu peu de chances d'aboutir.

Axel Hessler souffre des deux genoux. Son visage porte également des traces de blessures. Il semble que la personne qui a provoqué cet accident soit également blessée. Aucune information n'a été fournie concernant son identité.

Patinage de vitesse : de l'or pour la Norvège

Le Norvégien Sten Stensen a remporté la médaille d'or du 5000 m en patinage de vitesse devant le Hollandais Piet Kleine et son compatriote Hans van Helden, qui détient le record du monde de la spécialité. Le vétéran de ces Jeux olympiques, le Suisse Franz Krienbuehl (47 ans) s'est classé à la 17me place.

CLASSEMENT

1. Sten Stensen (No) 7'24"48 ; 2. Piet Kleine (Ho) 7'26"47 ; 3. Hans van Helden (Ho) 7'26"54 ; 4. Victor Warlamov (URSS) 7'30"97 ; 5. Klaus Wunderlich (RDA) 7'33"82. Puis : 17. Franz Krienbuehl (S) 7'53"11.

SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

● Championnat de première ligue : Thoune - Rotblau 3-7.

SUITE Journée insolite

Et que faut-il penser de l'élimination de la République démocratique allemande, championne du monde de cette discipline ? La présence d'une femme sur la piste a provoqué la chute du deuxième relayeur, qui, blessé au genou, n'a plus pu continuer la course. Le service d'ordre est gravement mis en cause mais la course est finie. Nous voilà bien obligés de parler de scandale, ce qui ne changera pourtant rien au classement.

Ce mercredi a donc été riche en événements insolites, et, s'il fallait décerner le prix de la malchance à l'un ou l'autre concurrent, l'embarras serait grand. Alors, autant se souvenir de ses vainqueurs dont le mérite, précisons-le, n'est en rien diminué par ces faits. Comme dirait Prudhomme, « ces médailles d'or ne doivent rien à personne ». La journée n'a pas été perdue pour tout le monde et l'éventuel triplé de Rosi Mittermaier devient le sujet de discussion numéro un « A toi d'en profiter, Lise-Marie » !

F. PAHUD

Enfin ! Victoire des hockeyeurs suisses

Tschiemer abat l'Autriche

SUISSE - AUTRICHE 5-3 (1-1 3-2 1-0)

MARQUEURS : Widmer 9me ; Moertl 19me ; Tschiemer 28me ; Zini 32me ; Poek 36me ; Tschiemer 39me ; Tschiemer 52me.

SUISSE : Jorns ; Hofmann, Koelliker ; Meyer, Luthi ; Zenhaeusern, Henzen ; Holzer, Toni Neininger, Widmer ; Berger, Durst, Tschiemer ; Mathieu, Bernard Neininger, Dubois.

AUTRICHE : Schilcher ; Schneider, Herhuber ; Russ, Herzog ; Hausner, Schuller ; Zini, Puschnig, Schitzer ; Moser, Voves, Moert ; Kriechbaum, Poek, Kœnig.

ARBITRES : MM. Dombrovski (URSS) et Lee (E-U).

NOTES : Messehalle, 2500 spectateurs. Pénalités, neuf fois deux minutes contre la Suisse et cinq fois deux minutes contre l'Autriche.

ENFIN !

La Suisse a renoué avec la victoire dans le cadre du tournoi B des Jeux olympiques d'Innsbruck. Dans l'enceinte de la patinoire de la Messehalle, devant 2500 spectateurs, elle a en effet battu l'Autriche par 5-3 au terme d'une rencontre âprement disputée et placée avant tout sous le signe d'un engagement physique impitoyable, souvent à la limite de la régularité. Mais, si les joueurs helvétiques ont été souvent pénalisés, ce sont bien les Autrichiens qui ont imposé d'emblée ce hockey primaire.

La Suisse s'est donc imposée et il faut saluer ce succès. Certes, la formation helvétique n'a pas livré une grande rencontre. On sait que ses moyens actuels sont limités. Mais elle a eu au moins le mérite de faire face à l'adversité. Evoluant à deux lignes seulement dès le milieu de la deuxième période, l'équipe de Suisse a véritablement bâti cette victoire à la force du poignet.

C'est donc avant tout grâce à un esprit de corps retrouvé que la formation helvétique a pu prendre le meilleur sur des Autrichiens assez limités sur le plan technique mais galvanisés par l'apport de leur public.

Il faut relever la brillante performance réussie par Tschiemer. Le joueur de Langnau a en effet réussi quatre des cinq buts de son équipe.

AUTRES RÉSULTATS

Roumanie - Bulgarie 9-4 (6-0 2-1 1-3) ; Japon - Yougoslavie 4-3 (2-0 1-0 1-3).

Classement

1. Roumanie	4	3	—	1	19	12	6
2. Yougoslavie	4	3	—	1	21	16	6
3. Suisse	4	2	—	2	21	18	4
4. Autriche	4	2	—	2	15	13	4
5. Japon	4	2	—	2	13	13	4
6. Bulgarie	4	—	—	4	14	31	—

Dimanche 15 février
à 14 h 30
Neuchâtel Xamax - SION
MATCH AMICAL
Cartes de membres valables
Pelouse : prix réduit

CESSEZ !

de vous compliquer l'existence, montez des ceintures à enrouleur automatique !

WIDOMATIC

chez votre garagiste et votre carrossier.

Importateur exclusif pour la Suisse :
Wilhelm + Dousse AG, 5620 Bremgarten
Tél. (057) 5 52 66

LA POISSONNERIE

- POISSONS DE MER FRAIS
- POISSONS DU LAC ET DU VIVIER
- CRUSTACÉS
- SOUPE DE POISSONS MAISON
- MOULES DE BOUCHOT

M. GIFFARD - cuisinier
CHEZ LE «PETIT FRANÇAIS»
Battieux 2 - SERRIÈRES - Tél. 31 13 41

Le petit magasin au grand choix
FERMÉ LE LUNDI

Véhicules de grande classe qui classent !

ALLEGRO PEUGEOT

E. GIOVANNINI CYCLES - MOTOS - SPORTS

NEUCHATEL
Rue du Seyon

Téléphone :
(038) 25 15 62

DETTES
résolues avec efficacité
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

THOMY
Saladessa
la sauce à salade sans huile

Salade de chicorée joyeusement frisée et bien de chez nous

Variantes de sauces:
Saladessa + huile, ou
Saladessa + crème aigre, ou
Saladessa + mayonnaise et ail

Saladessa légère ou corsée

---

riri

LA FERMETURE ÉCLAIR DE QUALITÉ

Tous coloris - Toutes grandeurs

JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

NE MANQUEZ PAS
La foire aux bonnes affaires

à la GRANDE SALLE DU CASINO DE LA ROTONDE
NEUCHATEL

ATTENTION !
seulement **3** jours :

Jeudi **12** de 10 h
Vendredi **13** à 21 h
Samedi **14** février de 10 à 17 heures

Grande Exposition
Meubles d'OCCASION
Meubles neufs avec petits défauts

ameublements Vionnet sa

Entrée libre

A propos d'une bonne cigarette...

Virginie - une façon agréable de payer moins de taxes...

Comme Virginie contient pour une large part des tabacs cultivés en Suisse, elle est moins imposée que la grande majorité des autres marques.

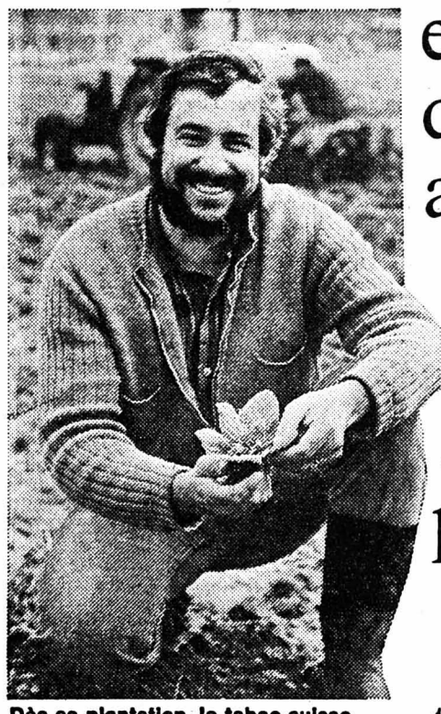

Dès sa plantation, le tabac suisse fait l'objet de soins attentifs

C'est pourquoi Virginie est l'une de ces rares cigarettes qui ne coûtent que Fr. 1.40 le paquet.

Ce sont d'ailleurs les tabacs de notre pays qui donnent à Virginie son goût typique et en font une cigarette si naturelle.

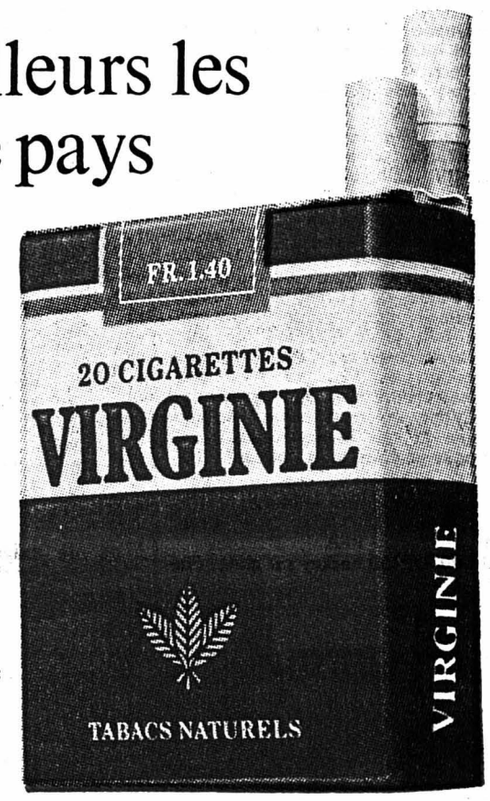

Avec ou sans filtre

V 1/75

Senaud Publicité

NOUVEAU!!!

CARROSSERIE auto

METANOVA SA
2088 CRESSIER/NE

TÔLERIE - PEINTURE

ateliers modernes
service rapide et soigné

TÉL. (038) 47 18 33
CRESSIER

PRIX MODÉRÉS

---

10 ANS AF 1966 1978

CUISINIÈRES dès **398.–**
FRIGOS dès **298.–**
CONGÉLATEURS dès **368.–**

Gros rabais jusqu'à 30 %
Naturellement au
Discount du Vignoble
Fornachon & Cie
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 18 77

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

THOMY
Saladessa
la sauce à salade sans huile

Salade de chou une réminiscence du bon vieux temps

Variantes de sauces:
Saladessa + huile, ou
Saladessa + crème ou crème aigre, ou Saladessa + mayonnaise

Saladessa légère ou corsée

THOMY
Saladessa
la sauce à salade sans huile

Salade de céleri d'une blancheur délicate et onctueuse

Variantes de sauces:
Saladessa + huile, ou
Saladessa + crème, ou
Saladessa + mayonnaise

Saladessa légère ou corsée

Tous les murs* aiment à être «habillés»

*(surtout les murs à rénover, nus, lézardés, rugueux tachés, minces ou mal insonorisés)

Avec les revêtements textiles ou PVC du programme mural Hassler aux avantages indiscutables

- 10 qualités, plus de 150 coloris et dessins
- isolants phonique et thermique
- faciles à nettoyer lavables
- résistant aux chocs et déchirures
- décoratifs, confortables
- prix avantageux dès Fr. **18.25** le m² sans la pose

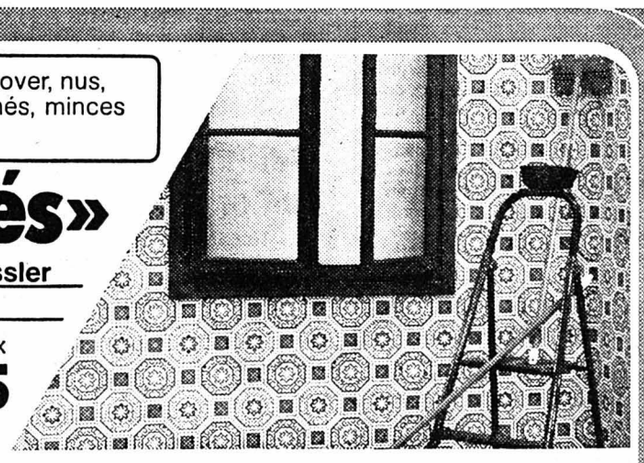

Création Hassler Hassler Votre ensemblier **la distinction de votre intérieur!**

Suggestion

Visitez dans notre magasin l'exposition spéciale. Ou utilisez le coupon pour obtenir notre documentation « revêtements muraux »

Bon « RM-documentation »

Nom :

Adresse :

Localité/NP :

A découper et à envoyer à l'adresse ci-dessous.

VOTRE ENSEMBLIER A:
AARAU, BÂLE, BERNE, BIENNE, LUCERNE, NEUCHÂTEL, ZOUG, ZURICH

TAPIS, REVÊTEMENTS DE SOL ET DE MUR
TAPIS D'ORIENT
RIDEAUX

HASSLER
HANS HASSLER SA 12, RUE SAINT-HONORÉ 2001 NEUCHÂTEL 038 25 21 21/22

XII^mes Jeux olympiques d'hiver, INNSBRUCK, du 4 au 15 février 1976

La Finlande enlève un fantastique relais 4 × 10 km

Abandon de la RDA - Le bronze à l'URSS - La Suisse 5^me

Seize ans après les J.O. de Squaw Valley, la Finlande a retrouvé le titre olympique du relais avec Matti Pitkaenen, Juha Mieto, Pertti Teurajaervi et Arto Koivisto, déjà troisième sur 15 km. Le quatuor finnois s'est installé au commandement à partir du 14^me kilomètre. Jusqu'à la fin, il n'a cessé de creuser l'écart sur ses adversaires, qui ont connu des fortunes diverses, triomphant finalement avec 1'58" d'avance sur la Norvège (Tyldum, Sagstuen, Formo, Martinsen) et 2'51" sur l'URSS (Bèlaiev, Bajukov, Saveliev, Garanine), qui faisait figure de super-favorite mais qui a joué de malchance sur le très difficile parcours de Seefeld.

DÉPART CATASTROPHIQUE

La Suisse n'a pu renouveler son fabuleux exploit de Sapporo (bronze). Elle a dû se contenter de la 5^me place, à 3'28", Kaelin n'ayant pu résister, sur la fin, au Suédois Lundbaeck (4^me à 3'17"). Satisfaction et déception à la fois car toutes les conditions étaient réunies pour lui permettre de frapper à nouveau un grand coup. Las, la formation helvétique, privée de Giger (souffrant-fiévreux) qu'a toutefois remplacé admirablement l'Appenzellois Gaehler, n'a pas pu saisir sa chance.

Le départ catastrophique de Franz Renggli (12^me position et légère attente au goulet) a constitué un handicap malvenu. Par la suite, la formation helvétique est revenue sur la tête de la course. Mais elle n'est pas parvenue à tirer entièrement profit des circonstances exceptionnelles qui ont marqué ce 4 x 10 km. Circonstances qui constituaient, pour elle, une occasion inespérée de se mettre réellement en évidence.

SUR UN SKI

Car les coups de théâtre furent aussi nombreux qu'inattendus. Ce fut, tout d'abord, le Soviétique Belaiev qui cassa sa fixation à 2 km de l'arrivée du premier relais, alors qu'il était nettement seul en tête. Cet incident, extrêmement rare, a incontestablement coûté le titre olympique à l'URSS, qui était bien partie pour une fantastique chevauchée solitaire. Belaiev, qui avait déjà lâché le vétéran norvégien Tyldum, poursuivit durant quelques minutes sur un seul ski. Puis, un de ses coéquipiers, sur le bord de la piste, lui céda son matériel (ski et soulier) mais le vice-champion olympique des 15 km ne termina sa boucle qu'en 9^me position, à 1'11" du Suédois Sœdergren, qui avait pris le commandement.

INCONSCIENCE

Cette épreuve, particulièrement palpitante, a été fatale à la RDA. Championne du monde en titre, l'équipe est-allemande a été contrainte à l'abandon dans la 2^me boucle, Axel Hessler s'étant sérieusement blessé à un genou après être entré en colision avec une jeune femme, trop avancée sur la piste. Cet accident stupide et regrettable a, par la suite, contraint le service d'ordre à renforcer sa vigilance. Mais le mal était déjà fait.

Une surprise a également été créée par les Tchécoslovaques, extrêmement modestes tout au long de la matinée. Il faut dire que les conditions étaient totalement différentes des jours précédents et qu'il neigeait. Pour les 16 équipes engagées, il s'agissait donc de faire preuve de grande prudence dans le fartage. Les différences apparurent toutefois bien vite et l'alternance des montées et des descentes provoqua une sélection impitoyable.

L'EFFORT DE MIETO

Il semble que les Finlandais aient le mieux résolu cet épineux problème. Au bénéfice d'une excellente glisse, ils marquèrent la course de leur empreinte. Après le 10^me km, c'était toutefois, le meilleur Suédois, Benny Sœdergren, qui passait le premier, suivi à 2" par la RDA (Lesser), à 3" par la Norvège (Tyldum), à 20" par l'étonnante Autriche (Horn), à 25" par la Finlande (Pitkaenen), à 35" par le Canada (Bullock), à 43" par la Suisse (Renggli), à 55" par la Pologne (Gebala) et à 1'11" par l'URSS (Belaiev), qui allait toutefois accomplir une remontée spectaculaire.

Mais la Finlande ne tarda pas à bouleverser la hiérarchie établie. Puissant, généreux dans l'effort, le géant Mieto (1 m 96) mit sa force musculaire à contribution sur une neige tellement douce qu'elle exigeait le maximum de ressources physiques des concurrents. Mieto termina épuisé. Mais son exploit avait permis à la Finlande de prendre la direction des opérations et de devancer, après 20 km, la Norvège (Sagstuen) de 50" et de 1'32" l'URSS qui, grâce au prodigieux Bajukov, le lauréat des 15 km, avait réussi un sensationnel retour au premier plan.

ÉTONNANT GAEHLER

La Suède avec Johansson, n'était plus qu'en 4^me position (à 1'34") devant la Suisse (1'37") qu'Edi Hauser avait maintenue «dans le coup» malgré une perte de 1'19" sur Mieto. Alors que le tête-à-tête Finlande-Norvège allait se poursuivre jusqu'à l'arrivée, la troisième boucle fut marquée par l'effondrement du Soviétique Saveliev, qui passa en 6^me position à 2'26", et par le retour en force de l'arrière de William Koch. L'étudiant américain ramena son équipe de la 8^me à la... 3^me place, en menaçant même le Norvégien Formo!

Grâce au surprenant Heinz Gaehler, dont c'était la première grande «sortie» internationale, la Suisse garda le contact. Mieux même: elle joua les premiers rôles en talonnant la Suède à 2 secondes. La performance de l'Appenzellois (24 ans) fit naître un immense espoir dans le camp helvétique. «J'ai peur que les Russes aient la possibilité de revenir. Garanine est redoutable et Kaelin partira avec Lundbaeck, qui n'est apparemment pas très en forme», confiait, en cours d'épreuve, Adolf Ogi.

«BOULET DE CANON»

Les craintes du directeur technique de la FSS étaient fondées. Alors que Yeager, le dernier relayeur américain, rétrogradait, Lundbaeck et Kaelin (2" d'écart au départ de la dernière boucle) furent dépassés en pleine montée par un «boulet de canon» nommé Garanine, qui assura à l'URSS la médaille de bronze. Au sprint, Lundbaeck lâcha Kaelin qui avait toutefois essayé de démarrer mais qui s'est plaint de souffrir de la hernie.

Classement final

1. FINLANDE (Matti Pitkaenen, Juha Mieto, Pertti Teurajaervi, Arto Koivisto) 2 h 07'59"72. 2. NORVÈGE (Paal Tyldum, Einar Sagstuen, Ivar Formo, Odd Martinsen) 2 h 09'58"36. 3. URSS (Eugeni Belaiev, Nikolai Bajukov, Sergei Saveliev, Ivan Garanine) 2 h 10'51"46. 4. Suède (B. Soedergren, C. Johansson, Th. Wassberg, S. Lundbaeck) 2 h 11'16"88. 5. Suisse (Franz Renggli, Edi Hauser, Heinz Gaehler, Alfred Kaelin) 2 h 11'28"53. 6. Etats-Unis (Peterson, Caldwell, Koch, Yeager) 2 h 11'41"35. 7. Italie (Chiocchetti, Biondini, Kostner, Capitanio) 2 h 12'07"12. 8. Autriche 2 h 12'22"80. 9. RFA 2 h 12'38"96. 10. Tchécoslovaquie 2 h 12'49"99. 11. France 2 h 13'05"26. 12. Canada 2 h 15'31"85. 13. Pologne 2 h 16'06"63. 14. Bulgarie 2 h 19'45"66.

Abandons: RDA (championne du monde) et Turquie.

BOXE. – Le magazine américain «Ring magazine» a désigné Mohamed Ali boxeur de l'année 1975. C'est la 4^me fois que cette distinction lui est décernée.

TENNIS. – La Suisse est en tête de son groupe de la Coupe du roi devant la Hollande et le Danemark.

HEUREUX. – Les Finlandais Mieto, Koivisto, Teurajaervi et Piktaenen (de gauche à droite) expriment leur joie après leur magnifique victoire. (Téléphoto AP)

Le programme d'aujourd'hui

9 h 00-11 h 00 ski: 4 x 5 km dames, à Seefeld.
10 h 00-11 h 30 patinage de vitesse: 1000 m messieurs.
13 h 00-15 h 00 hockey sur glace (groupe A): Etats-Unis - Pologne.
16 h 00-18 h 00 hockey sur glace: Tchécoslovaquie - RFA.
20 h 00-22 h 00 hockey sur glace: Finlande - URSS.

Saut: nouvelle combinaison suisse

A Innsbruck, les sauteurs ont repris le chemin du tremplin, mais ils ont quitté Seefeld. L'entraînement bat son plein, en effet, sur le Bergisel, où se jouera la médaille d'or au grand tremplin, dimanche. Pour l'instant, on multiplie les sauts. Ainsi, mardi, chaque concurrent a eu la possibilité de faire quatre essais. A quatre jours de la compptition, l'ambiance est encore détendue. On bavarde entre équipes, on échange des impressions avec tout de même, toujours, un œil qui traîne sur le matériel du voisin.

«EXCELLENTE»

Au Bergisel, les Suisses disposent de nouvelles combinaisons. Steiner, Moesching et Schmid les portaient à l'entraînement. Seul von Grunigen portait la tenue qu'il avait à Seefeld, où il a pris la cinquième place au tremplin de 70 mètres. Les nouvelles tenues sont rouge vif et elles ressemblent beaucoup à celles des sauteurs autrichiens. Mais l'ambiance est au mystère.

Je trouve cette combinaison excellente, consent à avouer Walter Steiner. De son côté, Hans Zimmermann, le chef du saut, indique: **Ces tenues sont légèrement différentes de celles, bleues, que nous avons utilisées à Seefeld.** On s'en doutait bien évidemment mais, pour l'instant, impossible d'en savoir plus!

En retrouvant le Bergisel, Walter Steiner a, du même coup, repris contact avec un tremplin qu'il aime bien. Mardi, le Saint-Gallois s'est montré le meilleur Suisse à l'entraînement, atterrissant à 101 mètres à sa deuxième tentative. Von Gruenigen (96,50), Schmid (92) et Moesching (91,50) se sont montrés moins à l'aise. **Mais c'est encore trop tôt pour se prononcer sur les chances de chacunq** avoue Hans Zimmermann.

On peut, toutefois, d'ores et déjà affirmer qu'Allemands de l'Est et Autrichiens se livreront un nouveau duel serré. Danneberg et Glass (104 mètres chacun), Schnabl (106), Wanner (103,50) se sont chargés de le rappeler d'emblée.

Problème de gardiens pour les hockeyeurs tchécoslovaques

Jiri Crha, le gardien numéro deux de la Tchécoslovaquie, blessé au cours du match contre la Pologne, souffre d'une déchirure des ligaments extérieurs du genou. Il ne sera pas en mesure de jouer les deux derniers matches de son équipe au tournoi olympique. Or, le gardien titulaire, Jiri Holecek, est grippé. Mardi matin encore, il gardait la chambre avec 39 de fièvre.

Nouvelles exigences en Coupe du monde de ski alpin

La commission FIS de la Coupe du monde, qui s'est réunie à Innsbruck, a pris deux décisions importantes. L'une est relative aux quotas d'accès aux compétitions Coupe du monde 1976-77, l'autre concerne les frais des compétiteurs.

Quotas. – Il faudra avoir moins de vingt-cinq points pour les deux slaloms et moins de trente pour la descente. Cette modification des quotas ne concerne que les hommes. Donc, pas de changements pour les quotas dames.

Frais. – Quinze coureurs et cinq entraîneurs par nation, en fonction des nouveaux quotas, seront pris en charge par les stations organisatrices. Les frais de voyage restent à la charge des participants.

Le calendrier de la saison 1976-77 a retenu toute l'attention de la commission, qui a pris note de diverses candidatures nouvelles (Japon, Canada et Scandinavie) et examiné de quelle manière il serait possible de les inclure au calendrier déjà établi dans ses grandes lignes sans en perturber profondément le schéma présenté et adopté lors de la réunion qui s'était tenue à Bâle, le 24 octobre dernier et, surtout, sans réduire la durée de la trêve traditionnelle de février.

Autres points étudiés par la commission: la phase finale de la Coupe du monde qui se déroulera le mois prochain, au Québec.

hockey sur terre

Classements romands

Neuchâtel en bonne position

Le secrétariat de la Ligue suisse de hockey sur terre a établi, à la pause d'hiver, les différents classements de la région romande. La situation est la suivante:

Ligue nationale B: 1. Servette II 7/13 (24-1); 2. Lausanne-Sports II 7/8 (17-9); 3. Servette I 7/8 (15-12); 4. Neuchâtel-Sports 7/7 (16-13); 5. Lausanne-Sports I 5/6 (13-9); 6. Black Boys II 6/6 (10-18); 7. Stade Lausanne II 6/3 (2-15); 8. UGS 7/1 (3-23).

Première ligue: 1. Lausanne-Sports III 4/7 (15-4); 2. Berne 4/6 (15-6); 3. Rolle 4/5 (5-8); 4. Stade Lausanne III 4/2 (5-10); 5. UGS II 4/0 (1-13).

Juniors A: 1. Servette 5/9 (17-2); 2. Neuchâtel 3/4 (5-5); 3. Rolle 3/3 (6-7); 4. Lausanne-Sports 3/3 (4-5); 5. Black Boys 5/3 (5-8); 6. UGS 3/0 (1-11).

Juniors B: 1. Neuchâtel 2/4 (19-2); 2. Rolle 1/2 (3-1); 3. Stade Lausanne 2/2 (5-9); 4. Black Boys 4/2 (4-16); 5. Servette 1/0 (0-3).

Juniors C: 1. Rolle I 4/8 (34-3); 2. Rolle II 5/8 (14-12); 3. Black Boys 5/6 (19-7); 4. Stade Lausanne 5/4 (20-14); 5. Servette 5/2 (8-14); 6. Lausanne-Sports 4/0 (1-46).

LES CLASSEMENTS FÉMININS

Ligue nationale A: 1. Baslerdybli 5/9 (16-2); 2. Red Sox Zurich 4/6 (15-3); 3. Lucerne 5/6 (6-16); 4. Servette 4/3 (5-8); 5. Young Boys 5/3 (6-6); 6. Berne 5/1 (4-17).

Ligue nationale B: 1. Olten 6/10 (18-2); 2. Grasshoppers 5/7 (10-6); 3. Schoenenwerd 5/7 (9-6); 4. Wettingen 6/7 (11-6); 5. Stade Lausanne 4/3 (5-7); 6. Blauweiss Zurich 4/0 (0-12); 7. Berthoud 4/0 (0-14).

hockey sur glace

Les finales de 1^re ligue dans le détail

Neuchâtel débutera à Monruz le 21 février

Ce week-end, les dix équipes du groupe 4 – comme celles des groupes 1, 2 et peut-être 3 – joueront pour rien, tout étant presque dit.

Vainqueur à Montana, Neuchâtel a acquis le titre officiel de champion de groupe, alors que Martigny, évitant de prendre trop de risques, s'est incliné (3-1) à Château-d'Œx. En compagnie de la formation de Jean-Pierre Uebersax, celle de Rochat participera au tour de promotion, qui va monopoliser l'intérêt dès le 21 février.

LE DÉROULEMENT

L'heure est donc venue de se pencher, non point sur les forces en présence, mais sur le déroulement de ces finales de promotion (elles conduiront deux équipes sur huit en ligue B).

Le championnat suissse de première ligue est fractionné en quatre groupes géographiques (groupes 1, 2, 3, 4). Dans chaque groupe, les deux premiers sont qualifiés pour la phase finale. Cette dernière se déroule en trois temps: quatre formations sont éliminées au terme du premier, deux autres restent sur le «carreau» au terme du deuxième; les deux vainqueurs sont alors promus et l'équipe s'imposant dans le troisième temps est sacrée championne de Suisse de première ligue. Toute la phase finale se joue en matches aller et retour.

Dans le détail, les qualifiés des groupes un et deux (Wetzikon, Rapperswil/Lucerne, Grasshoppers) s'affrontent entre eux, ceux des groupe trois et quatre (une inconnue subsiste dans ce groupe) en faisant de même.

DÉJÀ PRÉVU

L'ordre des rencontres est prévu d'avance par la LSHG. Dans la première phase, le vainqueur du groupe un affronte le deuxième du groupe deux, et vice et versa. Il en va de même pour les groupes trois et quatre. A noter que les champions de groupe jouent leur premier match à domicile. Ainsi, Neuchâtel reçoit Rotblau (ou Thoune) deuxième du groupe 3, le 21 février.

Au terme de cette première phase, les deux vainqueurs s'affrontent, les matches ayant pour enjeu la promotion en ligue B. Cette formule permet à une équipe des groupes 1 et 2 d'accéder à la ligue nationale; il en va de même pour une formation provenant des groupes 3 et 4. Cette seconde phase mise sous toit, les deux promus s'affontent, titre national en jeu.

Afin d'assurer la régularité de cette phase finale, des rencontres de barrage sont prévues à chaque niveau, en cas d'égalité au terme des matches aller et retour. C'est dire que le chemin sera long – malgré le fait de jouer deux fois par semaine – avant d'arriver à la consécration suprême (21 février - 18 mars, ultime match de barrage non compris).

Un long, très difficile pensum est donc prévu afin d'aboutir à la conclusion de la saison. Un pensum rendu encore plus dur par le fait que les qualifiés passeront du rythme d'un match par semaine à celui de deux. Le facteur récupération jouera un rôle indéniable dans cette phase finale.

DERNIER RODAGE

Pour l'heure, les huit qualifiés (Rotblau et Thoune s'affrontaient hier soir dans un match en retard, la deuxième place en jeu – il suffisait aux Bernois de la capitale d'un point pour se qualifier), les huit qualifiés donc, vont mettre à profit l'ultime ronde du championnat afin de se préparer.

Dans cette optique, Neuchâtel et Martigny (groupe 4) jouent à domicile. Samedi, en fin d'après-midi, les «poulains» d'Uebersax reçoivent les Hauts-Valaisans de Saas-Grund. Après un excellent début de championnat, qui leur a permis d'assurer leur place, les Valaisans ont «levé le patin». Il en va de même pour les Combiers, en déplacement sur les bords du Rhône.

Pour les formations restantes du groupe 4, Le Locle se déplace à Château-d'Œx (un forfait des Loclois n'est pas exclu, rien n'allant plus dans les Montagnes), Monthey (à Villars) reçoit Yverdon, alors que Serrières (en soirée) affronte Montana, à Monruz. P.-H. B.

FINALISTE. – Le HC Moutier, auteur d'une magnifique saison, participera au tour de promotion en ligue B. Debout, de gauche à droite: Ph. Gossin, M. Tellenbach, W. Lanz, L. Schnyder, D. Gurtner, J.-P. Guex, H. Lehmann, M. Schweizer. Accroupis: K. Ast, M. Bachmann, J.-P. Zbinden, G. Cerf, A. Kehrli (entraîneur-joueur), D. Kohler, L. Schmid, D. Beuret. (Avipress-Petermann)

La situation

Derniers résultats: Château-d'Œx - Martigny 3-1; Montana - Neuchâtel 4-5; Le Locle - Monthey 8-8; Serrières - Yverdon 10-4.

CLASSEMENT

1. Neuch.-Sp.	17	13	2	2	83-35	28
2. Martigny	17	12	1	4	91-58	25
3. Chât.-d'Œx	17	9	4	4	57-51	22
4. V. DE Joux	16	8	3	5	71-62	19
5. Yverdon	17	8	2	7	82-72	18
6. Serrières	17	6	6	5	75-70	18
7. Saas-Grund	17	5	4	8	53-60	14
8. Montana	17	5	3	9	67-88	13
9. Monthey	17	3	3	11	67-89	9
10. Le Locle	16	—	2	14	44-105	2

Prochains matches: Château-d'Œx - Le Locle, Martigny - Vallée de Joux, Neuchâtel - Saas-Grund, Serrières - Montana (tous samedi); Monthey - Yverdon (dimanche).

Les juniors suisses contre les Bulgares

La Ligue suisse de hockey sur glace a retenu les joueurs suivants pour les deux matches internationaux juniors contre la Bulgarie, les 13 et 14 février, à Sofia:

Gardiens: Olivier Anken (Forward Morges - né en 1957), Fritz Ohnewein (Langenthal - 57), Jean-Claude Chehab (Kloten - 57).

Arrières: Pierre-Alain Flotiront (Bienne - 58), Daniel Dubuis (Bienne - 58), Heine Staub (Arosa - 57), Rolf Leuenberger (La Chaux-de-Fonds - 58), Jean-Louis Locher (Villars - 57), Hans Weber (Olten - 57).

Avants: Urs Baertschi (Kloten - 57), Andreas Schlagenhauf (Kloten - 57), Andreas Fehr (Kloten - 57), Bruno Haas (Langnau - 57), Marco Koller (Arosa - 57), Bernhard Hugi (Langenthal - 57), Claude Soguel (Davos - 57), Pierre-André Houriet (La Chaux-de-Fonds - 58), Didier Mayor (Sion - 58), Philippe Monnet (Villars - 57), Joerg Sutter (Olten - 57).

Groupe 3: faux pas fatal de Thoune

Il subsiste encore une inconnue dans le groupe 3: le nom du deuxième. Sera-ce Rotblau Berne ou Thoune? Après la surprenante défaite (par son ampleur en tout cas) qu'il a subie samedi dernier à Saint-Imier, Thoune voit ses chances diminuer presque à cent pour cent. Pour espérer atteindre quand même son objectif, il devait à tout prix battre Rotblau hier soir, en match de rattrapage (lire le résultat dans l'autre page sportive). Cas échéant, la dernière journée deviendrait décisive, mais nous verrions mal Rotblau perdre un point face au modeste Wasen, samedi.

Nous pouvons donc estimer que l'équipe de la capitale sera l'adversaire de Neuchâtel-Sports, le 21 février, à Monruz, un adversaire extrêmement redoutable puisqu'il possède la meilleure ligne d'attaque de toute la première ligue. Voilà qui promet un duel assez extraordinaire, les «orange et noir» détenant, pour leur part, la plus solide défense!

Saint-Imier aura terminé son championnat par un exploit. Passer 6 buts à Thoune et n'en recevoir que 2 n'est certes pas à la portée de chacun. Quant à Moutier, qui terminera champion du groupe, il n'a pas eu à trop forcer son talent pour empocher les deux points face au modeste Wiki. Cruelle coïncidence, le champion ira clore sa ronde chez le relégué, un autre Jurassien, Tramelan. Espérons pour ce dernier qu'il fera meilleure figure, à cette occasion, qu'à la Weyermanhalle, vendredi dernier. R. N.

La situation

Derniers résultats. – Rotblau - Tramelan 18-2; Thunerstern - Wasen Sumiswald 4-4; Steffisbourg - Adelboden 5-6; Saint-Imier - Thoune 6-2; Moutier - Wiki 7-4; Wasen - Steffisbourg 13-4.

CLASSEMENT

1. Moutier	17	15	1	1	96	50 31
2. Rotblau	16	13	1	2	134	54 27
3. Thoune	16	11	2	3	85	43 24
4. Saint-Imier	17	8	2	7	78	84 18
5. Thunerstern	17	5	6	6	75	76 16
6. Wasen	17	7	2	8	82	85 16
7. Adelboden	17	6	0	11	75	97 12
8. Wiki	17	5	1	11	62	82 11
9. Steffisbourg	17	4	0	13	52	112 8
10. Tramelan	17	2	1	14	48	104 5

Prochains matches. – **Vendredi:** Wiki - Saint-Imier. – Samedi: Tramelan - Moutier, Thoune - Steffisbourg, Adelboden - Thunerstern, Wasen - Rotblau.

CHEZ LES «PROS» DE LA LNH:

Un véritable combat de rue

Les Bruins de Boston, même sans Phil Esposito, demeurent une équipe respectable. Les Flyers de Philadelphie s'en sont rendu compte, l'autre soir, au «garden» de la ville des fèves au lard. Jean Ratelle, ex-Rangers et «gentleman» de la glace, qui a pour difficile mission de faire oublier le grand Phil, a marqué un but en désavantage numérique en deuxième période et récolté deux assistances, pour conduire les Bruins à une victoire de 5-3 contre les détenteurs de la Coupe Stanley.

DE LA BOXE

Dès la mise au jeu, l'arbitre Lloyd Gilmour sut qu'il aurait du travail plein les bras. De fait, à la 3^me minute, une solide mise en échec de McIllhargey amena une réplique immédiate de Terry O'Reilly, des Bruins. Le bal des règlements de comptes était ouvert; les deux hommes écopèrent chacun d'une punition majeure. Deux minutes plus tard, un accrochage entre la «peste» Bob Kelly, des Flyers, et Smith, permit aux protagonistes d'offrir une excellente exhibition de boxe à la plus grande joie des 15.000 spectateurs. On n'allait pas en rester là. O'Reilly, qui avait depuis longtemps un vieux différend à régler avec le policier des Flyers, Dave Schultz, trouva la 11^me minute favorable. Résultat: 10 points de suture et une pénalité majeure pour O'Reilly et une main fissurée et le bannissement pour le reste de la joute au grand Dave!

90 MINUTES...

Après cet intermède qui permit à Gilmour de décerner la bagatelle de 90 minutes de punitions, les Bruins se mirent sérieusement à la tâche au point de vue hockey et ils prirent rapidement une avance de 3-0 sur des buts splendides de Park, Cashman et Marcotte. Au deuxième vingt, les Flyers reprirent du poil de la bête en réduisant le pointage à 3-2, par l'intermédiaire de Barber et Bridgeman, qui déjouèrent tour à tour la vigilance du portier Gilbert. A 4 secondes de la fin de cette période, Jean Ratelle dut, toutefois, freiner l'élan de Philadelphie en comptant un but splendide sur effort personnel. La partie demeura électrisante au dernier engagement et une combinaison Ratelle-Marcotte donna l'occasion au vétéran Ken Hodge d'inscrire le 5^me filet des Bruins juste avant que le meilleur franc-tireur de la L.N.H., Reggie Leach, n'enfile son 35^me but de la saison.

SOURIRE NEW-YORKAIS

Incidemment, c'était la troisième défaite consécutive des Flyers pour la plus grand satisfaction des... Islanders de New-York. En effet, ceux-ci ont effacé un déficit de 3 buts pour, finalement, triompher 4-3 des North Stars du Minnesota et s'approcher ainsi à 8 points des champions de la Coupe Stanley mais avec une partie en moins. Pourtant, tout avait bien débuté pour les Stars et Jarry, Hextall et Dunlop avaient troué les filets de Billy Smith après huit minutes de jeu au premier vingt. Cependant, une escarmouche entre Hextall et Howatt des Islanders allait sonner le réveil des New-Yorkais dès le début de la seconde période. Des actions irrésistibles de Trottier, Harris, Drouin et Gillies permirent un rapide renversement de situation, soulevant une foule de 16.000 personnes et donnant aux Islanders un 4^me triomphe de suite. J. JOJIC

Nos grands reportages

A LA DÉCOUVERTE DES PAYS ARABES

III. La Syrie en pleine mutation

(Voir nos éditions des 20. XII. 75 et 15. I. 76)

– Les Syriens sont des durs, nous avait-on dit au Caire. Vous verrez...
Le climat, déjà, est plus froid que celui de l'Egypte, le pays plus rude, les gens plus sévères, comme tendus vers leur avenir. L'indépendance ne date que de 1945, le dernier coup d'Etat du 16 novembre 1970. Ce pays en construction cherche manifestement son équilibre, opère ses mutations, enfante. Cela ne se fait pas à la légère.
La Syrie n'est pas seulement l'un des pays du monde les plus riches en vestiges historiques, le berceau des plus vieilles civilisations, c'est aujourd'hui le lieu d'une expérience politique, sociale et économique qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies: sortir de la pauvreté; s'harmoniser avec le monde moderne après treize siècles d'absence; s'industrialiser ou périr. Quinze coups d'Etat en vingt ans témoignent de l'intensité de cette «crise de civilisation» qui bouleverse et déchire mythes et traditions. Marxisme contre arabisme. Le Baas socialiste, ce «panthéisme progressiste» qui dirige la société et l'Etat et répond, paraît-il, si bien au tempérament national, est omniprésent; dans cette pseudo-démocratie populaire, toutes les factions s'en réclament, même si elles se contredisent. C'est la façade tout orientale derrière laquelle manœuvrent les clans et les sectes de toujours. Ce n'est pas pour rien que le président Hafez El-Assad a sa propre armée. Dix mille hommes, dit-on; la forteresse d'un régime qui se libéralise pourtant avec les années.

Cela n'a pas été la moindre de nos surprises que de constater ce virage: El Assad réforme, rationalise, assouplit; promoteur de l'ouverture économique, il en dégage les conditions avec lucidité et se tourne de plus en plus vers l'Occident. Comme Sadate.

Des bonds de géant

La victoire enfin remportée par l'Egypte et la Syrie contre l'invincibilité d'Israël donne aux deux présidents un crédit énorme. La confiance est revenue avec l'honneur. Ils profitent de leur gloire.
«Ce fut d'abord la détente, puis l'ouverture accompagnée de l'exécution d'un grand nombre de projets d'infrastructure qui placent aujourd'hui la Syrie au premier plan des Etats du Moyen-Orient.» Extraite d'une brochure de propagande, cette phrase reflète la réalité: la Syrie qui, en 1970, était encore un pays pauvre; pauvre en hommes, en terres fertiles, en industrie; cette Syrie, en cinq ans, a fait des bonds de géant grâce à la mise en action simultanée de l'économie publique et de l'initiative privée considérée, avec l'esprit d'invention, comme l'une des conditions du progrès économique et social...

Tout est prévu pour que le pari soit gagné.
«Les résultats records enregistrés en 1974 permettent de grands espoirs pour l'avenir.» Telle est la conclusion d'une étude récente de l'Office suisse d'expansion commerciale qui prévoit que la Syrie va se transformer «en pays agricole et industriel évolué». Ce n'est pas peu dire.
Sur un territoire qui est à peu près cinq fois plus grand que la Suisse, la Syrie compte 7.300.000 habitants. En l'An 2000, elle en aura 18 ou 20 millions. Non seulement elle pourra les nourrir, mais leur assurer un niveau de vie sans cesse amélioré.

Le président HAFEZ EL-ASSAD

Les projets d'irrigation vont, en effet, mettre à la disposition de l'agriculture l'énorme superficie supplémentaire de 2 millions d'hectares et le pays redeviendra un grenier. L'industrie se développera encore plus vite. Bientôt, les turbines du barrage de l'Euphrate produiront 1.200.000 kilowatts. Ni l'électricité, ni le pétrole ne manqueront: l'indépendance énergétique sera assurée. Le quatrième plan quinquennal (1976-1980) s'est axé aussi bien sur l'industrie lourde (mines et phosphate en particulier) que sur l'industrie légère ou de transformation (biens de consommation et industries agricoles). La prospérité s'étendra de secteur en secteur et le commerce redeviendra florissant à la suite de l'accroissement de la production, du développement des réseaux routiers et ferroviaires, de l'agrandissement des ports de Lattaquié et de Tartous, de la création d'une industrie touristique moderne, etc.
Cela n'est pas un rêve: la Syrie dispose des capitaux et des hommes nécessaires à la réalisation de ce programme ambitieux. Si la guerre ne reprend pas, les chances sont avec elle.

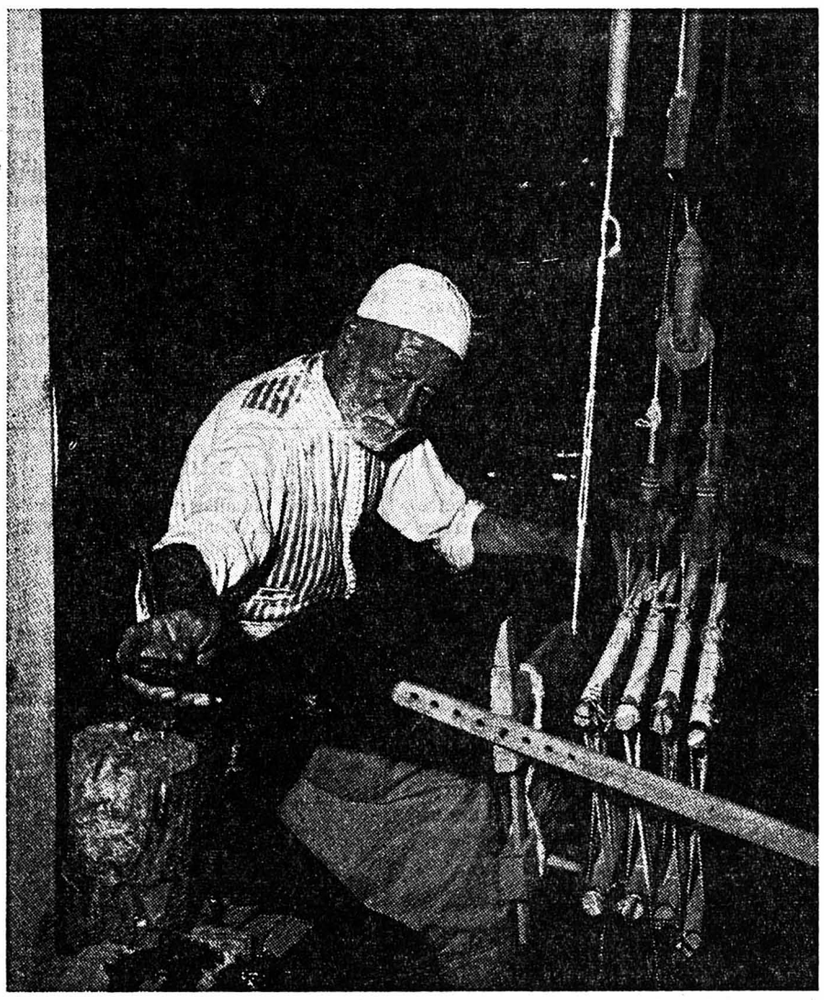

L'artisanat syrien, réputé depuis la plus haute antiquité, continue de réaliser des merveilles: soies, brocarts, tapis, mosaïques, verres, armes, cuivres ciselés, poterie, bijoux sont toujours fabriqués selon les méthodes ancestrales. Notre cliché montre, par exemple, un tisserand au travail.

Notre alphabet occidental a été inventé en Syrie. Il s'agit de l'Abécédaire cananéen d'Ougarit, datant du XIV[e] siècle avant Jésus-Christ. Cet alphabet qui compte 30 signes en graphie cunéiforme a été adopté ensuite par les Grecs puis par les Romains qui ont réduit le nombre de signes à 26. Notre photo représente l'original figurant au musée de Damas.

Guerre ou paix?

Bien que notre logique cartésienne diffère de celle des Arabes, il serait étonnant que les options prises aujourd'hui par la plupart d'entre eux puissent se concrétiser autrement que dans un climat de paix et de stabilité.
Pour nous, cela ne fait pas de doute: les efforts gigantesques qui sont entrepris par les nations du Proche et du Moyen-Orient pour rattraper leur retard sur les nations industrialisées et pour donner des chances de survie à leurs populations sous-développées, ces efforts désormais sont un témoignage.
Ce fut le leitmotiv de plusieurs de nos interlocuteurs au Caire, en particulier du vice-ministre de l'économie, M. Ahmed Ghandour, lequel, après avoir insisté sur la nécessité de libéraliser les régimes arabes qui avaient cru au mythe du marxisme intégral, nous dit en substance: «Nous avons besoin de paix pour réaliser nos plans.» A Damas, le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Ahmed el Ghani el Rafi aboutit à des conclusions semblables: «La Syrie qui a une frontière commune avec Israël et qui compte sur son sol 300.000 Palestiniens est beaucoup plus intéressée que d'autres nations à une paix juste et durable. Tous les peuples du Proche-Orient ont le besoin le plus urgent de cette paix basée sur les principes les plus élémentaires de la justice» (1). Il ajoutait, résumant ainsi la position de son pays: «La Syrie est déterminée à libérer ses territoires occupés par Israël; elle est déterminée également à faire reconnaître le peuple palestinien et à lui garantir un territoire, mais pour aboutir, nous préférons suivre les voies difficiles mais pacifiques de la négociation, plutôt que celles de la guerre.»

Le ministre de l'information, M. Ahmed Iskander Ahmed, parlait le même langage. Voici la déclaration qu'il nous a faite: «Les Syriens baasistes cherchent leur voie. Ni le marxisme, ni le pragmatisme américain ne leur conviennent. Ces «civilisations» manquent d'âme.
»Nous essayons donc, en conformité avec notre religion et notre histoire, de comprendre les problèmes contemporains et de les résoudre en conservant notre identité de nation arabe. Pour cela, nous avons besoin de paix.
»Peut-être qu'un jour, dans l'avenir, se créera une «troisième force» arabo-européenne qui fera le contrepoids aux Grands. Mais cette perspective est encore utopique. Il faut commencer par créer l'unité arabe. Ne pas voir trop loin si l'on veut aboutir.
»L'homme d'aujourd'hui ne s'intéresse qu'aux choses qui le touchent de près. C'est parce que les Arabes n'avaient pas d'autre issue qu'ils ont provoqué la crise du pétrole, afin que les Occidentaux se rendent compte de leurs problèmes et modifient leur attitude à leur égard. Il a bien fallu utiliser la force, mais nous aurions préféré ne pas devoir y recourir et résoudre nos difficultés sur une base amicale, en mettant dans la balance nos racines culturelles communes.
»D'ailleurs, le nouveau dialogue arabo-occidental échouera si l'on n'y voit qu'une affaire de pétrole. En effet, ce pétrole s'épuise. C'est une arme qui n'existera bientôt plus. Nous le savons fort bien et c'est la raison pour laquelle nous insistons sur notre communauté d'intérêts avec l'Europe. Nous devons comprendre que nous sommes solidaires les uns des autres.»

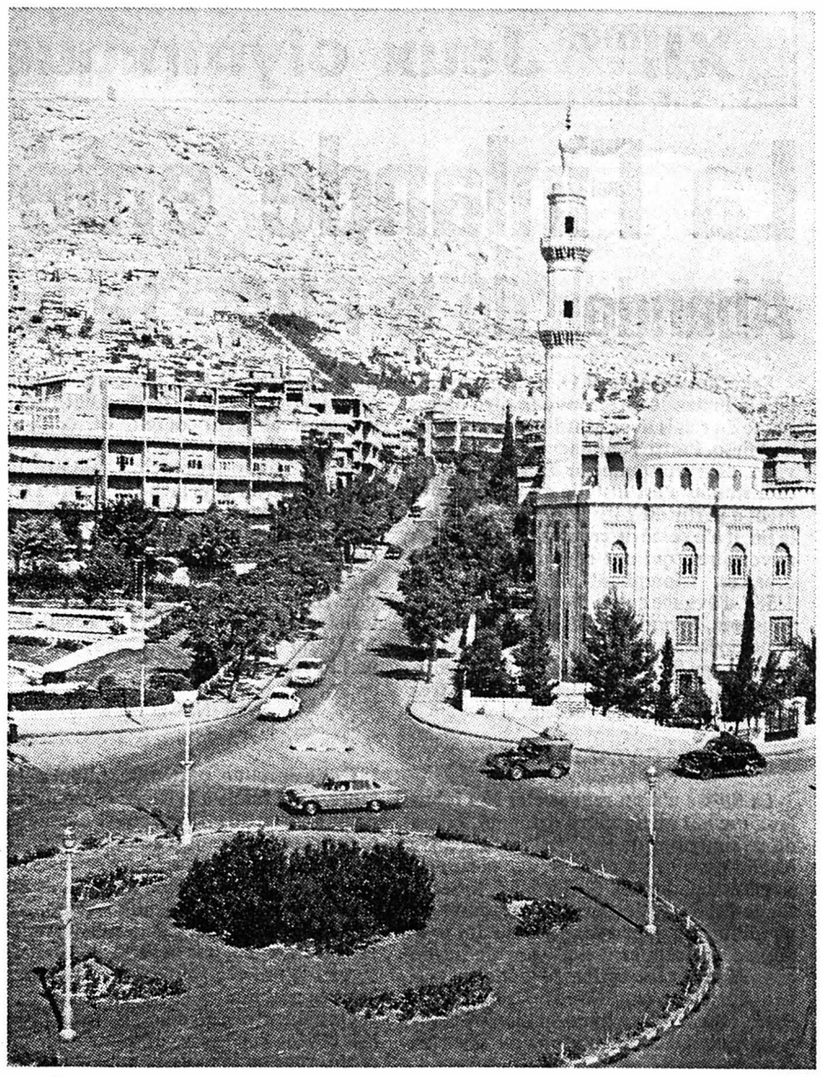

«Grain de beauté vert sur le visage de la terre», Damas, l'une des villes saintes de l'Islam, est bâtie au pied d'un contrefort de l'Anti-Liban dénudé, au bord de l'oasis de la Ghouta qui lui fait une parure de vergers et de cultures.

L'inoubliable Damas

Damas compte aujourd'hui quelque 800.000 habitants. C'est l'une des plus vieilles villes du monde. On trouve son nom dans les textes égyptiens de la XVIII[e] dynastie (2000 ans avant Jésus-Christ), sur les tablettes assyriennes et dans la Genèse.

La glorieuse capitale des Omeyades qui fut le centre d'un immense empire arabe s'étendant des Indes au Maroc, au Caucase et à l'Elbe, est une ville attachante, inoubliable, où l'on retrouve avec émotion les traces d'une chronologie millénaire: Saint-Paul, l'une des plus vieilles églises de la chrétienté, les remparts romains, les chapelles byzantines, la grande mosquée où l'on vénère le tombeau de saint Jean-Baptiste, les souks avec leurs boutiques admirables, le Palais Azem, joyau entretenu avec amour et le Musée qui contient des richesses incalculables. Tout cela réjouit l'œil, enchante la pensée, excite l'imagination...

Le spectacle hallucinant de Kuneitra

A 67 km au sud-ouest de Damas, au pied des collines du Golan subsistent les ruines de Kuneitra. Cette ville qui comptait 45.000 habitants avant 1967 a été rasée systématiquement par l'armée israélienne en juin 1974, après le cessez-le-feu. Bulldozers et dynamite n'ont laissé que désolation: 10.000 bâtiments détruits de sang-froid, transformés en gravats... Kuneitra est un acte d'accusation à quelques kilomètres de la frontière israélienne où, entre les deux camps, flotte le drapeau des casques bleus.

Bientôt le grand tourisme

Autre signe: la Syrie s'est dotée d'un ministère du tourisme en 1972.

«Avant, nos frontières étaient fermées comme celles de certains pays communistes, nous dit M. Abdallah el Khani, le nouveau ministre. Pas de tourisme derrière des clôtures. Mais cela change. Le président el-Assad libéralise progressivement l'économie, créant ainsi les conditions du développement. En matière d'équipement touristique, la loi sur les investissements permet le rapatriement de 50% des bénéfices réalisés et l'importation libre de l'équipement, sans compter beaucoup d'autres facilités. Les capitaux syriens qui s'étaient enfuis au Liban peuvent désormais revenir, avec toutes les garanties nécessaires. Quant aux capitaux étrangers, ils s'intéressent de nouveau à la Syrie.

»Résultat? Pour commencer, cinq grands hôtels internationaux sont en construction. Mais nos ambitions ne s'arrêtent pas là. Entre 1976 et 1980, d'autres hôtels seront créés sur toute la côte, dans les villes et les lieux historiques du désert: en tout, 25.000 lits nouveaux, pour tous les genres de tourisme. Lentement, mais sûrement, la machine s'est mise en route et la campagne de promotion va commencer.
»Le secteur touristique sera le principal bénéficiaire de la prospérité et de la paix rétablies, car nous disposons de richesses archéologiques et d'atouts touristiques qui dépassent l'imagination. Les prévisions les plus pondérées basées sur le rapport établi par une société française spécialisée sont de l'ordre de 3.560.000 touristes en 1990, dont 2.660.000 non-Syriens et 900.000 Syriens (tourisme intérieur). Ce nombre élevé de touristes nécessitera une capacité d'hébergement de 136.400 lits pour l'année 1990. Ainsi que la création de 82.000 nouveaux emplois. L'investissement total jusqu'en 1990 a été évalué à 3158 millions de livres syriennes aux prix de 1973, alors que les recettes touristiques totales en 1990 ont été estimées à 753 millions de livres (soit environ 200 millions de dollars) dont 620 millions (170 millions de dollars) en devises étrangères.»

Ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu nous a convaincu que la Syrie avait pris dès le milieu de l'année 1975 un tournant capital de son histoire.
Les accords qu'elle vient de conclure avec le roi Hussein de Jordanie témoignent d'ailleurs de son désir de régler politiquement le problème palestinien. Sa médiation dans l'affaire libanaise s'inscrit dans la même perspective.
Le porte-parole de l'OLP qui nous a reçu en novembre au C.G. de Damas nous avait dit textuellement: «Il n'y a pas de différence entre nous et les Juifs. Nous sommes tous des Sémites. Nos religions sont issues des mêmes livres, des mêmes lieux. Nous sommes donc frères, appelés à nous entendre plutôt qu'à nous déchirer. Ce qui fausse tout, c'est la politique, le sionisme. Nous estimons, quant à nous, que nous pourrions faire coexister des gens de religions et de langues différentes y compris les Juifs, comme le fait votre pays la Suisse.» (2)
S'il y a 300.000 Palestiniens en Syrie et un million en Jordanie, il en reste 500.000 en Israël. Cela donne à réfléchir et l'on comprend que la Syrie tente de provoquer la création d'une sorte de confédération syro-jordano-palestinienne qui sauvegardera les droits de chacun des intéressés tout en permettant d'entrevoir une création pacifique de l'Etat palestinien sur les territoires qui seront rendus par l'Etat d'Israël.
La Syrie rentre décidément par la grande porte sur la scène internationale. Elle qui ne jurait, il n'y a pas si longtemps, que par Moscou, ne vient-elle pas d'être félicitée par les Etats-Unis? C'est dire combien les choses évoluent rapidement, au Proche-Orient.
La Jordanie allait nous le confirmer.

Jean HOSTETTLER

(1) Cette interview exclusive a été publiée dans nos colonnes le 26 novembre 1975.
(2) Cette interview a été publiée in extenso dans notre édition du 28.11.75.

L'économie en expansion

Les résultats records enregistrés permettent de grands espoirs pour l'avenir économique de la Syrie.
Le secteur industriel réalise en particulier une grande expansion.
Dans le domaine de l'énergie électrique, deux événements ont marqué l'année 1974: l'entrée en service de la centrale hydro-électrique du barrage de l'Euphrate et la signature d'un contrat pour la construction à Méhardé d'une centrale pouvant produire 280 mégawatts susceptibles d'élévation jusqu'à 560 MW.
Sur le plan pétrolier, la production a atteint 6,4 millions de tonnes en 1974; le programme de production pour 1975 consistait à produire 10,5 mio. de t. ayant une valeur de 2300 mio. de livres syriennes. Quant aux phosphates, la production de 650.000 t. pour 1974 devait passer à 1,35 mio. de t. en 1975.
Dans le secteur agricole, un bond en avant a aussi été constaté tant en ce qui concerne le volume des travaux achevés que l'avancement des recherches agronomiques dans les fermes expérimentales. Sur ce plan, l'événement majeur a été le succès de la culture du riz dans la région du bassin de l'Euphrate, qui a donné des résultats extraordinaires. La Syrie deviendra un pays producteur et exportateur de riz au même titre que de céréales et de coton.
Le budget de l'Etat pour l'exercice financier 1975 s'élevait à 10,5 milliards de £S [1] dont 6 milliards réservés au développement économique et social et 4,5 milliards à la défense et aux dépenses ordinaires, soit une augmentation de 3,5 milliards par rapport au budget de l'exercice précédent. Les crédits des opérations d'investissement sont consacrés à la construction de raffineries de pétrole, d'usines électriques, de ciment, de sucre, de filature et de tissage, de stations de bovins et d'aviculture et à l'exploitation de la région de l'Euphrate. Tous ces projets sont vitaux et changeront la face de la Syrie du point de vue économique. Ils la transformeront d'un pays purement agricole en un pays agricole et industriel évolué.
Le volume des importations a passé de 2342 mio. en 1973 à 4750 mio en 1974. Cette progression provient sans toute des différentes mesures de libéralisation prises. Le mode d'importation par accréditifs, l'octroi de licences sans besoin de transfert de devises, la libération partielle du mouvement des changes ont encouragé les commerçants et industriels à augmenter leurs stocks ou à créer de nouvelles industries.
Quant aux exportations, elles ont réalisé en 1974 un accroissement considérable passant de 1341 mio. en 1973 à 2913 mio. en 1974, soit une augmentation de 125%.

Echanges avec la Suisse

	Import.	Export.	Soldes
		(en millions de fr.)	
1974	3,4	77,2	+ 73,8
I-XI.74	3,4	65,5	+ 62,1
I-XI.75	0,4	97,6	+ 97,2

[1] 1£S = 0 fr. 70

(Résumé d'une étude de l'Office suisse d'expansion commerciale)

Prochainement: Là ou Moïse frappa le rocher...

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

8.55 (C) Innsbruck 76
12.55 (C) Innsbruck 76
15.55 (C) Innsburck 76
18.15 (C) Téléjournal
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Bonjour Paris
19.15 (C) Innsbruck 76
19.30 (C) Un jour, une heure
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Un jour, une heure
20.35 (C) Temps présent
21.35 (C) Innsbruck 76
24.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

8.55 (C) Jeux olympiques 1976
15.55 (C) Jeux olympiques 1976
18.15 TV culturelle
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.10 (C) Point de vue régional
19.15 (C) Jeux olympiques 1976
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 Espion pour l'Allemagne
22.00 (C) Téléjournal
22.15 (C) Jeux olympiques 1976

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Magazines régionaux
14.05 Traits de mémoire
14.30 Séquence du spectateur
15.00 Les totems indiens
15.30 Cap sur l'aventure
16.00 Innsbruck 76
16.45 Pour les jeunes
18.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Alors raconte...
20.00 T F 1 actualités
20.30 Baretta
21.25 Innsbruck 76
21.35 T F 1 actualités
22.35 Allons au cinéma
23.10 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) Agents très spéciaux
16.20 (C) Aujourd'hui magazine
17.30 (C) Fenêtre sur...
18.00 (C) L'actualité d'hier
18.25 (C) Le géant a mal à l'oreille
18.30 (C) Flash journal
18.40 (C) Palmarès des enfants
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Y'a un truc
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) Jeux interdits
21.25 (C) Juke-box
23.00 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

12.15 (C) Relais de T F 1
19.00 (C) Pour les jeunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Altitude 10.000
20.30 (C) Alfred, le grand vainqueur des Vickings
22.25 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
9.10 (C) Innsbruck 76
12.55 (C) Innsbruck 76
15.55 (C) Innsbruck 76
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Hablamos espanol
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Qui Berna
20.15 (C) Con il Quartetto Cetra (5)
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 (C) Innsbruck 76
23.00 (C) Telegironale

ALLEMAGNE I

8.45, Olympiastudio de l'ARD. 8.55, Jeux olympiques d'hiver Innsbruck 1976. 12 h, Olympiastudio de l'ARD. 12.30, guerre et paix. 15.55, Jeux olympiques d'hiver Innsbruck 1976. 18.15, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la science. 21 h, Jeux olympiques d'hiver Innsbruck 1976. 21.45, hockey sur glace. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, Wenn Interessen aufeinanderstossen. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.40, plaque tournante. 18.20, Spannagi & Fils. 19 h, téléjournal. 19.30, le Grand prix. 20.50, action en faveur de l'enfance déshéritée. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, Hinzelmeier. 23 h, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6 h** à **23 h**, puis à **23.55. 6 h**, le journal du matin, à **6 h, 7 h, 8 h**, éditions principales. **7.35**, billet d'actualité. **8.05**, revue de la presse romande. **8.30**, mémento des spectacles et des concerts. **9.05**, la puce à l'oreille. **10.05**, Docteur Nature. **12 h**, le journal de midi. **12.15**, les uns, les autres. **12.30**, édition principale. **13 h**, les rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **13.05**, décrochez la une. **14.05**, des ronds dans l'eau.

16.15, Catalina des océans. **17.05**, en questions. **18 h**, le journal du soir. **18.20**, édition régionale. **18.40**, informations sportives. **18.50**, revue de la presse suisse alémanique. **19 h**, édition nationale et internationale. **19.30**, paroles... **20.05**, Fleurs sans lendemain, court métrage de P. Roudy. 20.30, contact. **22.05**, baisse un peu l'abat-jour. **23.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, le temps d'apprendre, cours d'allemand. **9.15**, initiation musicale. **9.40**, la psychologie hier et aujourd'hui (6). **10 h**, de vive voix. **10.15**, radioscolaire : les musiciens s'adressent aux enfants. **10.50**, derniers résultats des recherches sur le conte. **11 h**, Suisse-musique. **12 h**, midi-musique. **14 h**, informations. **14.05**, ici et ailleurs. **16 h**, Suisse-musique. **17 h**, tutti tempi. **17.30**, rhythm'n pop. **18 h**, informations. **18.05**, redilemele. **18.30**, jazz-live. **18.55**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40**, jazz en réédition. **20 h**, informations. **20.05**, Henri Guillemin vous parle de... **20.30**, l'œil écoute, Troisième quart du siècle. **22 h**, pari pour demain. **22.30**, les raisons de la folie. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05**, espresso. **9.05**, notes avec Fritz Herdi. **10 h**, nouvelles de l'étranger. **11.05**, top class classics. **12 h**, musique à midi. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, pages de Balfe, Offenbach, Johann Strauss, Mikulicz, Hellmesberger, Conradi, Zeller et Lanner.

16.05, théâtre. **17 h**, onde légère. **18.20**, musique légère. **18.30**, sport. **19 h**, actualités, musique. **20.05**, disques. **20.15**, êtes-vous sensuel? Un programme d'exercices pour couples. **22.05**, la chanson. **23.05**, entre le jour et le rêve. **23.45-24 h**, Jeux olympiques.

clients?

Si vous oubliez de faire
de la publicité
vos clients vous oublieront

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants nés ce jour seront négligents, nonchalants, pas très courageux, ils bâcleront ce qu'ils entreprendront ou l'abandonneront.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail : Mettez à jour votre courrier, négociez, traitez... **Amour :** Sachez réprimer vos froideurs qui blessent l'être aimé. **Santé :** Vous avez vraiment besoin de calme et de sérénité.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail : Soyez prudent, vous serez protégé. **Amour :** Votre esprit conciliateur éloignera les nuages et vous devriez être heureux. **Santé :** Ralentissez votre rythme d'activité, dormez davantage.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail : Quel que soit votre travail, réservez-vous des moments de détente. **Amour :** Climat optimiste, animé, émaillé de diversions. **Santé :** N'abusez pas de vos forces, elles ne sont pas inépuisables.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail : C'est surtout sur le plan social que vous pourrez donner la mesure de vos qualités. **Amour :** Evitez de formuler des critiques, vous pourriez fâchez de bons amis. **Santé :** Quoi que vous en pensiez, vous n'êtes pas invulnérable.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail : Un peu d'indépendance sera nécessaire. **Amour :** Intéressez-vous aux personnes âgées. **Santé :** Si votre moral est bon, la santé ne peut qu'en bénéficier.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail : Les dispositions astrales marquent un net décalage entre l'intention et l'action. **Amour :** Soyez discret, les secrets doivent être bien gardés. **Santé :** Vous avez le foie fragile, ne vous exposez pas aux refroidissements.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail : Les tâches courantes susciteront l'ennui plutôt que l'intérêt **Amour :** Si vous savez éviter les petites discussions la journée sera agréable. **Santé :** Si vos maux de tête persistent, faites vérifier votre vue.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail : Un incident imprévu va vous obliger à modifier le plan tracé à l'avance. **Amour :** Quel que soit votre âge, vous pourrez connaître de belles satisfactions. **Santé :** Evitez les sports violents, vous vous fatigueriez trop vite.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail : Si vous rencontrez des difficultés, faites preuve de courage. **Amour :** Caprices et jalousie sont les ennemis de votre bonheur. **Santé :** Surveillez votre estomac, ses réactions pourraient être une indication.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail : Si les responsabilités sont partagées, leur poids sera moins lourds. **Amour :** Allez au-devant d'une affection. **Santé :** Les maux de tête peuvent être dus à la fatigue des yeux.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail : Des chances remarquables s'offriront à vous, sachez les saisir. **Amour :** Aimez sans contrainte si l'on vous a donné des preuves d'affection. **Santé :** Si vous ne souffrez de rien de précis, ne soyez pas un malade imaginaire.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail : Les chances se précisent, à vous de savoir les utiliser. **Amour :** Grâce à votre subtilité vous pourrez découvrir une amitié jusqu'ici cachée. **Santé :** Ne pariez pas trop vite, vous fatiguerez vos cordes vocales.

MOTS CROISÉS

Problème N° 444

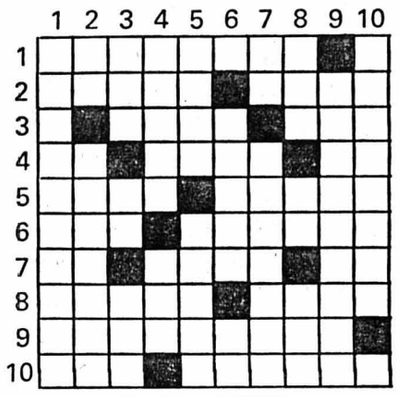

HORIZONTALEMENT

1. Des soldats y mettaient jadis leurs cartouches. 2. Il vous rend blanc comme neige. Etoile très brillante. 3. Il était attaché à la glèbe. Pour les soins de la peau. 4. Note. Il rend plus clair un passage obscur. Autre note. 5. En prend et en laisse. La galère du chef. 6. Ville de Belgique. Il périt de la main d'Achille. 7. Titre abrégé. Pas de danse. Préfixe. 8. Garde d'une serrure. Résidence de Darios. 9. Mettre au courant. 10. Direction. Patrie de sainte Claire.

VERTICALEMENT

1. Arbrisseau à feuilles aromatiques. 2. Pronom. Cépages du Midi. 3. Réclamation qui n'indispose pas. Fin de prière. Fini. 4. La cargaison des négriers. Le premier est tout spontané. 5. Se donner du bon temps. Prit des mesures. 6. Un arbre peut nous la cacher. Traditions. 7. En ville. Elle recommande un plat qui se mange froid. 8. Partie d'une partie. Période. La Reuss l'arrose. 9. Truculentes et salées. 10. Filet pour prendre la gent ailée.

Solution du N° 443

HORIZONTALEMENT : 1. Compère. Dû. – 2. Are. Soupir. – 3. Rets. Urane. – 4. Aï. Agée. DM. – 5. Blavet. Foi. – 6. Ilion. Aîné. – 7. Ne. Yeoman. – 8. Va. Rênes. – 9. Ecarté. Cru. – 10. Rondelle.

VERTICALEMENT : 1. Carabinier. – 2. Oreille. Co. – 3. Met. Ai. Van. – 4. Savoyard. – 5. Es. Gêne. Te. – 6. Rouet. Orel. – 7. Eure. Ame. – 8. PA. Fiancé. – 9. Dindonner. – 10. Urémie. Sûr.

DESTINS HORS SÉRIE

JEAN-AUGUSTE SUTTER

L'ABJECT CASTRO

RÉSUMÉ : Attaqué par des Indiens Molekumnés, Sutter est attaché à un arbre, puis abandonné. Des bruits inquiétants dans la nuit lui font redouter l'approche d'une bête cruelle.

Sutter tape des pieds, s'agite, crie, fait tout le bruit possible pour éloigner les bêtes qui rôdent. Soudain, il perçoit un chuchotement : « Ne craignez rien. Je viens pour vous délivrer. » La lune qui commence à monter à l'horizon permet à Sutter de distinguer la silhouette d'un jeune garçon. Celui-ci tranche les liens qui entravent ses poignets et ses jambes. « Soyez vigilant, lui confie le jeune Molekumné. Notre tribu a reçu l'ordre de se soulever contre vous. Maintenant, fuyez sans perdre un instant. Votre vie est menacée. »

Sutter s'approche de lui. « Raphero, pourquoi t'es-tu révolté contre moi? » lui demande-t-il sur un ton dans lequel on sent percer plus de peine que de reproche. L'Indien baisse la tête et demeure silencieux quelques instants. Puis se jetant à genoux : « Pardon, capitaine. J'ai été entraîné malgré moi dans un complot contre toi. J'ai tout fait pour en détourner ceux de ma tribu. La seule chose qui a été en mon pouvoir a été de te faire délivrer par mon fils la nuit dernière.

Avant même que Sutter ait pu demander des explications, l'adolescent s'est évanoui dans l'obscurité. Sutter décide de ne pas attendre l'insurrection annoncée, mais de prendre les devants. Dès le lendemain, il rassemble la garnison du fort, encercle le village des Molekumnés et lance ses hommes à l'attaque. Après quelques heures de combat acharné, les chefs de la tribu déposent les armes et font leur soumission devant Sutter. Celui-ci reconnaît, parmi les guerriers, l'un des lieutenants indiens qui a fait campagne sous ses ordres contre les rebelles.

« Cette nuit, justement, ton fils m'a dit que ta tribu avait reçu l'ordre de se révolter contre moi. Qui a donné cet ordre? » demande Sutter. « C'est Castro. Il essaye de se débarrasser de toi pour s'emparer de ton fort. Il ne veut pas tremper lui-même dans un crime. C'est pourquoi il nous a chargés de t'exécuter. Je n'ai pas réussi à faire comprendre au chef que c'était un déshonneur pour notre race d'obéir à de tels ordres. » – « Tu m'as sauvé la vie... et ouvert les yeux sur la personnalité de l'abject Castro! » dit Sutter en aidant l'Indien à se relever.

Demain : Les maladresses de Frémont

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crudités
Boulettes de viande
Choux de Bruxelles sautés

LE PLAT DU JOUR :

Choux de Bruxelles sautés

Très facile et bon marché. Préparation et cuisson : 40 mn. Il faut (pour 4) : un kg de choux de Bruxelles, 50 gr de beurre ou de margarine, une gousse d'ail, persil haché, sel, poivre. Faites bouillir beaucoup d'eau dans une marmite. Pendant ce temps, ôtez les feuilles fanées en coupant la base des choux de Bruxelles. Lavez-les bien dans plusieurs eaux. Plongez-les dans la marmite d'eau bouillante. Dès que l'eau bout à nouveau, égouttez-les. Passez-les aussitôt sous l'eau froide. Remettez de l'eau salée à chauffer dans la marmite. Quand elle bout, plongez-y les choux. Laissez cuire à gros bouillons, sans couvrir, environ 15 minutes. Egouttez. Passez-les aussitôt sous l'eau froide. Egouttez de nouveau très soigneusement. Dans une grande poêle, mettez à chauffer 50 gr de beurre ou de margarine. Faites-y sauter sur feu moyen, pendant quelques minutes, les choux et l'ail coupé finement. Salez et poivrez. Avant de servir, parsemez de persil haché.
Faites cuire les choux de Bruxelles dans deux eaux différentes. Ils seront beaucoup plus faciles à digérer.

Votre santé

Si vous attendez un enfant, évitez à tout prix de fumer. Pensez que parmi les inconvénients les moins graves du tabac sur le fœtus :
– chaque cigarette accélère le cœur du fœtus, en moyenne de dix battements par minute mais que ce chiffre peut monter jusqu'à quarante ; que le nombre de cigarettes fumées quotidiennement est en rapport direct avec le sous-développement du futur enfant. 13,6 % des nouveau-nés dont la mère fume quinze cigarettes par jour ont un poids inférieur à la moyenne ; 25 % pour 25 cigarettes et 33,3 % pour 35 cigarettes ; non seulement ces bébés sont souvent plus fragiles mais une enquête anglaise réalisée sur 17.000 enfants soumis à des tests a montré que ceux des mères fumeuses avaient, à sept ans, un retard moyen de quatre mois dans leur développement psychomoteur.

CLAIRVUE
NEUCHATEL
MAÎTRE OPTICIEN
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Votre beauté

Comment empêcher les rides de la bouche?
Elles peuvent apparaître chez les femmes très jeunes, mais en général les rides de la bouche ne sont guère visibles avant la soixantaine. Elles empêchent un joli maquillage, bien net de vos lèvres. En fait, ce ne sont pas véritablement des rides, mais des ridules.
Articulez. Le matin, enduisez votre visage d'une bonne crème antirides et, devant votre miroir, livrez-vous à ces exercices d'« articulation forcée » en prononçant les trois voyelles suivantes : A, O, I et surtout le O.
Bâillez, ouvrez largement la bouche comme pour bâiller, tout en fronçant légèrement le nez. Prononcez la lettre A 20 fois. Vous fortifiez ainsi les muscles orbiculaires sous-cutanés.
Etirez vos lèvres en un large sourire pour prononcer la lettre « i » (les Anglaises prononcent le mot « cheese » - fromage - pour parvenir à ce résultat) : 20 fois. Vous assouplissez les ligaments latéraux.
Poussez les lèvres en avant le plus loin possible et articulez la lettre O avec autant de force que si vous vouliez éteindre une bougie : 20 fois. Cet exercice développe les muscles suspenseurs. En faisant régulièrement ces exercices et en utilisant la compresse aux trois huiles, vous retendez vigoureusement l'épiderme et, peu à peu, les stries disparaissent. Il va sans dire que si ces ridules existent aussi à la lèvre inférieure, le même traitement leur convient.

Compote d'hiver :

Préparation : 5 mn à faire la veille - Cuisson : 45 mn + 5 mn. Pour 6 personnes : 125 gr de pruneaux, 125 gr d'abricots secs, 125 gr de pêches séchées, 125 gr de poires séchées (ces fruits se trouvent dans les magasins spécialisés), 150 à 200 gr de sucre, ½ gousse de vanille, 1 litre d'eau.
Laver soigneusement les fruits. Les mettre dans une terrine et les recouvrir d'un litre d'eau dans laquelle ils trempent dans une casserole, ajouter la vanille, couvrir et faire cuire 45 minutes. A ce moment-là, mettre le sucre, laisser bouillir vivement 5 minutes. Verser dans un compotier et laisser refroidir. Servir très frais.

A méditer

On s'habitue à ses infirmités, le plus difficile c'est d'y habituer les autres.
M^me^ d'HOUDETOT

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle de la cité : 20 h 30, conférence de M. Jacques Freymond.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, Demain, une fenêtre sur rue, de J.-C. Grumberg.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire : Pierrette Favarger, céramiques. Carl Liner, huiles, aquarelles et gravures. Pierre Brauen, cinquante ans de tissage. Monnaies et médailles des Orléans-Longueville.
Musée d'ethnographie : Amazonie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Média : Peintures et dessins de Jean-Pierre Zaugg.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition de dessins de Martial Leiter.
Galerie des Amis des arts : Exposition Tran Thuc Duyen et Heidi Perret.
Galerie Ditesheim : Henri-Georges Adam, gravures.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Arcades : 15 h et 20 h 30, Pas de problème ! 16 ans 2^me^ semaine.
Rex : 15 h et 20 h 45, Docteur Françoise Gailland. 16 ans. 3^me^ semaine.
Studio : 15 h et 21 h, La punition. 18 ans. 18 h 45, Le couteau dans l'eau (Sélection).
Bio : 16 h, Votre plaisir mesdames. 20 ans. 18 h 40, Marius. 12 ans. 20 h 45, Le froussard héroïque 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h, Le docteur Jivago. 12 ans. 2^me^ semaine.
Palace : 15 h et 20 h 30, Adieu Poulet. 16 ans. 3^me^ semaine.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.
Urgences : La main tendue, tél. 143.
Pharmacie d'office : G. Montandon, rue des Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Anna Staritsky, collages, gouaches, huiles.
Galerie Numaga II : Art Ifugao, Philippines. Antonio Charrua, peintures.

BEVAIX

Arts anciens : Accrochages.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, « 747 » en péril (12 ans).

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Aimé Montandon, peintures, gouaches, dessins, estampes.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le grand restaurant.

MARIN

Collège : Exposition « Chasseurs sans fusil » (le soir)

NOTRE FEUILLETON

LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin
Adapté de l'anglais
par L. H. Wolf

70 *PRESSES DE LA CITÉ*

Mais vous allez vivre vieux ici, vous aurez du temps devant vous pour profiter des bonnes bouteilles, en attendant que les nouvelles soient prêtes à la consommation.

– En attendant, il faut que je sois demain à Inverness à la première heure pour préparer tous les documents nécessaires, je serai de retour la semaine prochaine.

Et, pensais-je, toutes les semaines à venir, tant qu'il vivrait, car la petite-fille d'Angus Macdonald lui devait bien sa place au coin du feu à Cluain.

CHAPITRE XII

Dès l'aube du lendemain, je montai Ailis pour me rendre au logis de Callum ; c'était la première sortie d'Ailis depuis sa maladie ; il avait l'entrain d'un jeune poney et il montrait toujours sa belle égalité d'humeur ; le temps était maussade, un petit vent aigre soufflait, et je serrais mon plaid contre moi, heureuse de sortir de Cluain, où l'odeur de bois brûlé, mêlée à celle de l'alcool qui imbibait encore le sol, restait accrochée malgré le vent. Ailis reconnaissait bien le chemin, mais avançait sans appréhension ; quant à moi, j'apportais à Giorsal un pigeon tiré le matin même par John.

Avant d'arriver à la petite maison, je m'arrêtai un instant près du ruisseau, et déjà je trouvai là un air d'abandon en voyant les feuilles mortes qui s'étaient amassées. Si elle restait sans feu, la maison serait vite envahie par l'humidité, et aux premières neiges les mulots, et les corneilles y chercheraient refuge. Je fus bouleversée par cette perspective, et j'envisageai de loger ici Neil Smith, qui resterait à Cluain, même sans être employé par la Régie, et sans doute Mairi lui permettrait-elle de monter le poney de Callum pour aller et venir. Emmènerait-il aussi Big Billy et ses oies là-haut? Il leur faudrait une mare, car le ruisseau avait trop de courant. Ah, que de problèmes quotidiens j'allais trouver! cela me ferait mal de voir ici un autre que Callum, mais je ne pouvais autoriser aucun gaspillage, en laissant une maison inoccupée, et j'enverrais Mairi faire un tri et décider elle-même quels objets personnels elle garderait et emporterait à Cluain. Quant à moi, je n'entrerais plus jamais dans cette maison. J'attachai Ailis à l'écurie ; Giorsal qui me salua à grands cris, allait et venait sur son perchoir. Mon arrivée représentait pour elle l'heure du repas, et j'étais la bienvenue. Mais il y avait trop longtemps qu'elle n'avait pu se baigner et nettoyer ses plumes dans le ruisseau. Elle battait des ailes, comme pour me rappeler qu'elles étaient faites pour voler, et qu'elle était privée de ce droit. J'enfilai le gant, et sans hésiter elle s'y percha et déchira avec bec et griffes le premier morceau présenté, mais ensuite elle refusa de manger le reste du pigeon, et elle se montrait nerveuse ; même les caresses habituelle ne la calmèrent pas, et elle me regarda en émettant un cri étrange.

– Eh oui, Giorsal, il est temps...

Je retirai d'abord son capuchon, et j'enviais l'adresse de Callum à qui une main libre et l'aide de ses dents suffisaient pour toutes les opérations. Je laissai ses yeux s'habituer au jour, tout en lui parlant. J'avais chaud en retirant les lanières de leur point d'attache et en essayant de les enrouler autour de mes doigts comme faisait Callum. L'oiseau ne comprit pas tout de suite ce qui lui arrivait, et je dus l'attirer avec un bout de viande, puis je sortis lentement à reculons, Giorsal sur mon poing. Je la vis bouger les ailes, et fus prise de panique ; que ferai-je si tout à coup elle s'échappait? Elle risquait, portant toujours ses lanières, de s'accrocher et de trouver ainsi la mort? Un fauconnier timide et maladroit courait au désastre. Si elle ouvrait ses ailes ici, avant d'être en plein air, elle les endommagerait et elle volerait difficilement par la suite. A aucun prix je ne voulais échouer dans cette dernière entreprise.

J'ouvris la porte avec mille précautions, néanmoins la lumière vive agit sur ses pupilles qui se contractèrent. Mais nous étions enfin dehors, et elle ne courait aucun risque en s'envolant, sinon de me faire perdre l'équilibre, à moi!

Mais elle était calme, admirablement calme, levant la tête vers le ciel comme pour renifler cet air qui lui avait manqué et pour reconnaître le paysage. Elle sentait qu'elle était sur le point d'y être intégrée, mais ne montrait nulle hâte. Malgré mon énervement, je marquai un temps d'arrêt ; je devais à Callum cette vision noble et exceptionnelle, l'envol d'un faucon, et je lui en fus profondément reconnaissante ; non, je n'oublierais jamais cela.

Puis vint le moment le plus dur, qui représentait aussi un grand danger pour Giorsal. Je l'enverrais à la mort, à une fin misérable par étouffement dans un quelconque buisson ou dans des branchages, si je ne réussissais pas.

Je pris entre le pouce et l'index, un morceau de grouse braconnée ce matin même dans les landes de Ballochtorra, pour détourner son attention. Bien que rassasiée, elle s'en amusa, et pendant ce temps, je me saisis rapidement des ciseaux que j'avais empruntés à Mairi Sinclair ; c'étaient ceux de l'infirmerie et elle m'avait prévenue qu'ils ne couperaient sans doute pas le cuir, mais néanmoins je tentai ma chance.

Eh bien, oui, ils coupèrent les lanières souples et bien entretenues : l'instant était crucial ; je coupai d'abord les attaches fixées à une patte, et le tintement des clochettes qui tombèrent, interrompit un instant son repas, mais elle s'y remit vite, et je pus continuer à dégager la deuxième patte. Elle me regarda, pivota, se demandant sans doute ce qui se passait.

– Adieu Giorsal, dis-je, et je levai mon bras comme faisait Callum quand il la lâchait.

Elle souleva ses ailes et parut hésiter comme si elle ne savait pas se servir de cette liberté. Les longs rubans, le son des clochettes qui avaient fait partie d'elle-même, lui manquaient. Mais finalement, envahie par la joie, elle s'éleva lentement et fit quelques cercles. Pas besoin de nourriture aujourd'hui, elle était rassasiée et n'avait qu'à s'amuser à se baigner, à se sécher. Demain elle irait à la chasse, mais je reviendrais lui déposer des pigeons, fraîchement tirés pendant quelques jours encore, au cas où elle ne s'adapterait pas assez vite à cet état sauvage. En cas d'échec, par la suite, mieux valait pour elle mourir dans la nature que captive, car, en dehors de Callum, personne n'aurait été capable de s'en occuper avec la compétence voulue.

Après quelques évolutions au-dessus de la clairière, comme pour reconnaître le territoire, le faucon plana un peu, puis redescendit d'un coup, et j'eus juste le temps de tendre le poing pour le recevoir. Il y resta cinq secondes peut-être, ses yeux noirs fixant les miens, puis il s'enleva d'un vol rapide cette fois, haut, encore plus haut, vers les rochers de Ballochtorra où il était né. Ma main retomba. C'était fait, il était parti. Cette magnifique créature, au vol gracieux et plongeant, cette porteuse de mort pour les autres oiseaux de la vallée, était partie. Mais Giorsal était revenue un instant sur ma main, secondes magiques, où elle me remerciait de sa liberté, et à ce moment-là je communiai vraiment avec Callum ; mais ce fut aussi notre adieu, bien plus qu'au cimetière.

Je ramassai toutes les lanières et les clochettes et ne pouvant me décider à les poser dans la maison, je les mis dans le petit sac. Je conserverais ces reliques avec celles de William, dans la malle de cuir que j'avais rapportée de Chine et que je n'ouvrais presque jamais.

(A suivre)

Hôtel-Restaurant
Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr.
Neuchâtel Tél. 24 01 51

STEAK TARTARE
10.—
A gogo:
15.—
Avec toast et beurre

Hôtel-Restaurant
LE CHALET
M. et Mme A. Quadranti
Cortaillod (NE) Tél. 42 14 38

Nos spécialités:
Tous les jours:
Filets de perches au beurre
(lundi et mardi à discrétion)
Entrecôte CAMARGUE
Filets mignons à la crème
Filets mignons aux morilles
Jambon au cognac
Ouvert tous les jours

Hôtel-Restaurant
LE POISSON
R. Balmelli, propr.
Marin (NE) Tél. 33 30 31

Pour passer une agréable soirée...
Venez manger la
Fondue chinoise à gogo
dans la chaude ambiance de notre salle à manger
Fr. 13.—

ARCADES
25 78 78
TOUS LES SOIRS À 20 H 30 — 1re vision — 16 ans
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI: MATINÉE À 15 H
DE BRILLANTS ACTEURS
Jean LEFEBVRE - MIOU-MIOU - Bernard MENEZ
dans
2me SEMAINE
Pas de problème !
2me SEMAINE
Le grand succès comique du cinéma français
C'EST DRÔLE... C'EST GAI... ET C'EST BIEN JOUÉ !
PAS DE PROBLÈME !... c'est le film qui fait rire !

STUDIO
25 30 00
Tous les soirs à 21 h - Jeudi, dimanche, mercredi: matinée à 15 h
KARIN SCHUBERT - GEORGES GÉRET - AMIDOU
dans
UN FILM AMER ET CRUEL
LA PUNITION
UN ENFER
où le vice, la débauche, la dépravation
se mêlent à d'infâmes commerces
UN FILM D'UNE RARE AUDACE
Interdit aux moins de 18 ans

SÉLECTION 18 h 45
Dernières séances: jeudi et vendredi
Le premier long métrage de ROMAN POLANSKI
LE COUTEAU DANS L'EAU
UN DRAME PSYCHOLOGIQUE D'UNE ÉTRANGE LUCIDITÉ
v.o.polon.-s.tr.fr.-all.

Nocturnes — Vendredi et samedi à 23 h
samedi et dimanche à 17 h 30
UN FILM QUI NE CACHE RIEN
SI JEUNE ET DÉJÀ PERDUE
DE L'ÉROTISME SANS HONTE
— 18 ans révolus —

PALACE
TÉL. 25 56 66
Prolongation

3me SEMAINE
LE MEILLEUR POLICIER DE CE DÉBUT D'ANNÉE 76!
LINO VENTURA
PATRICK DEWAERE
FRANÇOISE BRION
DANS
ADIEU POULET
RÉALISÉ PAR PIERRE GRANIER-DEFERRE
C'EST DU BON SPORT ET DU BON CINÉMA (R. CHAZAL, FRANCE-SOIR)
...L'UNE DES PLUS BELLES RÉUSSITES DU BON CINÉMA POPULAIRE FRANÇAIS (H. CHAPIER, LE QUOTIDIEN DE PARIS)
EFFICACITÉ ET BRIO (M. MOHRT, LE FIGARO)
HALETANT ET DÉCONTRACTÉ (M. FLACON, LE POINT)
TOUS LES SOIRS À 20 H 30
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI À 15 H
COULEURS – 16 ANS

APOLLO
25 21 12
ATTENTION CHAQUE JOUR 15 h + 20 h précises
2me semaine
le film inoubliable aux 6 OSCARS de DAVID LEAN
12 ANS
EN COULEURS
LE DOCTEUR JIVAGO
avec
O. SHARIF - A. GUINNESS - J. CHRISTIE - G. CHAPLIN
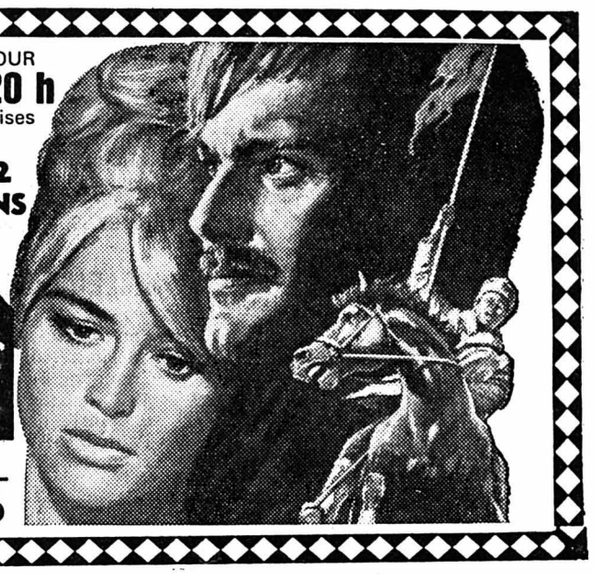
Malgré la longueur exceptionnelle du film : Prix habituels

bio
27, faubourg du Lac
téléphone 25 88 88
1re VISION 16 ans
En français
Tous les soirs 20 h 45
matinées: samedi dimanche 16 h
ALAN BATES – OLIVER REED
Un film de RICHARD LESTER
Samedi-dimanche 14 h 30 enfants admis
mercredi 15 h
le grand dessin animé de GOSCINNY et UDERZO
ASTÉRIX LE GAULOIS
musique de GÉRARD CALVI

C'est à mourir de rire
Robert Benayoun - LE POINT
Furieusement décontracté. Incongruité ravageuse, ruptures de ton, gags déments...
Michel Grisolia
LE NOUVEL OBSERVATEUR
Royal Flash
LE FROUSSARD HEROÏQUE
Jeudi, vendredi, lundi, mardi, mercredi 18 h 40
Samedi, dimanche 18 h
admis dès 12 ans
RAIMU – PIERRE FRESNAY
LA SEULE... LA VRAIE...
L'UNIQUE TRILOGIE DE MARCEL PAGNOL
MARIUS
pas une ride: il est vrai que les chefs-d'œuvre n'ont pas d'âge

DÉMÉNAGEMENTS
Garde-meubles
Transports dans toute l'Europe
TRANSPORTS DE PIANOS
Petits transports. Tél. (038) 25 35 90.
D. ROTHPLETZ, Brévards 3, Neuchâtel.

Nouveau: Cherry F-II en version hobby-wagon. La limousine polyvalente: Cherry & Carry.
988 ccm, 45 CV DIN. Fr. 11800.—
DATSUN
DATSUN Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf
Des voitures à part entière.
Examinez-le, essayez-le et faites-vous une conviction chez:
Neuchâtel: Garage Le Phare M. Bardo S.A. Poudrières 161

Vendredi 13 février, dès 20 heures
au Cercle Libéral, à Neuchâtel
Match au loto
du parti libéral
FAMEUX QUINES HABITUELS
Montres - Jambons - Salamis
Filets garnis - Liqueurs - Fumés
1er tour gratuit

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Sur mesure
COSTUMES - JUPES
MANTEAUX - ROBES
Grand choix de tissus
ROBERT POFFET tailleur
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

YVES GASSER et YVES PEYROT présentent
ANNIE GIRARDOT dans le rôle de sa vie
et JEAN-PIERRE CASSEL • FRANÇOIS PERIER
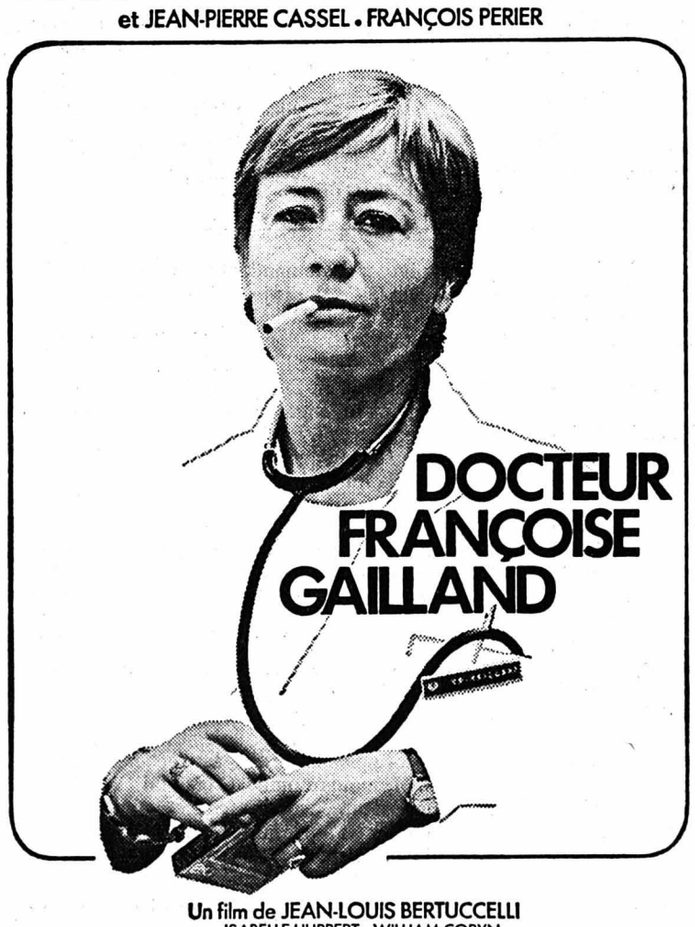

Un film de JEAN-LOUIS BERTUCCELLI
avec ISABELLE HUPPERT et WILLIAM CORYN
Adaptation ANDRE G. BRUNELIN et JEAN-LOUIS BERTUCCELLI d'après le roman de NOELLE LORIOT "UN CRI" EDITIONS BERNARD GRASSET
Dialogues ANDRE G. BRUNELIN
Une production ACTION FILMS PARIS FILMEDIS S.F.P. Distribué par D F G

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND :
C'EST LE RETOUR DE LA « GIRARDOT » QUE L'ON AIME — LA GRANDE
C'EST SON MEILLEUR RÔLE DEPUIS « MOURIR D'AIMER »
ALORS C'EST TOUT : COUREZ LA VOIR ! (PARISCOP)
Faveurs suspendues
Première en même temps que PARIS, GENÈVE et LAUSANNE
AU REX Tél. 25 55 55
16 ans 3me SEMAINE
Tous les jours 15 h - 20 h 45
Samedi - dimanche 15 h - 17 h 30 - 20 h 45
REX Tél. 25 55 55

Auberge du Prévoux
2413 LE PRÉVOUX
Tél. (039) 31 48 70
Cette semaine :
Bouillabaisse Saint-Tropez
H. Large, chef de cuisine
Fermé le mercredi.

Comme particulier vous recevez de suite un
Prêt sans caution
vite et efficace
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

LEIDI MEUBLES 2022 BEVAIX

MAINTENANT LES FAMEUX MEUBLES LEIDI SE VENDENT À DES PRIX «DE GROS»

Même nos plus belles parois et chambres à coucher.

Venez donc nous rendre visite.

Lausanne : Rue Saint-Martin 34 - Tél. (021) 22 38 21
Ouvert tous les jours de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.

Genève : Rue Thalberg 4 (à côté du Maxim's)
Tél. (022) 31 43 80 - 31 43 89
Ouvert tous les jours (sauf lundi matin) de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.

Marly (FR) : Centre commercial. Tél. (037) 46 21 74
Ouvert tous les jours de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.

Bevaix (NE) : Accès par le restaurant dancing « Chez Gégène »
Tél. (038) 46 18 28
Ouvert tous les jours de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi sans interruption jusqu'à 17 heures.
Mardi et jeudi ouvert jusqu'à 21 heures.

Agneau importé action...

Gigot 100 g 1.25

Côtelettes 100 g 1.20

Epaule roulée sans os 100 g 1.10

Ragoût ½ kg 1.50

coop

Dans nos boucheries

Pourquoi visiter l'IFM 76?

Parceque l'IFM 76 remplira deux fonctions en même temps:
– Présentation d'un choix complet d'engins de manutention
– Source d'information intéressant les entreprises de toutes importances.

Thème IFM no. 2: ***Transports et environnement.*** *L'entreprise, ses collaborateurs, ses installations, la marchandise elle-même constituent l'environnement des moyens de manutention. Celui-ci peut être pollué, plus ou moins gravement, par l'émanation de gaz d'échappement, dégagement de chaleur ou de poussière, ou encore par des vibrations et des bruits. La 4ème Foire Internationale de la Manutention* **IFM 76*** *présentera des moyens modernes de manutention respectant l'environnement.*

***Dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle du 25 février au 4 mars 1976**

D'autres sujets seront traités dans la même série d'informations.

Dettes

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables.

Misez sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.

Bon pour service rapide.

Nom :

Rue :

NPA, Lieu :

FdN

Bolli-Treuhand AG
Stadthausstrasse 39
8405 Winterthour
Tél. (052) 22 84 18

VAUD

Assemblée de la Société d'agriculture de Payerne

Le chiffre d'affaires réalisé en 1975 supérieur à celui de l'année précédente

De notre correspondant :

La Société d'agriculture de Payerne a siégé à l'hôtel de la Gare, hier matin, sous la présidence de M. Ernest Oberli. En ouvrant la séance, celui-ci a salué l'assistance, ainsi que les invités, notamment MM. Henri Rossier, conseiller municipal, Croset et Keuffer, respectivement président et directeur de la Fédératoin vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV) ; Georges Cherbuin, membre du comité directeur de la FVAV ; François Doudin (95 ans), doyen de la société.

Après avoir rendu un dernier hommage aux membres défunts, le président a émis quelques considérations sur les conditions atmosphériques de 1974, qui ont influencé défavorablement les cultures de 1975. Il a remercié M. Charles Miéville, gérant, et son personnel, pour le travail accompli tout au long de l'année. Il a également félicité les jeunes agriculteurs qui ont terminé leur apprentissage agricole, ainsi que M. Albert Bapst, qui a obtenu le diplôme de maîtrise agricole.

Le rapport des comptes et celui des vérificateurs ont été approuvés, ainsi que celui du président. L'assemblée a ensuite nommé la commission de gestion et réélu au comité M. Marc-Henri Perrin.

Dans son rapport sur l'activité de l'exercice écoulé, M. Charles Miéville, gérant, relève que le chiffre d'affaires s'est élevé à 3.400.908 fr., en augmentation de 131.130 fr. sur l'année précédente. Le dépôt a expédié 201.256 kg de colza aux huileries, alors qu'il y en avait 266.014 kg l'année précédente. Les céréales panifiables ont également souffert des mauvaises conditions atmosphériques et le rendement a été inférieur de 15 à 20 %.

Environ 394 vagons de céréales diverses ont été réceptionnés alors qu'il y en avait 450 en 1974 et 320 tonnes de grains de maïs ont été prises en charge.

En fin d'assemblée, M. Croset, président de la FVAV, a apporté le salut de la Fédération, tandis que M. Keuffer, directeur, passait en revue les différents problèmes préoccupant actuellement l'agriculture. A l'issue de l'assemblée, les participants ont entendu avec intérêt un exposé avec film de M. Paul Marti, chef du Service romand de la prévention des accidents dans l'agriculture, qui a brossé un tableau assez sombre de la situation dans ce domaine. Au cours du repas qui suivit, le président a eu le plaisir de remettre la médaille de la FVAV à quatre fidèles serviteurs de l'agriculture : M. et Mme Marcel Rochat, MM. Renzo Bertanzetti et Henri Kolly, qui ont tous quinze ans d'activité dans la même exploitation.

TESSIN

Agression à main armée dans une banque

LUGANO (ATS). — Mercredi matin, à 11 h, une agression a été commise contre la banque Songinvest, à Lugano. Trois malandrins se sont présentés l'arme au poing et ont menacé les trois employés. Deux d'entre eux ont sauté par-dessus le comptoir et se sont emparés de 80.000 francs et d'une certaine somme en devises étrangères. Ils ont pris la fuite à bord d'une voiture. Le directeur de la banque a tiré deux coups de feu sur la voiture des bandits en fuite, sans toutefois l'atteindre. Des barrages ont été installés sur les routes des environs. En début de soirée on n'avait pas encore retrouvé la trace des agresseurs.

SUISSE ALÉMANIQUE

Après le drame de Soleure

SOLEURE (ATS). — Le juge d'instruction d'Olten-Goesgen a indiqué, mercredi, à la suite de l'affaire d'Obergoesgen (SO), au cours de laquelle une mère avait poignardé et blessé ses trois enfants, que c'est dans la chambre à coucher de ces derniers que le drame s'est produit. Ce sont les deux enfants les plus jeunes qui ont été le plus grièvement atteints, l'un porte quatre coups de couteau, l'autre cinq. L'arme était un couteau de boucher. C'est dans la région du cou et du dos que la mère s'est acharnée. Le premier des enfants ne porte que des blessures superficielles.

GENEVE

Suites mortelles

(c) A la veille de Noël dernier, un garçon d'une douzaine d'années, Stéphane Burckhardt, domicilié à Genthod (Genève) était bousculé par un train express, sur le quai de la gare de Nyon.

Grièvement blessé, il fut hospitalisé à Genève. On le croyait tout de même hors de danger.

Espoir illusoire : Stéphane Burckhardt est mort mardi soir.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

OTAN : révélations hongroises

BUDAPEST (ATS - Reuter). — « Nepszabadsag », organe du parti socialiste ouvrier hongrois, révèle des détails de nouvelles propositions de l'OTAN soumises en décembre à la conférence de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale. Le journal écrit que l'OTAN envisage non seulement le retrait d'un millier d'ogives nucléaires américaines d'Allemagne fédérale, comme on le sait déjà, mais aussi de 54 avions américains F-4 équipés pour la guerre nucléaire et de 36 lance-missiles Pershing.

L'Occident aurait voulu que ces propositions soient gardées pour l'instant secrètes, mais de source atlantique à Vienne, on reconnaît l'exactitude des révélations officielles hongroises. Les Etats-Unis disposeraient de 108 Pershing en Europe.

Le journal hongrois écrit qu'il y a de nouveaux éléments dans les propositions, mais ils ne changent pas les conceptions fondamentales de l'Occident. L'OTAN demande en échange le retrait de 68.000 soldats et 1700 tanks soviétiques d'Europe centrale, contre une réduction de 29.000 hommes dans les forces américaines.

« Toute tentative d'utiliser les négociations pour modifier le rapport des forces menace la sécurité et est contraire aux objectifs convenus conjointement » avant le début des négociations de Vienne, en octobre 1973, écrit le journal.

Un porte-parole de l'OTAN a donné à entendre que s'il était établi qu'il s'agissait d'une fuite des dirigeants du Pacte de Varsovie, la partie occidentale estimerait qu'il s'agit d'une « grave violation » du caractère confidentiel des négociations.

CONFEDERATION

L'aide suisse au Guatemala

BERNE (ATS). — Pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre qui a ravagé une région montagneuse du Guatemala, la Confédération a fait parvenir par l'intermédiaire de la Croix-Rouge suisse un premier don de 50.000 francs, un jour après la première secousse tellurique du 4 février. En outre, un autre montant de 100.000 francs vient d'être débloqué et mis à disposition par l'intermédiaire de l'Undro (bureau de coordination des Nations unies pour l'aide en cas de catastrophe). Le Guatemala, a expliqué M. Arthur Bill, délégué du Conseil fédéral aux missions de secours en cas de catastrophe, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi à Berne, donne la préférence, en ce qui concerne l'Europe, à une aide purement financière. Vu les distances, les envois de matériel ou de personnes coûtent très cher, alors qu'une aide de ce genre peut être plus avantageusement fournie sur place, à partir des pays voisins.

En revanche, a encore dit M. Bill, la Suisse peut envisager, en vue d'une deuxième phase ultérieure, une campagne de reconstruction semblable à celle entreprise avec succès en Turquie. L'argent donné sert à l'achat de couvertures, de vêtements de nourriture et de matériel divers destiné à la population des régions sinistrées, qui doit endurer le froid et la faim. En ce qui concerne l'aide privée, Caritas a fourni 50.000 francs et la Chaîne du bonheur est entrée en action pour recueillir des fonds.

L'épidémie de pots-de-vin

WASHINGTON (Reuter). — Après les révélations concernant les pots-de-vin versés par la société aéronautique américaine Lockheed à certains hommes politiques, « Grumman International », l'un des plus importants fabriquants d'armes des Etats-Unis, a reconnu avoir payé six millions de dollars en commissions à des intermédiaires pour s'assurer un contrat aéronautique de 2,2 milliards de dollars avec le gouvernement iranien.

Le nouveau ministre iranien du commerce, M. Taslimi, a déclaré de son côté, que ses services anti-corruption vont examiner de près tous les contrats passés avec des entreprises étrangères, y compris les sociétés américaines.

Le ministre a ajouté que si des irrégularités étaient décelées, les contrats seraient revisés.

D'autre part, selon le « New-York Times », l'agence de défense japonaise a renoncé à l'achat de 100 Orion P-3c, appareils fabriqués par Lockheed pour le repérage et la destruction des sous-marins, en raison du scandale des pots-de-vin. Ce contrat portait sur la somme de 1,3 milliard de dollars.

Mise au point du Vatican

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le Saint-Siège a formellement réaffirmé mercredi son rejet d'une condamnation du sionisme énoncée par la déclaration publiée la semaine dernière à l'issue du colloque islamo-chrétien de Tripoli (Libye).

Dans un communiqué, le Saint-Siège rejette aussi un autre point de la déclaration concernant les droits des Palestiniens et un appel à une arabisation de Jérusalem.

Le communiqué stipule qu'après examen « par les autorités vaticanes compétentes » des deux points de la déclaration, « le Saint-Siège a déclaré qu'il ne pouvait accepter ces points, car leur teneur ne correspond pas, dans une mesure substantielle, à la position connue du Vatican ».

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	10 février	11 février
Banque nationale	555.— d	555.— d
Crédit foncier neuchât.	575.— d	575.— d
La Neuchâteloise ass.	275.— d	275.— d
Gardy	95.— d	95.— d
Cortaillod	1275.— d	1275.—
Cossonay	1200.—	1200.— d
Chaux et ciments	480.— d	475.— d
Dubied	240.— d	240.— d
Dubied bon	230.— o	230.— o
Ciment Portland	1925.— d	1915.— d
Interfood port.	2840.— d	2850.— d
Interfood nom.	510.— d	510.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	270.— d	270.— d
Paillard port.	210.— d	210.— d
Paillard nom.	65.— d	65.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1190.—	1190.—
Crédit foncier vaudois	810.—	815.—
Ateliers constr. Vevey	610.— d	610.—
Editions Rencontre	350.—	350.—
Rinsoz & Ormond	590.— o	585.—
La Suisse-Vie ass.	2450.—	2410.— d
Zyma	900.—	900.—

GENÈVE

Grand-Passage	310.—	—.—
Charmilles port.	535.— d	535.—
Physique port.	115.—	120.—
Physique nom.	110.—	110.—
Astra	—.15	—.15 d
Monte-Edison	1.55	1.50 d
Olivetti priv.	3.50	3.30
Fin. Paris Bas	107.50	108.—
Allumettes B	63.—	61.— d
Elektrolux B	71.— d	70.— d
S.K.F.B.	79.— d	76.—

BÂLE

Pirelli Internat.	158.—	156.— d
Bâloise-Holding	292.—	292.—
Ciba-Geigy port.	1660.—	1680.—
Ciba-Geigy nom.	695.—	702.—
Ciba-Geigy bon	1200.	1205.— d
Sandoz port.	5350.—	5445.—
Sandoz nom.	2035.—	2040.—
Sandoz bon	4125	4100.— d
Hoffmann-L.R. cap.	123000.—	123000.—
Hoffmann-L.R. jce	110500.—	111000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11050.—	11125.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	453.—	458.—
Swissair port.	525.—	530.—
Union bques suisses	3555.—	3560.—
Société bque suisse	485.—	490.—
Crédit suisse	2785.—	2790.—
Bque hyp. com. port.	1350.—	1350.— d
Bque hyp. com. nom.	1150.— d	1150.— d
Banque pop. suisse	1935.—	1935.—
Bally port	690.— d	705.—
Bally nom.	520.— d	520.—
Elektro Watt	1940.—	1940.—
Holderbank port.	424.—	427.—
Holderbank nom.	370.—	376.—
Juvena port.	540.—	515.—
Juvena bon	27.50	26.—
Motor Colombus	995.—	1005.—
Italo-Suisse	152.—	153.—
Réass. Zurich port.	4325.—	4350.—
Réass. Zurich nom.	2060.—	2060.—
Winterthour ass. port.	1890.—	1880.—
Winterthour ass. nom.	1070.—	1070.— d
Zurich ass. port	9700.—	9750.—
Zurich ass. nom.	6275.—	6275.—
Brown Boveri port.	1595.—	1600.—
Saurer	900.—	920.—
Fischer	660.—	700.—
Jelmoli	1240.—	1255.—
Hero	3515.—	3490.—
Landis & Gyr	580.—	565.—
Nestlé port.	3580.—	3600.—
Nestlé nom.	1700.—	1720.—
Roco port.	2550.—	2550.—
Alu Suisse port.	1160.—	1170.—
Alu Suisse nom.	395.—	396.—
Sulzer nom.	2510.—	2520.—
Sulzer bon	436.—	436.—
Von Roll	585.—	585.—

ZURICH (act. étrang.)

	10 février	11 février
Alcan	61.—	62.—
Am. Metal Climax	137.—	136.— d
Am. Tel & Tel	140.—	141.50
Beatrice Foods	62.—	61.50
Burroughs	262.—	262.50
Canadian Pacific	40.—	40.—
Caterpillar Tractor	205.—	203.—
Chrysler	39.75	40.50
Coca Cola	231.—	235.—
Control Data	65.—	66.25
Corning Glass Works	140.—	141.50
C.P.C. Int.	117.—	119.—
Dow Chemical	273.—	277.50
Du Pont	406.—	407.—
Eastman Kodak	283.50	287.—
EXXON	231.50	229.50
Ford Motor Co	130.—	131.—
General Electric	136.—	137.50
General Foods	77.50	78.—
General Motors	163.—	165.—
General Tel. & Elec.	69.50	71.—
Goodyear	62.50	62.50
Honeywell	135.—	138.—
I.B.M.	656.—	662.—
International Nickel	77.50	80.25
International Paper	183.—	189.50
Internat. Tel. & Tel.	70.—	73.25
Kennecott	87.75	87.—
Litton	22.75	23.50
Marcor	77.—	77.50
MMM	155.50	155.50
Mobil Oil	140.—	138.50
Monsanto	241.—	242.50
National Cash Register	76.50	75.—
National Distillers	55.50	58.—
Philip Morris	144.—	145.—
Phillips Petroleum	145.50	147.50
Procter & Gamble	230.—	231.—
Sperry Rand	117.50	119.50
Texaco	67.—	66.50
Union Carbide	177.50	182.—
Uniroyal	24.50	25.75
U.S. Steel	203.50	213.—
Warner-Lambert	94.50	95.50
Woolworth F.W.	61.25	62.75
Xerox	161.—	164.50 d
AKZO	46.—	46.50
Anglo Gold I	85.—	87.50
Anglo Americ.	10.50	10.75
Machines Bull	22.75	22.50
Italo-Argentina	86.—	86.50
De Beers I	11.25	11.—
General Shopping	332.—	334.— d
Imperial Chemical Ind.	19.—	19.50
Péchiney-U.-K.	61.—	61.—
Philips	33.—	34.—
Royal Dutch	117.—	116.50
Sodec	9.— d	9.25
Unilever	121.—	121.50
A.E.G.	100.—	103.—
B.A.S.F.	170.—	172.—
Degussa	240.—	240.—
Farben Bayer	140.50	142.—
Hœchst. Farben.	170.—	171.50
Mannesmann	329.—	330.—
R.W.E.	155.—	156.—
Siemens	313.—	313.—
Thyssen-Hütte	119.50	119.—
Volkswagen	158.—	157.—

FRANCFORT

A.E.G.	100.—	101.80
B.A.S.F.	168.40	169.—
B.M.W.	272.—	272.50
Daimler	357.80	356.—
Deutsche Bank	320.30	321.—
Dresdner Bank	255.80	256.—
Farben. Bayer	140.—	141.—
Hœchst. Farben.	170.—	170.50
Karstadt	419.—	420.—
Kaufhof	268.50	265.50
Mannesmann	328.—	326.50
Siemens	313.—	310.—
Volkswagen	155.50	154.80

MILAN

Assic. Generali	45810.—	45250.—
Fiat	1580.50	1552.—
Finsider	288.—	279.—
Italcementi	23330.—	22710.—
Monte Amiata	—.—	—.—
Motta	1050.—	1034.—
Pirelli	1624.—	1592.—
Rinascente	64.—	62.—

AMSTERDAM

Amrobank	81.90	82.70
AKZO	87.50	48.10
Amsterdam Rubber	96.—	95.10
Bols	81.50	85.20
Heineken	151.90	152.30
Hoogovens	64.60	65.—
K.L.M.	120.—	128.80
Robeco	199.50	199.50

TOKIO

Canon	327.—
Citizen	—.—
Fuji Photo	451.—
Fujitsu	362.—
Hitachi	187.—
Honda	732.—
Kirin Brew.	358.—
Komatsu	372.—
Matsushita E. Ind.	598.—
Sony	2570.—
Sumi Bank	333.—
Takeda	224.—
Tokyo Marine	570.—
Toyota	663.—

FERMÉ

PARIS

Air liquide	371.—	373.—
Aquitaine	378.—	376.—
Cim. Lafarge	190.50	195.20
Citroën	62.80	61.20
Fin. Paris Bas	190.—	190.—
Fr. des Pétroles	146.10	148.—
L'Oréal	1121.—	1035.—
Machines Bull	38.60	39.50
Michelin	1350.—	1363.—
Péchiney-U.-K.	106.—	106.30
Perrier	116.50	116.—
Peugeot	321.—	320.—
Rhône-Poulenc	106.10	107.90
Saint-Gobain	136.—	136.—

LONDRES

Anglo American	204.—	204.—
Brit. & Am. Tobacco	356.—	355.—
Brit. Petroleum	590.—	588.—
De Beers	190.—	189.—
Electr. & Musical	250.—	253.—
Imperial Chemical Ind.	375.—	375.—
Imp. Tobacco		—.—
Rio Tinto	196.—	197.—
Shell Transp.	382.—	384.—
Western Hold.	15.—	15.25
Zambian anglo am.	22.—	22.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	41	41-7/8
Alumin. Americ.	44-7/8	46
Am. Smelting	15-7/8	16-1/8
Am. Tel & Tel.	54-3/4	54-7/8
Anaconda	19-1/2	19-1/2
Boeing	29-1/4	28-7/8
Bristol & Myers	75-1/2	74
Burroughs	101-5/8	102-1/8
Canadian Pacific	15-5/8	16-3/8
Caterp. Tractor	79-1/2	80-1/8
Chrysler	15-1/2	15-3/8
Coca-Cola	90-1/4	89-1/2
Colgate Palmolive	26-7/8	27
Control Data	25-1/2	26
C.P.C. int.	46	46-1/8
Dow Chemical	107	109-3/4
Du Pont	158	156-1/2
Eastman Kodak	111-1/8	112-3/8
Ford Motors	50-7/8	50-3/4
General Electric	53-1/4	52-5/8
General Foods	30-3/8	30-7/8
General Motors	64	63-7/8
Gilette	35	35-3/8
Goodyear	24-1/8	24-5/8
Gulf Oil	24-3/8	24-1/2
I.B.M.	257-1/2	256
Int. Nickel	30-7/8	31-3/8
Int. Paper	73-1/4	73-5/8
Int. Tel & Tel.	28-1/4	28-1/2
Kennecott	33-3/8	33-1/8
Litton	9-1/8	9-1/8
Merck	72-3/8	72
Monsanto	94-3/8	94-3/8
Minnesota Mining	59-3/4	60-1/2
Mobil Oil	53-3/8	54-1/8
National Cash	29-3/8	29-1/4
Panam	5-5/8	5-7/8
Penn Central	2-5/8	2-5/8
Philip Morris	56-1/4	56-1/8
Polaroïd	40-3/8	40-3/8
Procter Gamble	89	89
R.C.A.	26-5/8	26-1/2
Royal Dutch	45-1/8	45-1/8
Std Oil Calf	31-3/4	31-1/2
EXXON	88-3/4	88-1/2
Texaco	25-7/8	25-7/8
T.W.A.	9-1/8	9-3/8
Union Carbide	70-7/8	72-1/8
United Technologies	54-3/4	55-1/4
U.S. Steel	82-1/4	81
Westingh. Elec.	16	15-3/4
Woolworth	24-1/2	24-7/8
Xerox	63-1/2	63-1/4

Indice Dow Jones

	10 février	11 février
industrielles	968.75	971.98
chemins de fer	200.41	202.73
services publics	89.60	89.31
volume	27.610.000	32.240.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A. Lausanne

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.10	5.35
U.S.A. (1 $)	2.52	2.62
Canada (1 $ can.)	2.53	2.63
Allemagne (100 DM)	99.25	102.25
Autriche (100 sch.)	13.90	14.25
Belgique (100 fr.)	6.20	6.50
Espagne (100 ptas)	3.70	4.—
France (100 fr.)	56.50	59.—
Danemark (100 cr. d.)	40.50	43.50
Hollande (100 fl.)	95.50	98.50
Italie (100 lit.)	—.2950	—.3200
Norvège (100 cr. n.)	45.25	48.25
Portugal (100 esc.)	7.—	8.50
Suède (100 cr. s.)	58.—	61.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	98.—	113.—
françaises (20 fr.)	115.—	130.—
anglaises (1 souv.)	98.—	113.—
anglaises (1 souv. nouv.)	108.—	123.—
américaines (20 $)	530.—	580.—
Lingots (1 kg)	10.700.—	10.900.—

Cours des devises du 11 février 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.55	2.58
Canada	2.5650	2.5950
Angleterre	5.17	5.25
£/$	2.0225	2.0325
Allemagne	100.45	101.25
France étr.	57.10	57.90
Belgique	6.53	6.61
Hollande	96.35	97.15
Italie est.	—.3360	—.3440
Autriche	14.—	14.12
Suède	58.40	59.20
Danemark	41.45	42.25
Norvège	46.25	47.05
Portugal	9.34	9.54
Espagne	3.82	3.90
Japon	—.8425	—.8675

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

11.2.1976 or classe tarifaire 257/108
12.2.1976 argent base 350.—

L'Angola version MPLA admise au sein de l'Organisation de l'unité africaine

ADDIS-ABEBA (Reuter-AFP-AP). — L'Organisation de l'unité africaine (AUA) a reconnu la République populaire d'Angola que le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) avait proclamée le 11 novembre dernier à Luanda, lors de l'accession à l'indépendance du pays. La République populaire d'Angola devient ainsi le quarante-septième membre de l'OUA. Elle a été jusqu'à présent reconnue par vingt-sept pays membres de l'Organisation.

De son siège à Addis-Abeba, l'OUA a adressé un message à M. Agostino Neto, président de la République populaire d'Angola, pour l'informer que celle-ci était devenue membre de l'Organisation avec l'approbation de la majorité des pays membres.

DOS A DOS

Lors du « sommet » extraordinaire de l'OUA, convoqué le mois dernier à Addis-Abeba pour étudier le problème angolais, le MPLA et la coalition que forment le FNLA (Front national de libération de l'Angola) et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) avaient tous deux fait acte de candidature à l'organisation.

Le MPLA n'avait alors pu recueillir que les voix de vingt-deux pays membres et ses adversaires avaient menacé de quitter la réunion et de la priver ainsi du quorum nécessaire si on passait à un vote.

Depuis, le MPLA s'est imposé sur le terrain et de nouveaux pays africains l'ont reconnu, les derniers en date, mardi, étant le Togo et l'Ouganda, dont le chef de l'Etat, le maréchal Idi Amin, est également président en exercice de l'OUA.

LES NEUF

Les gouvernements des Neuf pays du Marché commun se consultent au sujet de la situation en Angola et c'est de concert que les Neuf reconnaîtront le gouvernement du MPLA, apprend-on de source autorisée belge.

RÈGLEMENT A LA SOVIÉTIQUE

L'Union soviétique a réaffirmé qu'elle n'était pas opposée à un règlement politique en Angola entre toutes les « forces patriotiques » de l'ancienne colonie portugaise.

Dans un long article publié dans « La Pravda », « L'Observateur », pseudonyme déjà utilisé il y a quinze jours dans les « Izvestia » sur le même thème et qui passe pour refléter les vues des dirigeants du Kremlin, déclare notamment que « loin d'envisager la possibilité d'un règlement de la question angolaise seulement par des moyens militaires, l'Union soviétique n'a pas été et n'est pas opposée à une solution politique ».

L'URSS verrait d'un bon œil tout effort déployé par le MPLA « destiné à la consolidation des forces patriotiques qui soutiennent l'indépendance authentique et le développement démocratique de leur pays ».

Cette référence aux « forces patriotiques » vise semble-t-il certains des éléments des deux mouvements rivaux, le FNLA et de l'UNITA, prêts à accepter les conditions de rapprochement exigées par le MPLA, dans le but éventuellement d'éviter une guerre de guérilla prolongée après la conclusion de la guerre actuelle.

LA LOGIQUE DE MOSCOU

Jusqu'ici cependant, l'appel lancé par « Les Izvestia » il y a deux semaines au MPLA est resté sans écho, tandis que ses forces, assistées par plusieurs milliers de Cubains, poursuivaient leur progression tant en direction du nord que du sud.

Dans le même article, la « Pravda » accuse en outre le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, d'assimiler l'aide apportée par l'Union soviétique au MPLA à « l'intervention » américaine aux côtés des deux mouvements rivaux.

Enfin, le comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé un appel pour trouver 16 millions de francs destinés à financer les secours en Angola.

La marine soviétique

KINSHASA (AP). — Un porte-parole de l'UNITA a accusé la marine soviétique de pilonner les villes côtières de Benguela et de Lobito, qui résistent encore aux assauts du MPLA.

Il a donné à entendre que, compte tenu du soutien soviétique, le MPLA ne tarderait pas à s'emparer de ces deux ports.

Le MPLA a accumulé les succès militaires ces derniers jours, prenant tour à tour Humabo et Novo-Redondo.

La ville de Silva Porto, où se trouve le Q. G. de l'UNITA est également tombée aux mains du MPLA soutenu par des milliers de Cubains. A la suite de ces échecs, l'UNITA a installé son PC à Serpa Pinto, dans le sud du pays.

Plusieurs soldats cubains auraient été faits prisonniers lors de l'attaque contre Huambo où les combats auraient coûté la vie à plusieurs milliers de civils.

D'autre part, le ministre guinéen des affaires étrangères a révélé mercredi que des troupes guinéennes combattent en Angola aux côtés du MPLA « depuis que l'intervention étrangère s'est manifestée ».

Christopher à l'heure du bain. A gauche, sa maman. (Téléphoto AP)

Le cœur de Christopher

PHILADELPHIE (AP). — Né il y a six mois avec le cœur en dehors du corps, Christopher Wall ne pesait encore que 4 kg 300 mardi. Cependant avant lui, jamais un enfant né avec une telle malformation n'avait survécu plus de deux jours.

Quelques heures après sa naissance, Christopher avait été opéré par des chirurgiens qui lui avaient placé temporairement le cœur sous la peau de la poitrine. L'enfant est placé depuis lors sous assistance respiratoire, et son rythme cardiaque est plus rapide qu'il ne le devrait.

Les médecins de l'hôpital pour enfants de Philadelphie sont préoccupés, mais non alarmés, par le fait que Christopher n'ait pas doublé de poids au cours de ses six premiers mois. « C'est compréhensible : une grande partie de l'énergie que lui procure la nourriture est utilisée par les rapides activités cardiaque et pulmonaire », explique le Dr Robert Kettrick.

Le bébé sera bientôt opéré à nouveau afin d'élargir sa cavité pulmonaire pour que ses rythmes cardiaque et respiratoire se ralentissent et pour qu'il prenne du poids plus rapidement.

Les médecins estiment que Christopher pourrait respirer sans assistance vers la fin du mois, et qu'il sera en mesure de mener une vie normale bien avant d'être en âge d'aller à l'école.

Puissance militaire : l'URSS en tête

WASHINGTON (AP). — La puissance militaire soviétique a dépassé celle des Etats-Unis sur le plan numérique et la supériorité technologique américaine est en voie de régression, constate un rapport de la bibliothèque du Congrès. Pour le sénateur, John Culver, qui avait sollicité le rapport, le potentiel soviétique est supérieur à celui des Etats-Unis dans tous les domaines sauf les fusées à ogives multiples indépendamment orientables. Le document souligne notamment que les Soviétiques disposent de nombreux missiles sol-sol et d'avions en Europe centrale. Quant aux forces terrestres soviétiques, leurs effectifs sont supérieurs à ceux des Américains dans la proportion de deux fois et demi.

Nouvelle vague d'enlèvements au Liban

BEYROUTH (AP-Reuter). — La commission mixte d'armistice, composée d'officiers syriens, libanais et palestiniens, éprouve, de son côté, des difficultés à enrayer une nouvelle vague d'enlèvements.

Elle s'efforce, notamment, d'obtenir la libération d'une famille chrétienne de trois personnes — le père, la mère, et une fillette de 10 mois — enlevée par des musulmans armés qui ont réclamé, en échange de la restitution de leurs otages, la libération de deux de leurs parents, a dit un porte-parole.

Plusieurs trêves précédentes ont échoué à la suite d'enlèvements et d'exécutions sommaires.

Par ailleurs, en vertu de l'accord tacite en vigueur, et non d'un texte écrit auquel s'opposaient la plupart des dirigeants musulmans, les fonctions de président de la République de premier ministre et de président de la Chambre continueront d'être respectivement assumées par un chrétien maronite, un musulman sunnite et un musulman chiite.

M. Rachid Karamé, premier ministre, a annoncé la nouvelle mercredi à Beyrouth, à l'issue d'un conseil des ministres au cours duquel le président Frangié a rendu compte des entretiens qu'il a eus samedi dernier à Damas avec le président syrien Assad. Les dispositions de l'accord mis au point avec la médiation de la Syrie seront annoncées à l'issue d'une réunion extraordinaire du cabinet samedi, a-t-il dit.

Les grandes lignes de cet accord, a déclaré M. Karamé, ne vont pas au-delà de ce qui était déjà connu avant la visite de M. Frangié à Damas. Selon la presse libanaise,le premier ministre serait nommé par le parlement et non plus par le président après consultations avec le parlement. En outre, musulmans et chrétiens seraient représentés à égalité au parlement et non plus dans un rapport de 6 à 5 en faveur des chrétiens. Enfin, les Palestiniens s'engageraient à respecter les accords en vigueur régissant leurs activités au Liban.

De Damas, on apprend que deux des membres de la mission syrienne de médiation sont partis mercredi pour Amman et Riad (Arabie saoudite) porteurs de messages du président Assad aux rois Hussein et Khaled sur les relations bilatérales et la situation au liban.

Pendant ce temps, l'armée israélienne prend possession du nouveau missile sol-sol américain « Lance ». (Téléphoto AP)

L'Argentine aux abois

BUENOS-AIRES (AP-Reuter). — De nouveaux appels en faveur de la démission de la présidente Isabelle Peron ont été lancés en Argentine, tandis que dans les milieux parlementaires on estimait qu'une telle décision écarterait le danger d'un coup d'Etat militaire.

« Je suis terriblement inquiet au sujet de l'avenir de la République et des moments que nous aurons peut-être à vivre si nous ne réagissons pas à temps », a déclaré notamment M. Mondelli, le ministre de l'économie, au cours d'un déjeuner avec des membres du parlement.

M. Mondelli a dressé un tableau particulièrement sombre de la situation de l'économie Argentine, soulignant que les investissements étrangers ont cessé et que le pays ne bénéficie plus d'aucune crédibilité à l'extérieur.Il a précisé que l'Argentine ne disposait plus de devises pour payer ses importations.

Par ailleurs, le colonel Rafael Raul Reyes, commandant de la garnison militaire de Mar del Plata, à 400 km au sud de Buenos-Aires, a été tué mercredi par un groupe de militants de gauche. Son automobile a essuyé des coups de mitrailleuse alors qu'elle se dirigeait vers le Q. G. de l'armée, dans la banlieue de la ville.

Patricia en mauvaise posture

SAN-FRANCISCO (AFP-AP). — Le jeune Thomas Matthews, 19 ans, appelé à la barre des témoins, a raconté comment Patricia Hearst avait, en sa présence, chargé un fusil d'une main experte tout en lui parlant de ses exploits de révolutionnaire.

Lundi, la riche héritière avait affirmé sous serment qu'elle n'avait jamais manié d'arme à proximité du jeune homme. Interrogée à nouveau après la déposition du témoin, elle a déclaré que sa mémoire était brouillée et qu'elle « avait pu » charger un fusil en sa présence.

Thomas Matthews avait été enlevé le 16 mai 1974 par William et Emily Harris après que le couple, accompagné de Patricia Hearst, eut cambriolé un magasin d'articles de sport à Los-Angeles.

Les trois jeunes gens avaient pris la fuite dans sa camionnette.

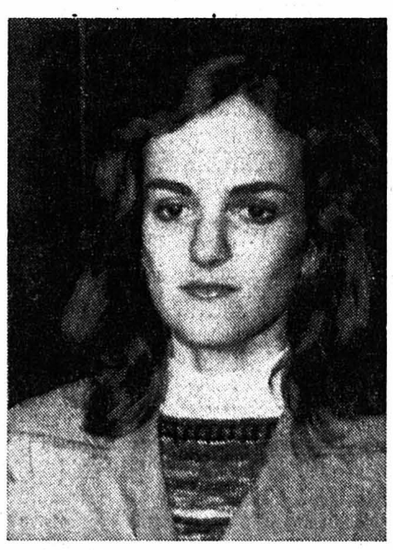

Patricia Hearst. Victime ou complice ? (Téléphoto AP)

Bruno T. sauve sa tête

PARIS (AP). — Le président Giscard d'Estaing a décidé de faire bénéficier de la grâce présidentielle le jeune Bruno T., condamné à mort pour meurtre le 3 octobre 1975 par la Cour d'assises des mineurs de l'Oise. Bruno T. était alors âgé de 17 ans. Il avait été reconnu coupable du meurtre d'une vieille dame.

« La peine prononcée a été commuée en réclusion criminelle à perpétuité. Le condamné en a été informé » déclare un communiqué de l'Elysée.

Le président de la République avait secrètement présidé mercredi après-midi le Conseil supérieur de la magistrature qu'il doit obligatoirement consulter avant de rendre un arrêt de grâce.

Attentats à Paris

PARIS (AFP). — Deux attentats ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi à Paris, contre l'agence de la compagnie d'aviation soviétique « Aéroflot », avenue des Champs-Elysées, d'une part, et contre les locaux du quotidien d'extrême-gauche « Libération » d'autre part.

Les deux attentats, qui ont eu lieu à une demi-heure d'intervalle, ont été menés dans les deux cas à l'aide d'engins explosifs de fabrication artisanale et n'ont provoqué que des dégâts matériels légers.Il n'y a pas eu de victimes.

Un communiqué signé « Ordre-Nouveau » (Mouvement d'extrême-droite interdit) a revendiqué les deux explosions. Le communiqué, précise que ces attentats ont eu lieu « pour protester contre le régime marxiste en Union soviétique, contre les libertés bafouées, contre la subversion orchestrée en France par l'Union soviétique ».

L'attentat commis contre les locaux d'« Aéroflot » est le troisième perpétré en moins d'une semaine contre des agences de compagnies aériennes étrangères à Paris. D'autres engins avaient en effet été lancés, la semaine dernière contre la compagnie « Iran Air » et contre la compagnie allemande « Lufthansa ».

L'enlèvement du petit Philippe Bertrand

TROYES (AP). — M. Gérald Bertrand, le père du petit Philippe, enlevé à Troyes, le 30 janvier, à la sortie de l'école s'est rendu dans la nuit de mardi à mercredi à proximité de Brienne-le-Château (Aube) pour remettre la rançon d'un million de fr. f. exigée par les ravisseurs.

Ces derniers, par l'intermédiaire d'un prêtre, avaient repris contact avec la famille mardi soir.

Malheureusement, les ravisseurs, vraisemblablement avertis de la divulgation de leur initiative, ne sont pas venus au rendez-vous qu'ils avaient fixé, Le père de l'enfant, est revenu quelques heures plus tard récupérer la valise contenant l'argent.

Les pressions sur le franc français

PARIS (REUTER-AP). — Les banques centrales d'Allemagne fédérale et de France ont décidé d'agir en commun pour atténuer les pressions spéculatives qui s'exercent sur le système de flottement concerté européen, apprend-on dans les milieux informés à Paris.

Conclu lundi par le gouverneur de la Banque de France, M. Clapier, et le président de la Bundesbank, M. Karl Klasen, lors de la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales, cet accord est entré en vigueur mardi.

La Bundesbank achètera des francs et vendra des marks en échange de dollars. La Banque de France vendra dollars et marks.

A la sortie du Conseil des ministres, M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a déclaré :

« Le franc en a vu d'autres. Il continuera dans le serpent européen. Le mot dévaluation est un mot que je ne connais pas ».

VENTES

Selon les opérateurs, la Banque de France aurait vendu mardi environ 250 millions de dollars et au moins 100 millions de marks pour réduire les pressions sur le franc. C'est la première fois, remarquent ces opérateurs, que la Banque de France vend autant de marks. Jusqu'à présent, ces ventes étaient de faible importance, les dollars étant en revanche vendus en grandes quantités.

Mardi également, pour la première fois depuis que le franc a réintégré le « serpent européen », en juillet dernier, la Bundesbank est intervenue à Paris et y a acheté 18 millions de francs.

La Banque de France, dit-on, vend en quantités substantielles dollars et marks. On ignore l'importance de ces ventes mais elles paraissent suffisantes pour couper court aux spéculations d'une réévaluation du mark et d'une dévaluation du franc.

L'ACCORD DE RAMBOUILLET

La banque de réserve fédérale des Etats-Unis est intervenue sur le marché monétaire, d'un commun accord avec la France et l'Allemagne fédérale, pour contrer les pressions spéculatives sur le « serpent » des monnaies européennes, déclare-t-on d'autre part de source informée à Paris.

Le « Federal board » est intervenu dès mardi sur le marché, dit-on, vendant des marks, pour s'efforcer d'empêcher une dévaluation du franc et une revalorisation de la devise ouest-allemande.

On considère à Paris que l'inclusion des Etats-Unis dans la lutte contre la spéculation monétaire européenne reflète l'efficacité de l'accord réalisé en novembre au château de Rambouillet sur les interventions destinées à freiner les fluctuations désordonnées des taux de change, accord contracté par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la France, le Japon, la Grande-Bretagne et l'Italie.

RENCONTRE GISCARD-SCHMIDT

« Il n'y a pas lieu d'attendre des résultats décisionnels » déclare-t-on de source française officielle à propos des consultations franco-allemandes — on ne les appelle plus sommet — qui se dérouleront aujourd'hui et demain au Mas d'Artigny, près de Saint-Paul-de-Vence.

A l'ordre du jour « pratique », car en fait il n'existe pas d'ordre du jour théorique à cette consultation, on trouve tout d'abord les questions bilatérales, et, à ce titre, l'examen des perspectives économiques pour l'année 1976.

Cent vingt personnes participeront aux travaux des deux délégations. Sur proposition allemande, une coopération entre les deux pays dans le domaine des réacteurs nucléaires est également à l'ordre du jour.

A propos des questions financières, il sera surtout question des problèmes qu'auront à débattre le 5 avril les ministres des affaires étrangères et les ministres des finances des Neuf, pour ce qui concerne le budget d'orientation de la CEE. Mais, ajoute-t-on, les questions monétaires, le serpent européen, les nouvelles spéculations sur les monnaies fortes européennes, ne sont pas à l'ordre du jour des discussions. Est-ce à dire qu'on n'en parlera pas ? Rien n'est moins sûr.

LE PRIX DE LA LIRE

La lire s'est reprise mercredi sur le marché noir et dans les transactions entre banques, après deux journées consécutives de pertes.

De ce fait, sa dévaluation de facto depuis la fermeture des marchés des changes, le 21 janvier, n'est plus que de 10 %.

La reprise de la devise italienne est due à la demande consécutive à l'obligation faite aux sociétés de convertir leurs avoirs en devises étrangères avant deux semaines. La formation du nouveau gouvernement entre aussi pour une part dans cette remontée.

Au marché noir, le dollar est tombé de 865 à 850 lires, le mark de 338 à 335 et le franc suisse de 336 à 331.

Le dialogue Nord-Sud reprend à Paris

PARIS (Reuter). — Le dialogue Nord-Sud a repris mercredi à Paris où représentants des pays industrialisés et des pays producteurs de pétrole et en voie de développement se sont retrouvés pour tenter de définir un nouvel ordre économique international.

Deux des quatre commissions se sont réunies dans la matinée, la commission de l'énergie avec pour coprésidents MM. Taher (Arabie saoudite) et la commission du développement coprésidée par MM. Bosworth (Etats-Unis) et Abudl Ali MM. Ait Chalal (Algérie) et Wallenstein (CEE).

Les deux autres commissions, dont les travaux portent sur les matières premières et les affaires financières, se sont réunies dans l'après-midi.

Cette première session des quatre commissions durera au moins dix jours. D'autres sont prévues en mars, avril, juin et juillet.

LA DÉLÉGATION SUISSE

La délégation suisse à la commission de l'énergie, est dirigée par l'ambassadeur Languetin, successeur de M. Alexandre Hay à la direction générale de la Banque nationale. Elle est composée de cinq représentants du département politique, de l'office de l'économie énergétique et de la division du commerce. La Suisse est également représentée à la commission sur les matières premières par une délégation de deux membres de la division du commerce. De plus, deux observateurs suisses assistent aux travaux de la commission de l'énergie. M. Languetin dirige également la délégation helvétique à la commission des finances, composée de représentants du département politique fédéral, de la division du commerce et de l'administration des finances.

Coprésident de cette conférence sur la coopération économique internationale, M. Manuel Perez Guerrero, ministre vénézuélien des affaires économiques internationales, a souligné l'interdépendance des pays développés et en voie de développement.

Le ministre a indiqué que les pays en voie de développement ne se satisferaient pas de concessions mineures de la part des pays industrialisés sur les matières premières et l'aide au développement.

Ethique sexuelle: fronde à Lyon

LYON (AP). — Trente-sept prêtres du diocèse de Lyon viennent de publier un long document dans lequel ils qualifient de « contestables, voire inacceptables » les principes sur lesquels est fondée la récente déclaration de la congrégation pour la doctrine de la foi, sur certaines questions d'éthique sexuelle.

« Toute l'histoire du christianisme s'inscrit en faux contre une identification simpliste entre Vatican, Eglise et Evangile, affirment-ils. Fût-elle couverte par l'autorité du pape, la prétention d'une officine vaticane à s'identifier à l'Eglise de Jésus-Christ est inacceptable ».

Pour les prêtres lyonnais, « il est lamentable que le visage de l'Eglise romaine reflète toujours une peur obsessionnelle du corps, du sexe, du plaisir et du bonheur, alors qu'il suffit d'ouvrir la Bible pour y découvrir que l'amour de Dieu s'y révèle avec les mots de l'amour humain et que même les erreurs et les fautes y sont occasion de découvertes et de progrès ».

Les signataires du document se désolidarisent publiquement du texte de la congrégation pour la doctrine de la foi « expression d'un appareil ecclésiastique et non pas d'Eglise ».

FAITES CE QUE JE DIS...

Par ailleurs, l'évangéliste américain ultra-conservateur Billy James Hargis, marié, père de quatre enfants, qui se déchaîne dans ses sermons contre les relations homosexuelles et les relations hétérosexuelles illicites est accusé par cinq de ses étudiants — quatre garçons et une jeune fille — d'avoir eu, avec eux, des relations sexuelles, rapporte le magazine « Time ».

Le pasteur, qui enseignait au collège de Tulsa (Oklahoma) aurait reconnu les faits, attribuant sa conduite à « des gènes et des chromosomes ».

Selon le magazine, le prédicateur, justifiait ses actes homosexuels auprès de ceux avec lesquels il les commettait en citant l'Ancien testament sur l'amitié entre David et Jonathan.

UN FAIT PAR JOUR

Lettre d'Angleterre

Londres, capitale en déclin

Comme à New-York, encore que la situation soit financièrement moins dramatique, la Municipalité londonienne s'inquiète du déclin économique de la capitale — un déclin qui est le résultat de la politique de décentralisation menée par les édiles de Londres depuis un quart de siècle.

En 1952, ils estimaient en effet que le surplus de population et d'emplois pouvait être efficacement utilisé pour la « revitalisation » de certaines régions défavorisées de l'Angleterre. Et comme une loi à cette époque prévoyait la création de plusieurs villes nouvelles dans ces secteurs, Londres s'empressa de leur apporter toute l'aide possible.

La Municipalité leur fournit donc des capitaux, des usines, et aussi des habitants : attirés par des logements neufs, des offres d'emplois intéressantes, une meilleure qualité de la vie, les Londoniens furent nombreux à quitter la métropole.

Au cours des quinze dernières années, la population de Londres est ainsi passée de 8 millions à un peu plus de 7 millions, tandis que les industriels également attirés par les conditions qui leur étaient faites dans les villes nouvelles, n'hésitèrent pas à fermer les portes de leurs entreprises pour s'y installer.

Au début, la capitale parut bien supporter l'hémorragie, mais assez vite, dans certains quartiers, se manifestèrent des signes inquiétants. Dans l'East-End et les docks, les pertes d'emplois dépassant le volume de l'exode démographique, le chômage s'installa et cette partie de la ville ne tarda pas à se retrouver plus déshéritée que les régions vers lesquelles on avait encouragé le départ des industries et des hommes.

C'est pour tenter de remédier à ce mal insidieux et chaque jour plus dangereux, que la Municipalité londonienne vient de décider de mettre fin à sa politique de décentralisation. Au lieu d'encourager l'émigration et le départ des industriels vers la « campagne », fût-elle urbanisée, les édiles ont la ferme intention de prendre des mesures destinées à inciter les gens à demeurer dans la capitale.

D'abord, en y améliorant la qualité de la vie : ils veulent rendre Londres plus agréable à vivre. Ensuite, en procurant des avantages financiers aux industriels qui voudraient y revenir, ou s'y installer.

De cette façon, la Municipalité espère, non seulement enrayer le chômage, revitaliser à son tour une capitale qui ici et là s'étiolait, mais aussi retrouver des contribuables qui lui manquent pour alimenter son budget, afin de ne pas connaître un jour une faillite à la new-yorkaise.

Quant aux villes nouvelles, ces parentes pauvres de naguère muées aujourd'hui en rivales, elles sont assez grandes pour mener désormais à bien, sans assistance de la capitale, leurs propres affaires.

Daniel THOMAS